



Comment réaliser une analyse de développement durable?

Guide d'utilisation de la Grille d'analyse de développement durable

Document réalisé par :

Olivier Riffon, M.Sc.A., Éco-conseiller diplômé
David Tremblay, M.Sc., Éco-conseiller diplômé

Sous la direction de :

Claude Villeneuve, professeur titulaire,

2016

Université du Québec à Chicoutimi

Ce Guide a été réalisé avec le concours financier et la participation de l'IFDD, organe subsidiaire de l'OIF.



AVERTISSEMENTS

- Dans ce document, la forme masculine sera utilisée de manière à éviter d'alourdir le texte.
- Le contenu de ce texte, bien qu'appartenant à ses auteurs, s'est alimenté du travail de nombreux bénévoles et étudiants universitaires, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec, Canada), de Strasbourg (France) et ailleurs dans le monde entre autres lors des ateliers de formation sur la grille qui se sont déroulés dans des pays de la Francophonie depuis 2013. Les auteurs tiennent à souligner spécialement la contribution à l'évolution de l'outil de M. Sibi Bonfils, professeur-associé à la Chaire en éco-conseil et de M. Tounao Kiri, Spécialiste de programme Stratégies nationales et Cadres institutionnels du développement durable à l'Institut de la Francophonie pour le développement durable.
- Les auteurs aimeraient également remercier les personnes suivantes qui ont contribué à la révision du contenu de la GADD : Jean-François Betala-Belinga, Jean-François Desgroseillers, Pierre-Luc Dessureault, Olivier Guede, Nicole Huybens, Annie-Claude Laflamme, Georges Lanmafankpotin, Guillaume Maziade, Rasmane Ouedraogo, Kathleen Pelletier, Kouraichi Said Hassani, Ian Segers.
- Il ne saurait être question de restreindre la circulation de la Grille d'analyse de développement durable (GADD) et de son Guide d'utilisation. L'outil et son guide sont téléchargeables au <http://ecoconseil.uqac.ca/outils/>
- Toute personne qui désire utiliser la méthode d'analyse décrite dans ce texte pourra le faire à la condition de citer la source :

Villeneuve, C., Riffon, O., Tremblay, D. (2016). Comment réaliser une analyse de développement durable? Guide d'utilisation de la Grille d'analyse de développement durable. Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi, en partenariat avec l'OIF/IFDD.

- Nous serons très heureux de recevoir les commentaires des utilisateurs de cette méthode et les suggestions qui pourraient être faites pour l'améliorer ou améliorer le présent guide en s'adressant à : ecoconseil@uqac.ca

Avant-propos

Parmi les outils d'intervention développés par la Chaire en éco-conseil de l'UQAC, la Grille d'analyse de développement durable (GADD) est un outil de questionnement systémique selon six dimensions (sociale, écologique, économique, culturelle, éthique et de gouvernance) qui permet d'évaluer dans quelle mesure une politique, une stratégie, un programme ou un projet favorise l'amélioration des conditions humaines. Elle permet à ceux qui l'appliquent de se situer et de proposer des pistes de bonification à un projet ou à une démarche, dans une perspective d'amélioration continue. Cet outil est fréquemment mis à jour pour refléter l'évolution des connaissances, des pratiques et des consensus internationaux en matière de développement durable. Elle traite des grands enjeux du développement durable : la lutte contre la pauvreté, la santé, l'éducation, l'accès aux biens et services, la biodiversité, la lutte aux changements climatiques, etc.

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les Objectifs de Développement Durable (ODD). Malgré cette avancée, il reste toujours d'importants défis pour l'opérationnalisation de ces objectifs à l'échelle des pays. On identifie, entre autres, la difficulté de tenir compte des interactions entre des objectifs quelquefois divergents, la gouvernance nationale du développement durable et les modes de mesure et de reddition de comptes nécessaires pour effectuer le suivi de ces ODD. Au cours de la dernière décennie, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a pris des initiatives variées visant à doter ses pays membres des capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour participer à l'effort mondial de construction du développement durable, notamment par la mise au point d'outils spécifiques et la formation à l'utilisation de ces outils. Dans la perspective de l'adoption par les Nations Unies du PDDNU2030 et des Objectifs de développement durable, l'IFDD, organe subsidiaire de l'OIF, s'est associé à la Chaire en éco-conseil de l'UQAC pour concevoir et entreprendre une initiative unique : l'adaptation aux ODD de la Grille d'analyse de développement durable (GADD), développée et expérimentée dans divers pays et contextes depuis plus de 25 ans. Une GADD adaptée aux ODD a ainsi été construite dans les derniers mois. Elle est maintenant mise à la disposition des utilisateurs afin de renforcer les capacités des pays et gouvernements membres de l'OIF.

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	<i>iv</i>
<i>Table des matières</i>	<i>v</i>
<i>Introduction : Qu'est-ce qu'un développement durable</i>	<i>1</i>
1 <i>Pourquoi cette grille d'analyse</i>	3
2 <i>Grille adaptée aux Objectifs de développement durable</i>	6
3 <i>Avant d'utiliser cette grille d'analyse</i>	6
3.1 <i>Quand utiliser la grille</i>	6
3.2 <i>Prémisses à l'analyse</i>	8
3.2.1 <i>Définition de la portée de l'analyse</i>	8
3.2.2 <i>L'analyse des besoins</i>	8
3.2.3 <i>L'acquisition de connaissances</i>	9
4 <i>Modes d'utilisation de la GADD</i>	10
4.1 <i>L'analyse détaillée</i>	10
4.2 <i>L'analyse sommaire</i>	11
5 <i>Comment réaliser une analyse détaillée</i>	12
5.1 <i>Pondération des objectifs</i>	12
<i>Obligation de considérer l'ensemble des objectifs</i>	13
5.2 <i>L'évaluation des objectifs</i>	14
5.3 <i>Actions planifiées ou déjà mises en œuvre</i>	15
5.4 <i>Pistes de bonification</i>	15
6 <i>Interpréter les résultats de l'analyse</i>	16
6.1 <i>Diagrammes radars</i>	16
6.2 <i>Priorisation</i>	17
6.3 <i>Enjeux prioritaires</i>	18
6.4 <i>Niveau de réponse aux ODD</i>	18
6.5 <i>Indice de la qualité des données</i>	19
7 <i>Les suites de l'évaluation</i>	21
<i>Conclusion</i>	23
<i>Bibliographie</i>	24

Liste des annexes

Annexe 1 : Historique de la grille d'analyse de la Chaire en éco-conseil

Annexe2 : Quoi, Pourquoi, Comment des dimensions, thèmes et objectifs

Annexe 3 : Détails du calcul des résultats globaux (dimensions et thèmes

Introduction : Qu'est-ce qu'un développement durable

L'humain a la capacité de se projeter dans le futur, d'anticiper certains événements, certains besoins. Depuis des centaines de milliers d'années, cette capacité à anticiper les événements et à résoudre des problèmes nous a permis d'évoluer, d'adapter nos comportements et nos outils pour mieux vivre dans la nature.

De tout temps, dans toutes les époques et toutes les cultures, à des degrés divers, les humains se sont intéressés à leur futur. Ainsi, le questionnement sur la durabilité des activités humaines ne date pas d'hier. Toutefois, depuis l'industrialisation de nos sociétés, trois éléments ont entraîné une pression accrue sur les ressources renouvelables et non renouvelables, allant jusqu'à menacer certains écosystèmes, voire certaines populations :

- la croissance démographique mondiale ;
- l'augmentation de l'espérance de vie ;
- l'augmentation de la consommation par personne.

Cette pression sur les ressources oblige l'humanité à concevoir son développement autrement. C'est pourquoi le concept du développement durable a fait une avancée importante au niveau international, au niveau local et dans les organisations.

Mais qu'est-ce qu'un développement durable?

La définition la plus universelle de la notion du développement durable est celle issue du rapport de la Commission Brundtland : « *Un développement qui permette de répondre aux besoins de la génération actuelle sans remettre en cause la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* » (CMED, 1988). Ce rapport souligne que deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité; l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ».

Bien qu'elle fasse consensus, cette définition peut paraître vague et elle est difficile à mettre en application concrètement dans une organisation. Elle ne précise pas quels sont les besoins à rencontrer ni la portée de son application dans les organisations et dans la société. Elle donne malgré tout une bonne base pour l'action, car elle contient des pistes sur ce qu'il faudrait faire pour assurer la mise en œuvre d'un développement plus durable :

- Se préoccuper des besoins fondamentaux d'abord (logement, éducation, nourriture), ce qui signifie aussi réduire la précarité des populations marginalisées ;
- Ne pas prendre à la nature plus que ce qu'elle peut donner et éviter d'y rejeter plus de déchets qu'elle ne peut en absorber ;

- Répartir équitablement les bénéfices du progrès scientifique, technique et social ;
- Agir avec précaution et garder des marges de manœuvre pour les générations futures ;
- Assurer une gestion optimale de ressources pour qu'elles profitent au plus grand nombre.

Le développement durable est un concept complexe, englobant, qui évolue avec le temps. Il ne peut pas être conçu de manière seulement technique, économique ou matérielle. Il faut un concept plus riche et plus large. Il faut imaginer un développement qui :

- Intègre des dimensions intellectuelles, affectives, morales et éthiques ;
- Considère plusieurs échelles d'action, du local au global ;
- Inclut des objectifs à court et à long terme ;
- Cherche à maximiser les avantages locaux et à minimiser les impacts négatifs locaux, régionaux et globaux ;
- Se soucie de culture et d'équité.

Ainsi, ce qui était considéré comme du développement durable il y a cinquante ans ne l'est plus nécessairement aujourd'hui. Et ce qui l'est aujourd'hui ne le sera pas nécessairement dans le futur. Di Castri (1998) rappelle à cet effet que : « La seule chose qui soit durable dans l'histoire du vivant, c'est le changement et l'adaptation ».

Les problèmes et les solutions de développement durable sont donc complexes. Toutefois, nous faisons le choix de cette complexité consciemment, en décidant d'inclure une multitude d'avis différents et d'échanger les idées pour prendre de meilleures décisions. C'est pourquoi il faut chercher un dialogue constant entre les acteurs du développement. Voilà ce que nous vous demandons de garder à l'esprit, en arrière-plan, lors de l'utilisation de cette grille d'analyse.

1 Pourquoi cette grille d'analyse

La Grille d'analyse de développement durable (GADD) vise à orienter des politiques, des stratégies, des programmes ou des projets (PSPP) de développement durable, pour bonifier leurs lacunes et/ou caractériser leur avancement. Trois éléments militent particulièrement en faveur d'outils permettant une mise en œuvre opérationnelle du développement durable :

- Le développement durable pensé uniquement comme idéologie n'est pas garant d'une démarche pragmatique et responsable sur le terrain pour répondre aux besoins légitimes des communautés au présent (Di Castri, 2002) ;
- Le terme a été galvaudé au point où il est essentiel de développer des outils qui permettent de savoir, par une démarche rigoureuse, si un projet respecte certains principes de base du développement durable ;
- La notion de développement durable est malgré tout devenue incontournable, et la première étape pour le mettre en œuvre réside dans la volonté de faire les choses autrement et d'accepter le questionnement qui s'impose, questionnement qui doit être balisé.

La GADD vise à répondre à ces trois constats. Il s'agit d'un outil de questionnement systémique selon six dimensions (éthique, écologique, sociale, économique, culturelle et de gouvernance) qui permet d'évaluer dans quelle mesure des PSPP favorisent l'amélioration des conditions humaines par son action sur le réel. Elle permet à ceux qui l'appliquent de se situer et de proposer des pistes de bonification à des PSPP, dans une perspective d'amélioration continue. L'analyse peut aussi servir à fixer des objectifs, à identifier des indicateurs, à éclairer la prise de décision ou à trouver des compromis favorisant l'appropriation des PSPP.

L'objectif de la grille est de couvrir, dans l'analyse de PSPP, le plus grand nombre d'enjeux associés au développement durable. Cette grille d'analyse est constituée de dimensions, de thèmes et d'objectifs développés à partir de la science et de la pratique et s'inspire de l'analyse des textes des grandes conférences et conventions internationales (Stratégie mondiale de la Conservation, Commission Brundtland, Stratégie pour l'avenir de la Vie, Agenda 21, L'Avenir que nous voulons, etc.) et de Résolutions des Nations Unies. Les objectifs proposés pour chaque dimension servent à composer un indice de la capacité d'un projet à satisfaire aux conditions du développement durable. Depuis près de 30 ans, les experts de la GADD l'utilisent dans leurs recherches et interventions pratiques, ce qui alimente de nouveaux questionnements qui conduisent à des ajustements de la grille sur une base régulière (Annexe 1).

La GADD est un tableur Excel composé de six tableaux chacun portant sur une dimension (se référer à la grille d'analyse). Les tableaux sont répartis dans différents onglets portant le nom des dimensions. Chaque tableau propose un principe et des thèmes. Ces thèmes se déclinent en objectifs qui peuvent être pondérés et évalués en fonction de l'application (PSPP). Pour chaque objectif, des explications (Quoi?), des justifications (Pourquoi?) et des exemples (Comment?) sont repris directement dans le tableur pour en faciliter l'usage (le triangle rouge situé dans le coin supérieur droit des cases permet d'accéder à ces précisions) (Annexe 2).

Chacune des dimensions considérées dans la grille correspond à des principes spécifiques et vise à répondre à des besoins précis, tel que présenté à la figure 1.

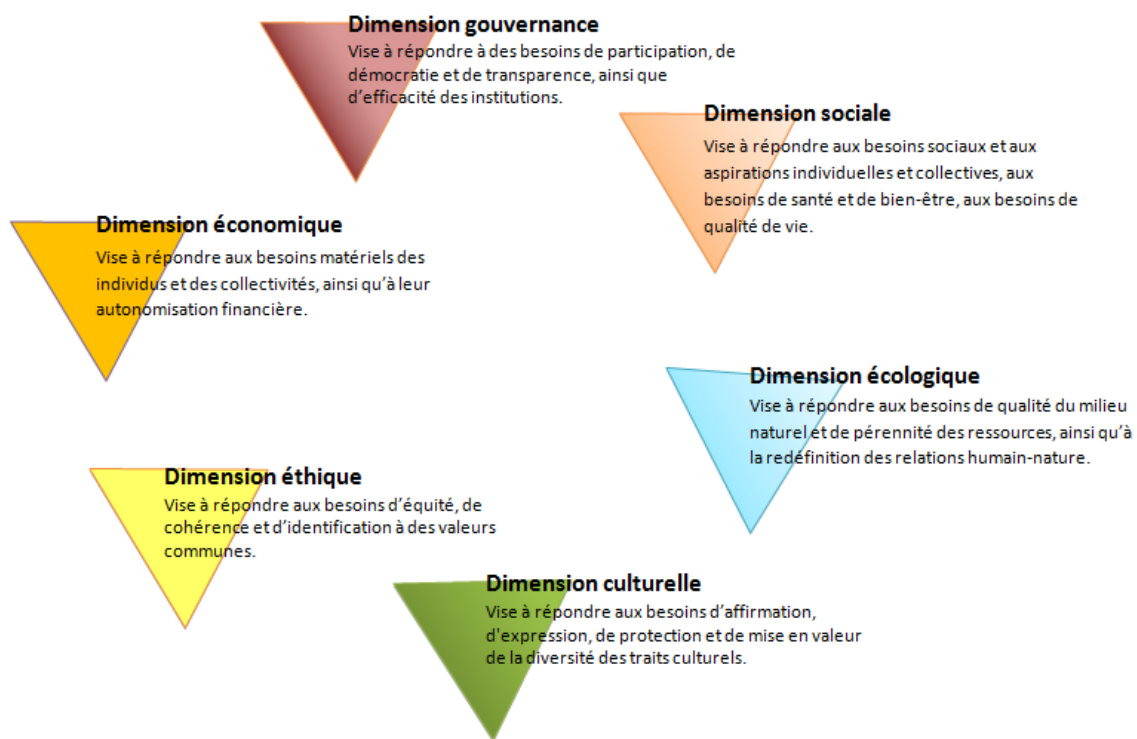


Figure 1 Les six dimensions de la GADD

Ces six dimensions sont étroitement imbriquées et les décisions prises dans le but d'en favoriser une peuvent imposer une charge sur une autre (synergies et antagonismes, C.f. 7.3). Il est important pour les analystes de toujours garder en tête ces synergies et antagonismes. Des actions bonifiant un ou des objectifs ne devraient pas avoir d'impacts négatifs sur d'autres objectifs.

Les interrelations sont intrinsèques aux enjeux du DD. Cette complexité impose aux auteurs de faire certains choix sur la disposition des thèmes dans les dimensions. Dans le

cas de la GADD, ce choix s'est basé sur la notion de besoins humains. La définition du développement durable de Brundtland met la notion des besoins au cœur du développement durable, et c'est par cette loupe que les auteurs ont organisé les dimensions et leurs thèmes. Les six dimensions (sociale, écologique, économique, culturelle, éthique et de gouvernance) répondent à des besoins différents, complémentaires, et interreliés. Par exemple, la dimension sociale vise à répondre aux besoins sociaux et aux aspirations individuelles. C'est dans cette dimension que l'on retrouve les besoins de santé et de bien-être, les besoins de qualité de vie. Ce sont donc les thèmes (40) qui sont associés aux dimensions, tels que présentés à la figure 2. Ensuite, les objectifs (166) sont répartis dans la grille en fonction de leur proximité avec un thème spécifique en fonction de leur contribution. Plusieurs objectifs ayant des liens avec un thème peuvent se retrouver à l'intérieur d'autres thèmes.

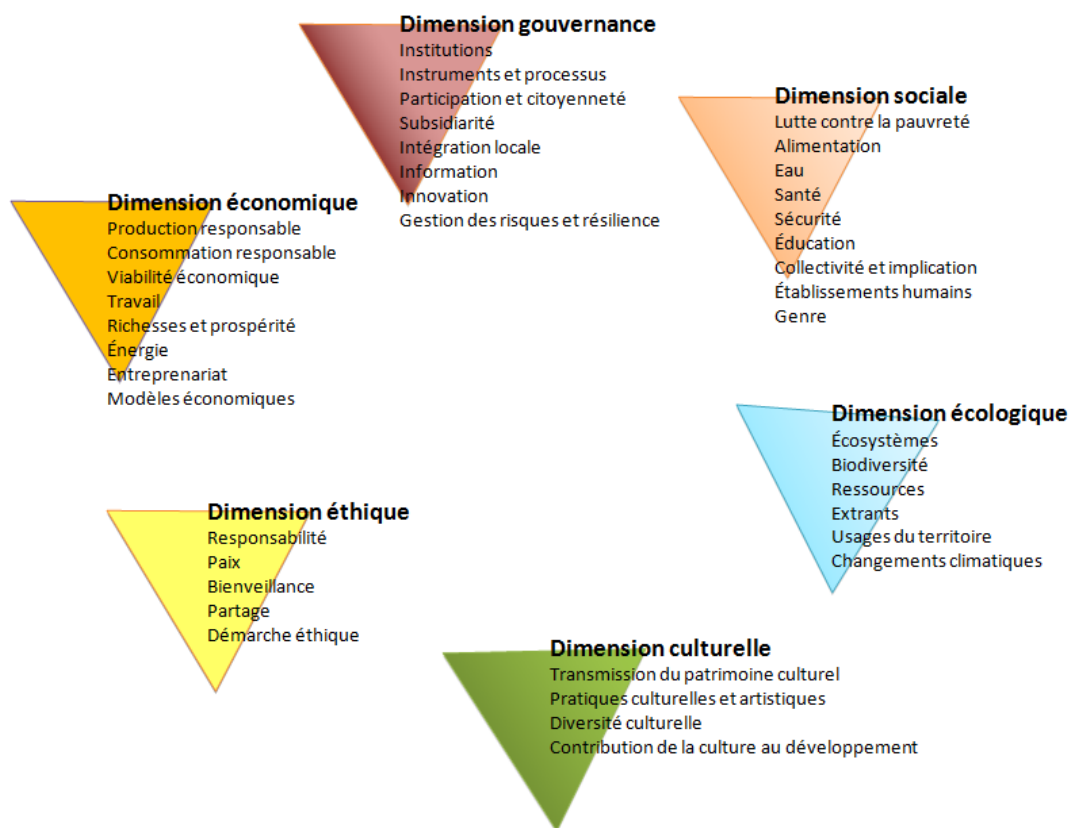


Figure 2 Les quarante thèmes de la GADD

Enfin, la grille permet deux modes d'utilisation, l'analyse sommaire et l'analyse détaillée. Le choix d'un ou l'autre dépend de la nature des PSPP et des objectifs de l'analyse. Des outils de représentation graphique sont aussi générés automatiquement via une analyse détaillée.

2 Grille adaptée aux Objectifs de développement durable

Après plus de 40 ans d'évolution du concept, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, en septembre 2015, dix-sept objectifs de développement durable (ODD) qui s'adressent à tous les pays et constituent, avec leurs 169 cibles, le cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (PDD-H2030). Malgré cette avancée, il reste toujours d'importants défis pour l'opérationnalisation de ces objectifs à l'échelle des pays. On identifie, entre autres, la difficulté de tenir compte des interactions entre des objectifs quelquefois divergents, la gouvernance nationale du développement durable et les modes de mesure et de reddition de comptes nécessaires pour effectuer le suivi de ces ODD. Au cours de la dernière décennie, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a pris des initiatives variées visant à doter les États et gouvernements membres des capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour participer à l'effort mondial de construction du développement durable, notamment par la mise au point d'outils spécifiques et la formation à l'utilisation de ces outils.

Dans la perspective de l'adoption du PDD-H2030, des ODD et leurs cibles, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF, s'est associé à la Chaire en éco-conseil de l'UQAC pour concevoir et entreprendre une initiative unique : l'adaptation aux ODD de la Grille d'analyse de développement durable (GADD), développée et expérimentée dans divers pays et contextes depuis plus de 25 ans. La présente version de la grille d'analyse de développement durable intègre pleinement les ODD et permet de rendre compte de la performance de PSPP en fonction de ces derniers.

3 Avant d'utiliser cette grille d'analyse

3.1 Quand utiliser la grille

L'utilisation de la GADD devrait idéalement être considérée comme un processus d'amélioration continue. Pour des PSPP, une telle approche implique de faire une évaluation sur une base régulière afin de valider qu'ils évoluent dans le sens désiré :

- En amont, l'analyse permet de vérifier si l'acquisition des connaissances et l'analyse des besoins sont suffisantes, elle permet de vérifier quels sont les éléments qui sont sous-représentés ou manquants ;
- Durant la mise en œuvre, l'analyse permet de vérifier la pertinence de la planification, d'orienter les actions, de rechercher des compromis et de formuler des pistes de bonification prioritaires ;
- L'analyse *a posteriori* permet de valider l'ensemble des orientations prises. Il s'agit d'un retour sur les actions établies, car certaines de celles-ci pourraient présenter des effets contre-intuitifs. Elle peut viser l'acquisition de connaissance pour améliorer les PSPP futurs.

Dans le cadre de PSPP, la GADD peut également être utilisée à toutes les étapes du cycle de gestion, tel que précisé à la Figure 3.

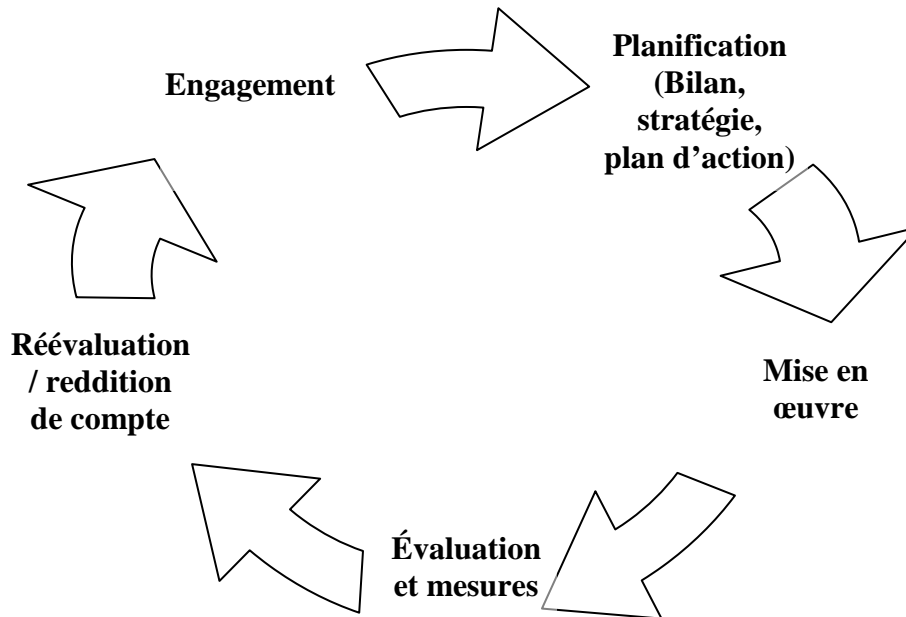


Figure 3 Cycle de gestion du développement durable

- Lors de l'engagement, l'analyse permet d'identifier les objectifs et les principes prioritaires qui vont guider les PSPP. L'analyse permet d'identifier les grands enjeux et besoins auxquels les PSPP devront répondre.
- L'étape suivante est la planification, qui se subdivise en trois sous-étapes : le bilan, la planification stratégique et le plan d'action. La planification implique un questionnement sur le positionnement des initiateurs des PSPP dans leur contexte.
 - Le bilan peut être réalisé en effectuant une analyse de développement durable sur l'ensemble des activités, pour identifier les forces et les lacunes.
 - La planification stratégique permet d'identifier les enjeux, orientations et objectifs en matière de DD, qui peuvent être identifiés et priorisés grâce à la grille d'analyse.
 - Le plan d'action de DD concrétise les PSPP et peut accompagner l'élaboration d'indicateurs et de cibles. La grille d'analyse permet de vérifier si les actions, prises isolément ou conjointement, favorisent d'atteindre les objectifs de développement durable.

- La mise en œuvre implique la réalisation des actions et, dans plusieurs cas, la recherche de compromis, lesquels peuvent être éclairés par les résultats et les pistes de bonification proposées lors d'une analyse de développement durable.
- La phase d'évaluation et de mesure implique le suivi des indicateurs et la recherche de mesures de bonification. La grille d'analyse peut servir à élaborer ces indicateurs et à prioriser certaines pistes de bonification.
- La phase de reddition de comptes implique une communication sur l'atteinte des objectifs. Les outils graphiques de la GADD permettent de communiquer les résultats des évaluations des PSPP.
- La réévaluation implique un retour sur l'expérience et la réflexion sur la poursuite des PSPP. Une évaluation globale avec la grille d'analyse permet de constater le chemin parcouru et de se donner de nouvelles priorités.

3.2 Prémisses à l'analyse

Au-delà de la recherche rigoureuse ayant mené à la conception de la GADD, il faut se rappeler qu'il ne suffit pas d'avoir de bons outils pour analyser des PSPP. Ces outils doivent être utilisés de façon rigoureuse, en portant une attention particulière à trois éléments : la portée de l'analyse, l'analyse des besoins et l'acquisition des connaissances.

3.2.1 Définition de la portée de l'analyse

Pour mesurer l'avancée du développement durable, il est important de déterminer d'abord la portée de l'analyse. Il s'agit d'identifier les limites géographiques, temporelles, opérationnelles (étapes du cycle de vie) de l'évaluation pour limiter la quantité d'information à acquérir. Les difficultés rencontrées dans l'analyse de développement durable viennent souvent du fait que l'équipe d'analystes n'a pas bien défini, de façon consensuelle, la portée de l'analyse. L'utilisation de la grille nécessite un questionnement préalable sur l'application qui doit en être faite, ainsi que sur les objectifs de l'analyse. Les analystes peuvent décrire la portée de l'analyse dans l'onglet « Objectifs et portée de l'analyse ».

3.2.2 L'analyse des besoins

Le second questionnement préalable à l'analyse concerne les besoins auxquels les PSPP doivent répondre. Il existe une multitude d'enjeux, d'objectifs, d'indicateurs de développement durable qui peuvent être visés. De même, des PSPP peuvent identifier les compromis nécessaires pour satisfaire les besoins les plus fondamentaux du plus grand nombre de personnes avant de satisfaire les besoins accessoires ou les préférences de quelques-uns. L'analyse de besoins est primordiale pour bien saisir la nature des compromis que devront faire les parties prenantes qui s'engagent dans des PSPP. Le dialogue sur l'analyse des besoins doit se faire avec les parties prenantes et les résultats devraient être consignés dans la GADD.

3.2.3 L'acquisition de connaissances

Enfin, la dernière étape préalable à l'analyse concerne la compréhension la plus approfondie possible des PSPP et des situations qui les motivent. Cette compréhension passe par de la recherche, des présentations d'experts, des visites de terrain, de la lecture, etc. L'acquisition de connaissances peut toucher les domaines techniques, légales, morales, sociales, économiques, environnementales, etc. L'absence de connaissances suffisantes dans l'un ou l'autre domaine peut engendrer des biais dans les évaluations (C.f. 7.4). L'étendue des connaissances acquises ne peut naturellement être totale. Il faut plutôt savoir poser les bonnes questions et les laisser ouvertes si des réponses satisfaisantes n'ont pas été trouvées. L'ensemble de ces questions ouvertes guidera le choix d'indicateurs de suivi et les hypothèses à vérifier au cours de la réalisation des PSPP.

4 Modes d'utilisation de la GADD

La grille permet deux modes d'utilisation, l'analyse sommaire et l'analyse détaillée. Le choix d'un mode ou d'un autre dépend de la nature des PSPP et des objectifs de l'analyse. Selon que l'analyse sera sommaire ou détaillée, la portée des connaissances requises peut être très différente. L'analyse sommaire sert en premier lieu pour le diagnostic des points forts et des lacunes des PSPP. L'analyse détaillée répond au même objectif avec une évaluation quantifiée et une pondération qui permet de prioriser les actions à entreprendre.

4.1 L'analyse détaillée

L'analyse détaillée exige une pondération et une évaluation quantitative de chacun des objectifs. La pondération permet de calibrer la grille en fonction de la pertinence et de l'importance de chacun des objectifs pour des PSPP. Par exemple, le maintien de la biodiversité risque d'être plus important à considérer dans une Stratégie nationale de développement durable que dans une politique nationale d'éducation. À terme, ce mode d'analyse permet de prioriser les bonifications en fonction de l'importance et de la performance de chaque objectif. L'analyse détaillée nécessite de préférence l'implication d'un expert de l'outil qui, de par sa connaissance de la GADD, connaît les particularités. La démarche complète (explication de la pondération et de l'évaluation) relative à l'analyse détaillée est présentée à la section 6.

À la suite d'une analyse détaillée, des représentations graphiques de la performance des PSPP sont générées automatiquement dans l'outil (Onglet « Résultats »). L'outil principal utilisé pour représenter visuellement les résultats de l'analyse est le diagramme radar qui présente l'évaluation en pourcentage des dimensions éthique, écologique, sociale, économique, culturelle et de gouvernance (moyenne pondérée de l'ensemble des objectifs de chaque dimension, selon le calcul présenté à l'annexe 3).

Enfin, six diagrammes radars sont présentés (un pour chacune des dimensions). Ces diagrammes présentent la moyenne pondérée de l'évaluation des objectifs pour chacun des thèmes d'une dimension. Avec ces graphiques en main, il est possible d'apprécier la performance générale des PSPP, l'équilibre entre les dimensions du développement durable, et la performance de chaque dimension et de chaque thème.

Parmi les avantages de l'analyse détaillée, cette dernière permet:

- d'effectuer un questionnaire plus en profondeur ;
- d'établir des priorités ;
- d'établir des indicateurs ;
- d'évaluer la progression dans un processus d'amélioration continue ;
- d'élargir les représentations ;
- de procéder à une éducation des parties prenantes sur les enjeux du développement durable.

Toutefois, l'analyse détaillée présente certains inconvénients. C'est un processus long qui demande un investissement important en temps et en ressources humaines.

4.2 L'analyse sommaire

Il est possible de procéder à une analyse sommaire en évaluant de façon qualitative la performance des PSPP en regard des différents objectifs du développement durable proposés dans la grille. Ces objectifs ne sont pas pondérés ni évalués de façon quantitative. Le but d'une analyse sommaire est de vérifier l'orientation globale en fonction des principes du développement durable.

Pour effectuer une analyse sommaire, il suffit de soulever les actions planifiées ou en place des PSPP qui répondent aux objectifs de développement durable suggérés dans la GADD.

Il est souhaitable de proposer du même coup des pistes de bonification pour chaque objectif jugé pertinent.

Une analyse sommaire permet d'entamer une réflexion sur chaque aspect et d'identifier des façons de bonifier des PSPP. L'analyse sommaire est le point de départ d'un processus d'amélioration et de consultation. Parmi les avantages de l'analyse sommaire, on peut noter que cette dernière :

- permet de détecter des éléments absents ;
- favorise un processus de questionnement plus large ;
- permet d'identifier les forces et d'indiquer au planificateur ou promoteur s'il est sur la bonne voie ;
- est peu coûteuse en temps et en ressources ;
- permet de comparer rapidement des variantes pour la satisfaction d'un besoin.

Toutefois, c'est une analyse plus superficielle que l'analyse détaillée, elle ne permet pas d'apprécier précisément la performance du projet, elle ne permet pas la priorisation des pistes de bonification, ni le suivi dans le temps de l'évolution des PSPP.

5 Comment réaliser une analyse détaillée

L'analyse détaillée implique une pondération, une évaluation basée sur des planifiées ou en place et l'identification de pistes de bonification au besoin. Ce mode d'analyse permet de prioriser les actions à entreprendre dans une démarche d'amélioration continue. Voici comment procéder pour réaliser chaque étape.

5.1 Pondération des objectifs

Il convient au départ de pondérer chaque objectif en fonction de son importance dans le cadre de PSPP. Le groupe d'analyste doit déterminer les pondérations par **consensus**.

À l'usage, on se rend compte que la pondération se révèle un premier exercice de dialogue dans un groupe d'analystes provenant de différents horizons. En s'entendant sur l'importance relative de divers objectifs par rapport à une situation particulière, les analystes prennent connaissance des valeurs, des aprioris et du vocabulaire des autres.

La pondération est l'élément qui permet d'adapter la GADD aux réalités et au contexte où s'appliquent les PSPP.

«La pondération sert à prioriser les priorités ».

L'équipe d'analystes doit déterminer l'importance de chaque objectif pour les PSPP à l'aide d'une pondération. Pour chacun des objectifs, il faut se poser la question suivante :

L'atteinte de cet objectif est-elle indispensable, nécessaire ou souhaitable pour le succès des PSPP?

Les valeurs numériques de 1 à 3 sont utilisées pour déterminer l'importance à accorder à cet objectif pour les PSPP en question :

- 1 : objectif **souhaitable**: l'atteinte de cet objectif n'est pas jugée importante, ou il est non prioritaire ;
- 2 : objectif **important**: l'atteinte de cet objectif est importante, mais ne figure pas parmi les priorités immédiates en lien avec les besoins visés par les PSPP ;
- 3 : objectif **indispensable**: l'atteinte de cet objectif est importante et figure parmi les priorités immédiates. Il est jugé indispensable au succès et à la réalisation des PSPP.

Obligation de considérer l'ensemble des objectifs

Une des particularités de cette grille d'analyse est qu'elle oblige la considération de l'ensemble des objectifs. Même si plusieurs objectifs peuvent sembler éloignés du PSPP analysé, les utilisateurs ne peuvent en éliminer aucun, car chacun des éléments proposés peut impliquer des enjeux de durabilité. Cela a pour but d'éviter que des parties prenantes soient exclues du questionnement. La démarche d'analyse doit ainsi conserver son caractère global.

Il est important de mentionner que la valeur 0 **ne peut pas être accordée** lors de la pondération, car chacun des objectifs de la grille est pertinent dans une perspective de développement durable. Par conséquent, **tous les objectifs sont soumis à la pondération et l'évaluation.**

La pondération sert à calibrer la grille. En effet, la pondération sera nécessairement différente lors de l'analyse d'un programme d'artisanat ou d'une stratégie énergétique. Aussi, des PSPP de même nature (éducation, industriel, agricole, énergétique, etc.) peuvent avoir des similitudes, mais seront différenciés par des aspects locaux : une même stratégie énergétique ne sera fort probablement pas pondérée de la même façon en Belgique et au Burkina Faso.

Par exemple, dans un projet d'implantation d'établissements scolaires, il est probable que l'objectif « S'assurer de la rentabilité du projet » ou encore de « Valoriser les espèces à caractère symbolique » ne se verra pas pondérer de manière très forte. Si c'est le cas, on leur accordera une pondération de 1, c'est-à-dire qu'il est souhaitable qu'on prenne attention à ces objectifs, mais ce n'est ni important ni indispensable. En revanche, les objectifs « Donner au plus grand nombre la possibilité d'utiliser des biens individuels et collectifs » et « Assurer une éducation de base fonctionnelle à tous » seront probablement indispensables et seraient pondérés à 3.

Ainsi, pour les analystes, on saura tout de suite qu'il est indispensable que les PSPP aient explicitement adopté des planifiées ou en place visant à atteindre ces objectifs. Dans le cas des objectifs souhaitables, il ne sera pas obligatoire de développer des pistes de bonification dans le cas où les PSPP ne répondent pas à l'objectif.

5.2 L'évaluation des objectifs

Une fois pondéré, chaque objectif doit être évalué en répondant à la question suivante :

Comment les PSPP répondent à cet objectif?

Les valeurs numériques de 0 à 100 % sont utilisées pour déterminer la performance des PSPP par rapport à un objectif donné. Le tableau suivant propose une échelle pour cette évaluation :

0-9% : Le PSPP a des impacts négatifs importants sur cet objectif

10-19% : Le PSPP a des impacts négatifs de moyenne importance sur cet objectif

20-29% : Le PSPP a des impacts négatifs faibles sur cet objectif

30-39% : Cet objectif n'est pas pris en compte par le PSPP, mais ce dernier est sans impact sur cet objectif

40-49% : Cet objectif n'est pas pris en compte, mais ce dernier a des impacts positifs indirects sur cet objectif

50-59% : Cet objectif est faiblement pris en compte, sans mesures et actions concrètes, des impacts positifs faibles sont attendus

60-69% : Cet objectif est moyennement pris en compte, avec des actions prévues, mais sans se démarquer de PSPP similaires

70-79% : Cet objectif est pris en compte, avec des actions concrètes et quelques éléments innovants, des impacts positifs sont attendus

80-89% : Cet objectif est bien pris en compte, avec des innovations et des mesures concrètes, des impacts positifs forts sont attendus

90-100% : Cet objectif est fortement pris en compte, le PSPP fait figure d'exemplarité en la matière.

Les analystes peuvent procéder en établissant **une moyenne** de leurs évaluations respectives ou encore s'entendre sur une note commune en fonction de leurs discussions. Les évaluations doivent s'appuyer sur des actions planifiées ou en place pour la justifier. Dans le cas où des informations sont manquantes, l'indice de qualité, croisé à la pondération, fera ressortir l'importance à accorder à une cueillette de données (C.f. 7.4 Indice de la qualité de l'évaluation).

5.3 Actions planifiées ou déjà mises en œuvre

Les actions planifiées ou déjà mises en œuvre doivent être inscrites dans les cases appropriées de la GADD. Elles permettent de justifier les évaluations.

5.4 Pistes de bonification

Les pistes de bonification imaginées et proposées pendant l'analyse doivent être inscrites dans les cases appropriées. Concernant les pistes de bonification, le logiciel génère une cellule rouge pour les objectifs à priorisation « Agir » et « Réagir ». Cela implique que les analystes ont l'obligation d'identifier des bonifications pour l'objectif en question.

À des fins d'opérationnalisation de la mise en œuvre, une fiche de commentaires peut être complétée pour chaque piste de bonification proposée pour les objectifs où le PSPP devrait être bonifié. Il est possible de compléter cet exercice à l'onglet "analyse des bonifications". À chaque piste de bonification devrait correspondre une ligne distincte.

6 Interpréter les résultats de l'analyse

Un rapport d'analyse devrait habituellement être produit à chaque utilisation de la grille. Ce rapport vise principalement à déterminer les objectifs sur lesquels la priorité devrait être mise afin d'améliorer la performance du PSPP en termes de développement durable, mais également à souligner les forces du PSPP ou de l'organisation. Les éléments d'interprétation présentés ici visent à documenter ce rapport d'analyse.

6.1 Diagrammes radars

Ces représentations graphiques présentent visuellement les notes globales obtenues pour chaque dimension (6) et pour chaque thème (40). Toutes les notes sont calculées automatiquement par le tableur. Le détail des équations est présenté à l'annexe 2. La note est un indicateur de la performance des PSPP pour une des dimensions ou pour un thème du développement durable. Elle n'a pas de valeur scientifique, mais elle sert à comparer la performance entre les dimensions, entre les thèmes ou entre les PSPP de même nature. Voici une appréciation qualitative des notes pouvant être obtenues pour une dimension ou pour un thème :

- Moins de 20 % : Situation critique : La dimension ou le thème est affecté négativement par le PSPP ;
- Entre 20 % et 39 % : Situation problématique : La dimension ou le thème est insuffisamment pris en compte dans le PSPP ;
- Entre 40 % et 59 % : Situation perfectible : La dimension ou le thème est faiblement pris en compte dans le PSPP ;
- Entre 60 % et 79 % : Situation satisfaisante : La dimension ou le thème est pris en compte dans le PSPP ;
- Entre 80 % et 100 % : Situation excellente : La dimension ou le thème est fortement considéré dans les PSPP.

L'utilisation de la GADD permet ainsi d'identifier les forces et les faiblesses des PSPP et de mettre en place un processus de bonification. De plus, chaque PSPP étant évalué en fonction de leur propre pondération, c'est leur progression et non leur position initiale qui importe. Cette démarche permet d'éviter les pièges de la comparaison ou de la notation dans l'absolu.

En effet, même si autant un projet de jardin communautaire qu'une stratégie nationale de développement durable peuvent être analysés à travers la GADD, il serait injuste et inapproprié de comparer leurs performances. Cependant, avec certaines précautions, il est possible de comparer des démarches de même nature si la pondération de chacun des objectifs est sensiblement semblable. Dans le meilleur des cas, la GADD permet de comparer des PSPP avec eux-mêmes, au cours de leur évolution.

L'équilibre des pôles :

Des PSPP voulant s'inscrire dans une démarche de développement durable devraient atteindre un seuil minimum de 60% sur l'ensemble des 6 dimensions de la GADD. Des PSPP dont une des dimensions atteint moins de 60 % ont peu de chance de réussir dans la voie du développement durable. Ils devraient donc être retravaillés.

6.2 Priorisation

Un indice de priorisation est généré automatiquement pour chaque objectif pondéré et évalué. Cet indice vise à déterminer les objectifs sur lesquels la priorité devrait être mise afin d'améliorer la performance des PSPP en termes de développement durable. Plus un objectif est jugé important (pondération élevée) et peu performant (évaluation faible), plus il sera urgent de mettre en œuvre des mesures d'amélioration (pistes de bonification) pour cet objectif. La figure 4 présente le mécanisme de priorisation des objectifs.

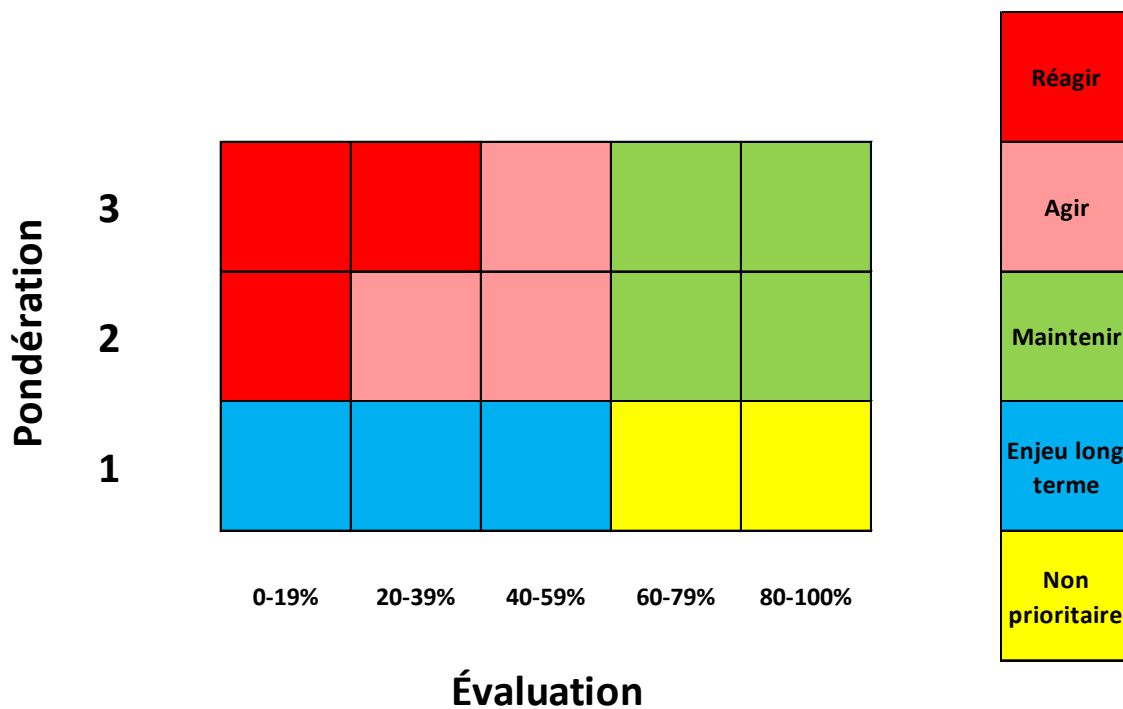


Figure 4 Indice de priorisation

- La priorité « Réagir » s'applique aux objectifs indispensables (pondération de 3) dont l'évaluation est inférieure à 40 % et aux objectifs nécessaires (pondération de 2) dont l'évaluation est inférieure à 20% ;
- La priorité « Agir » s'applique aux objectifs indispensables pour lesquels l'évaluation se situe entre 40 et 59 % ainsi qu'aux objectifs nécessaires pour lesquels l'évaluation est entre 20 et 59 % ;

- La priorité « Maintenir » s'applique aux objectifs indispensables et nécessaires dont l'évaluation est égale ou supérieure à 60 % ;
- La priorité « Enjeu à long terme » s'applique aux objectifs souhaitables (pondération de 1) dont l'évaluation est inférieure à 60 % ;
- La priorité « Non prioritaire » s'applique aux objectifs souhaitables dont l'évaluation est supérieure ou égale à 60 %.

Même si les priorisations sont automatisées dans le logiciel, il est essentiel que les analystes effectuent leur propre interprétation des résultats.

6.3 Enjeux prioritaires

La GADD calcule automatiquement la moyenne des pondérations des objectifs associés à chaque thématique. Une moyenne des pondérations élevée signifie que la majorité des objectifs associés à un thème ont été jugés importants ou indispensables. Le thème représente donc un enjeu majeur associé au PSPP ou à une organisation. Les enjeux prioritaires sont les thèmes pour lesquels la moyenne des pondérations des objectifs associés est égale ou supérieure à 2,5.

Cette moyenne des pondérations est calculée automatiquement par le tableur, pour chaque thème, dans les tableaux correspondants dans l'onglet "Résultats".

6.4 Niveau de réponse aux ODD

Une nouvelle fonctionnalité est présentement à l'étude dans la GADD. Cette fonctionnalité vise à évaluer le niveau de réponse aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les nations en septembre 2015. Les 166 objectifs de la GADD, lorsqu'ils sont intégrés dans les PSPP, permettent de contribuer à l'atteinte de différents ODD. Une matrice a donc été élaborée (onglet Matrice-ODD) pour déterminer dans quelle mesure chaque objectif de la GADD est susceptible de contribuer aux 17 ODD. Une valeur de 0 veut dire que l'objectif de la GADD n'a pas d'impact sur l'ODD, une valeur de 1 signifie que l'objectif a un impact faible ou indirect sur l'ODD, et une valeur de 2 signifie que l'objectif a un impact fort et direct sur l'atteinte d'un ODD.

En fonction de l'analyse (pondération et évaluation) faite avec la GADD, il est possible d'évaluer dans quelle mesure un PSPP contribue à l'atteinte de chaque ODD. Cette contribution est exprimée sous la forme d'un niveau de réponse à l'ODD, qui varie de 0 à 100%, et qui est présenté sous forme de tableau et sous forme de graphique dans l'onglet résultat.

6.5 Indice de la qualité des données

Si la pondération des objectifs repose sur l'intersubjectivité des membres d'une équipe d'analyse, l'évaluation, de son côté, se doit de reposer sur des faits, des réalisations, des actions en cours ou envisagées. Pour faire la meilleure évaluation possible, les données servant à l'évaluation devraient :

1. Provenir directement des PSPP (Corrélation) ;
2. Provenir d'actions complétées et mesurées (Statut) ;
3. Avoir été vérifiées et basées sur des mesures ou sur de la littérature grise (Fiabilité).

Or, en fonction de l'état d'avancement ou de l'étape d'élaboration des PSPP, il est possible que les données récoltées ne rencontrent pas toutes ces conditions.

Par exemple, si l'analyse touche une stratégie en amont de sa mise en œuvre, à l'étape de la conception, il sera impossible pour les analystes de baser leur évaluation sur des actions complétées. Ils devront considérer à ce moment-là des engagements. Or, rien ni personne ne peut garantir aux analystes le succès ou les impacts de la mise en œuvre de ces engagements. Cela peut fausser l'évaluation en amont d'où l'intérêt de répéter l'exercice une fois la stratégie appliquée et les actions mesurées.

L'indice de la qualité des données permet de coter trois éléments : la corrélation, le statut et la fiabilité. Pour chaque objectif, dans la GADD, les analystes doivent évaluer ces trois éléments en lien avec l'objectif en attribuant une valeur, de 1 à 4, correspondant à leur situation.

Corrélation : D'où proviennent les données utilisées pour évaluer l'objectif?

1	Très bien	Directement des PSPP
2	Bien	De PSPP similaires (mêmes besoins, mêmes technologies, même contexte, etc.)
3	Passable	De PSPP différents
4	Faible	De PSPP génériques

Statut : Quel est le degré de maturité de la source des données utilisées pour évaluer l'objectif?

1	Très bien	Des actions complétées et mesurées
2	Bien	Des actions en cours de mise en œuvre
3	Passable	Des actions identifiées dans la planification, actions à entreprendre
4	Faible	Des engagements ou des volontés exprimées par les porteurs des PSPP

Fiabilité : Quelle est la fiabilité des données utilisées pour évaluer l'objectif?

1	Très bien	Les données qui servent à l'évaluation sont vérifiées et basées sur des mesures ou sur de la littérature grise (document produit par les différents paliers gouvernementaux, les universités, les entreprises ou l'industrie).
2	Bien	Les données qui servent à l'évaluation sont vérifiées et sont basées sur des hypothèses ou elles sont non vérifiées et basées sur des mesures.
3	Passable	Les données qui servent à l'évaluation sont non vérifiées et basées sur des hypothèses ou qualifiées par un expert.
4	Faible	Les données qui servent à l'évaluation sont des estimations sans avis d'expert.

Les cotations fournies par les réponses à ces trois questions génèrent automatiquement dans la GADD deux informations sur la qualité de l'évaluation des données :

- 1- La qualité des données : Pour chaque objectif, le logiciel génère une appréciation (Très bien, bien, passable ou faible) sur les bases de la moyenne des trois cotations.
- 2- Les besoins en données : Pour chaque objectif, le logiciel croise la qualité des données avec la pondération pour générer un indice de besoin en données (Figure 5). Plus un objectif est pondéré élevé, et moins la qualité des données est bonne, plus il sera nécessaire de recueillir des données en lien avec les trois critères mentionnés dans les questions.

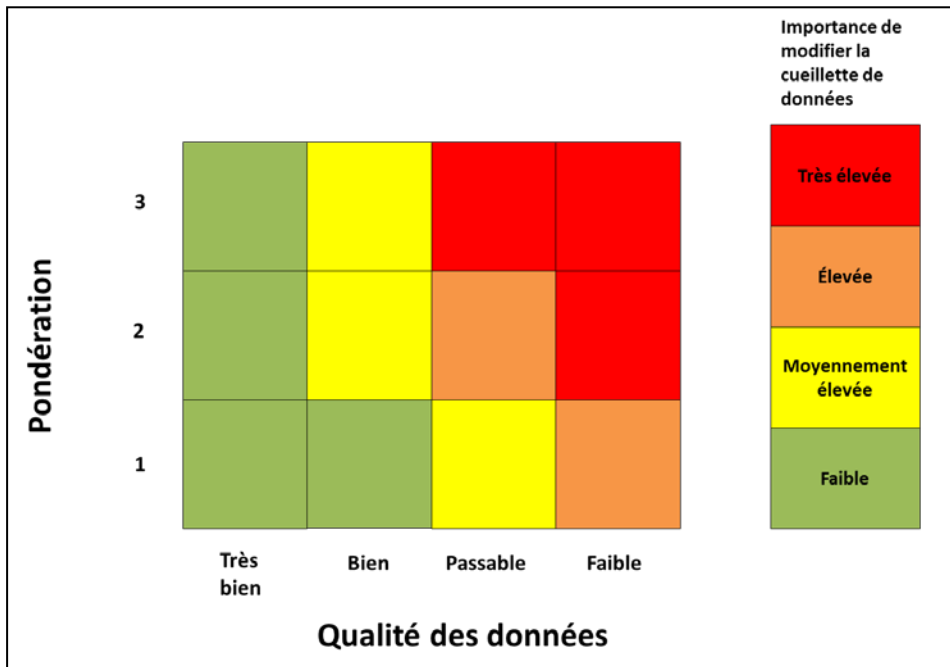


Figure 5 Besoin en données

Il est recommandé que les analystes fassent état des besoins en données dans le rapport d'analyse. Il est possible que ces besoins figurent parmi les pistes de bonification. L'indice de besoin en données a pour objectif de proposer une priorisation aux instances responsables pour améliorer les connaissances sur les différents enjeux du développement durable relevés dans la GADD et ce, en lien avec les besoins des PSPP.

7 Les suites de l'évaluation

La GADD est d'abord un outil de questionnement. Elle vise à élargir la réflexion des acteurs et à stimuler le dialogue sur des PSPP en y intégrant de nouveaux enjeux de développement durable. Au-delà du questionnement, il s'agit d'un outil d'aide à la décision en même temps qu'un outil d'évaluation et de planification. Les résultats d'une analyse illustrent les préoccupations à considérer pour s'assurer d'un développement durable.

Une analyse de développement durable n'est pas une fin en soi. C'est un outil qui doit être intégré dans une démarche plus globale. Une fois l'analyse de développement durable complétée, il est pertinent d'y donner suite en appliquant des pistes de bonification pour les objectifs les plus critiques révélés par l'analyse.

Par la suite, il est pertinent de déterminer des éléments qui peuvent se mesurer (indicateurs), pour permettre aux parties prenantes de s'entendre sur des cibles d'amélioration d'un résultat pour un objectif en particulier.

Par exemple, si l'objectif réduire les émissions de gaz à effet de serre est évalué initialement à 10 %, qu'est-ce qui permettrait de dire qu'il sera éventuellement évalué à 60 %, à 80 %, à 100 %. Pour y arriver, il est pertinent d'élaborer des indicateurs, associés aux objectifs de la grille.

Les pistes de bonification, les indicateurs et les cibles élaborés suite à une analyse permettent de faire un suivi et une évaluation plus rigoureuse des améliorations apportées au projet ou à la démarche. Cette façon de faire permet de déterminer rapidement les carences dans la mise en œuvre de certaines pistes d'amélioration, et de mettre en œuvre des actions correctives.

Conclusion

Le développement durable invite à un changement de paradigme qui était souhaité par la Commission Brundtland en 1987. S'il s'est produit depuis un changement de paradigme dans le monde, ce n'est certainement pas celui qui était décrit dans « Notre avenir à tous ». La population mondiale s'est accrue de deux milliards de nouveaux habitants que nous avons le devoir de nourrir, de soigner et d'éduquer pour respecter le premier des principes du développement durable. Pendant ce temps, les forêts tropicales ont continué à régresser, le CO₂ a continué d'augmenter dans l'atmosphère et les disparités entre les pays riches et pauvres ont continué d'augmenter. Sommes-nous plus loin que jamais du développement durable?

C'est possible. Cependant, diverses initiatives ont vu le jour sur le terrain un peu partout dans le monde. L'humanité apprend à apprivoiser la complexité des problématiques du développement durable. L'Avenir que nous voulons, document adopté par les États membres de l'ONU à l'issue de la Conférence de Rio sur le développement durable (Rio+20) montre le chemin parcouru depuis la conférence de Rio, mais surtout l'énorme tâche à accomplir.

Il reste du pain sur la planche avant que les porteurs des PSPP, tant institutionnels que privés, sachent intégrer l'ensemble des questionnements que suggère le développement durable dans la conception, la réalisation et le suivi. Plusieurs de ces éléments, bien que légitimes, sont souvent considérés comme des externalités. Il faut faire valoir que les réponses à ces questions représentent une aide précieuse à la prise de décisions éclairées, permettant d'orienter notre développement vers une plus grande viabilité.

Dans les groupes de travail portant sur des PSPP, des tiraillements peuvent survenir compte tenu des différents intérêts de chaque membre. La grille peut alors servir à réorienter les intérêts de tous vers ceux qui permettent d'atteindre une meilleure performance en termes de développement durable. Cet outil peut alors rallier les différents acteurs vers des orientations communes, partagées par tous.

Les objectifs du développement durable évoluent. Ils doivent être modulés en fonction de la réalité propre à un milieu, en fonction des valeurs d'une société et de son état de développement. Cet outil d'analyse est donc perfectible. C'est à l'usage, dans des contextes différents et par des personnes connaissant bien leur milieu que nous verrons s'il permet d'atteindre les objectifs pour lesquels il fut élaboré.

Les considérations économiques, écologiques, éthiques, sociales et de gouvernance sont prises en compte dans l'analyse. La grille aide à faire des compromis entre l'atteinte des objectifs dans chacune des dimensions. En conséquence, s'interroger ainsi conduit à poser des actions pour favoriser la durabilité dans toutes ses dimensions.

Bibliographie

- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), (1988). *Notre avenir à tous*. Les Éditions du Fleuve, 432 pages.
- Di Castri, Francesco, (1998), *La fascination de l'an 2000*, préface de Qui a peur de l'an 2000 ? Éditions Multimondes, UNESCO, IEPF, 305 pages.
- Di Castri, Francesco, (2002). Les conditions gagnantes du développement durable, Actes du colloque de Dakar, Francophonie et développement durable, quels enjeux, quelles priorités, IEPF.
- Di Castri, F. (2005). Le développement comme stratégie d'adaptation: nouvelles perspectives opérationnelles. In *Liaison Énergie Francophonie*, vol 68 : Culture et développement durable. 3e trimestre 2005. P. 17-24.
- Gendron, Corinne, (2005). Le développement durable entre durabilité et développement, Actes du colloque Le Développement durable, quels progrès, quels outils, quelle formation, Chaire en éco-conseil et IEPF sous presse.
- Huybens, N. et Tchamba, M. (2012). Les services culturels, sociaux et spirituels de la forêt. In. Villeneuve, C. (dir.), *Forêts et Humains : une communauté de destins*. Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie et Chaire de recherche en éco-conseil.
- Jacobs, P. et Sadler B., (1990). *Développement durable et évaluation environnementale; perspectives de planification d'un avenir commun*, Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale(CCREE), 204 p.
- Nations Unies. (2012). *L'avenir que nous voulons*. Rio de Janeiro.
- Nations Unies. (2015). *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. New York.
- Région Laboratoire du Développement Durable, (1996). *Document de présentation des projets de développement durable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, ÉcoSommet.
- Revérêt, J.P., et Gendron, C., (2002). Le développement durable, entre développement et environnement, *Liaison Énergie-Francophonie*, 55-56-57 :33-37.

- Riffon, O. et Villeneuve, C. (2011). Une typologie du développement durable. In Liaison énergie francophonie, Numéro 88-89, 2e trimestre 2011, IEPF.
- Sadler, B., (1990). *Sustainable development, northern realities and the design and implementation of regional conservation strategies*, In Achieving Sustainable Development through Northern Conservation Strategies, Calgary: Calgary University Press.
- Villeneuve, C. et Rodier, L., (1990). *Vers un réchauffement global, l'effet de serre expliqué*. Multimondes et Environnement Jeunesse, 143 pages.
- Villeneuve, C., (1992). Le développement viable, une approche expérimentale, IN VIVO, vol. 12, no 4.
- Villeneuve, C., (1998a). *Le comité de suivi, une solution à la permanence des consultations publiques*, in : Évaluation d'impacts et participation publique; tendances dans le monde francophone, Comptes-Rendus du 3^e Colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts; Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts (AIÉA-IAIA), Montréal, Québec, Canada, 25 au 28 mai 1998; Collection Environnement de l'Université de Montréal, Hors-Série Numéro 1, p. 169 à 174.
- Villeneuve, C., (1998b). *Qui a peur de l'an 2 000 ?*, Éditions MULTIMONDES, UNESCO, IEPF, 305 pages. Préface de Francesco di Castri.
- Villeneuve, C., (1998c). Discours d'ouverture du congrès NIKAN, Actes du congrès NIKAN, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi.

ANNEXE 1

Historique de la grille d'analyse de la Chaire en éco-conseil

Historique de la grille d'analyse de la Chaire en éco-conseil

L'outil actuel s'est alimenté du travail de nombreux bénévoles et étudiants universitaires, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec, Canada), de Strasbourg (France) et ailleurs dans le monde entre autres lors des ateliers de formation sur la grille qui se sont déroulées dans des pays de la Francophonie depuis 2013. Les auteurs tiennent à souligner spécialement la contribution à l'évolution de l'outil de M. Sibi Bonfils, professeur-associé à la Chaire en éco-conseil et de M. Tounao Kiri, Spécialiste de programme Stratégies nationales et Cadres institutionnels du développement durable à l'Institut de la Francophonie pour le développement durable.

Voici quelques points de repère importants dans l'évolution de cet outil d'analyse, dont l'historique est intimement lié à l'histoire de la Chaire en éco-conseil et des multiples formations qui en découlent.

- 1988-1991 : Un besoin d'opérationnalisation et de contrôle
- 1991-1994 : Élaboration de principes
- 1994-2003 : développement de la grille et premières évaluations
- 2003-2007 : Informatisation de la grille
- 1994 à aujourd'hui : Application et amélioration de l'outil
- 1999-2011 : Élaboration et mise à jour du guide d'utilisation
- Depuis 2006 : Ateliers et formation sur la grille
- 2011 : Mise à jour importante avec l'ajout de l'indice de gouvernance
- 2011 : Élaboration et intégration dans le guide d'une méthodologie d'interprétation des résultats plus précise
- 2014 : Mise à jour et ajouts (dimension culturelle, indice de cohérence et Indice de qualité des données)
- 2014 : Adaptation de la Grille d'analyse de développement durable de l'UQAC pour l'Organisation internationale de la Francophonie.
- 2016 : Adaptation de la Grille d'analyse de développement durable au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies

ANNEXE 2

Détails du calcul des résultats globaux (dimensions et thèmes)

Détails du calcul des résultats globaux (dimensions et thèmes)

La note de chaque objectif est obtenue en multipliant la valeur de l'évaluation par la valeur de la pondération. Ensuite, il faut multiplier la pondération par 100 pour connaître la note maximale qu'aurait pu obtenir l'objectif pour obtenir une valeur relative.

Par exemple, si l'on a pondéré un objectif à 2, et qu'il a été évalué à 40 %, la note obtenue sera de 80 (c.-à-d. $2 * 40$) sur une note maximale de 200 (c.-à-d. $2 * 100$), pour une note de 80/200. Il suffit ensuite de répéter ce calcul pour chaque objectif.

Exemples

- Un objectif pondéré 1 qui aurait une évaluation de 40 aura une note de 40 sur une possibilité de 100
- Un objectif pondéré 2 qui aurait une évaluation de 70 aura une note de 140 sur une possibilité de 200
- Un objectif pondéré 3 qui aurait une évaluation de 20 aura une note de 60 sur une possibilité de 300

Le résultat global d'une dimension (ou d'un thème) est la moyenne pondérée des notes de l'ensemble des objectifs de cette dimension (ou thème).

Pour obtenir la moyenne pondérée, le logiciel fait la somme des notes de tous les objectifs, divisée par la somme des maximums pouvant être atteints pour tous les objectifs.

En prenant pour exemple les trois objectifs de l'encadré précédent, nous obtenons

Une note globale de 240 ($40+140+60$)

Sur un maximum possible de 600 ($100+200+300$)

Ce qui donne un résultat (moyenne pondérée) de 40 % ($240/600$)

C'est de cette façon que sont calculés les résultats globaux des 6 dimensions du développement durable, ainsi que les résultats des 35 thèmes. Ces résultats sont par la suite illustrés par le pentagone, l'indice de gouvernance et les six diagrammes radars.

ANNEXE 3

Vue d'ensemble des dimensions de la GADD-2016

Vue d'ensemble des **dimensions** de la GADD-2016

Dimension gouvernance

Vise à répondre à des besoins de participation, de démocratie et de transparence, ainsi que d'efficacité des institutions.

Dimension sociale

Vise à répondre aux besoins sociaux et aux aspirations individuelles et collectives, aux besoins de santé et de bien-être, aux besoins de qualité de vie.

Dimension économique

Vise à répondre aux besoins matériels des individus et des collectivités, ainsi qu'à leur autonomisation financière.

Dimension écologique

Vise à répondre aux besoins de qualité du milieu naturel et de pérennité des ressources, ainsi qu'à la redéfinition des relations humain-nature.

Dimension éthique

Vise à répondre aux besoins d'équité, de cohérence et d'identification à des valeurs communes.

Dimension culturelle

Vise à répondre aux besoins d'affirmation, d'expression, de protection et de mise en valeur de la diversité des traits culturels.

Vue d'ensemble des thèmes de la GADD-2016

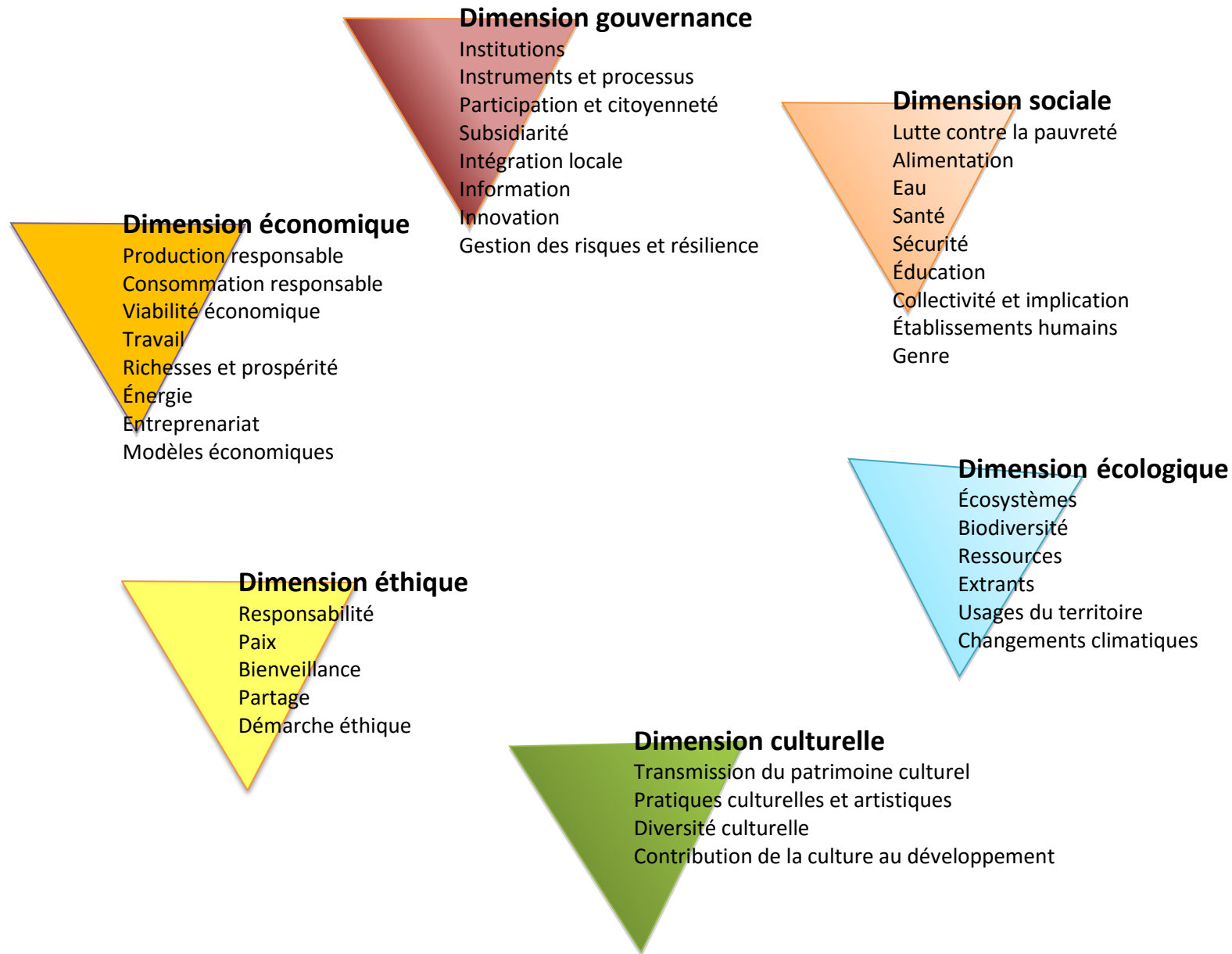


Table des matières

Dimension sociale	5
Thème 1 : Lutte contre la pauvreté	6
Thème 2 : Eau.....	8
Thème 3 : Alimentation	11
Thème 4: Santé	14
Thème 5 : Sécurité	16
Thème 6 : Éducation	18
Thème 7 : Collectivité et implication	21
Thème 8 : Établissements humains	24
Thème 9 : Genre	27
Dimension écologique	29
Thème 1 : Écosystèmes.....	30
Thème 2 : Biodiversité	33
Thème 3 : Ressources	35
Thème 4 : Extrants	38
Thème 5 : Usages du territoire	41
Thème 6 : Changements climatiques.....	43
Dimension économique	45
Thème 1 : Production responsable	46
Thème 2 : Consommation responsable	49
Thème 3 : Viabilité économique	51
Thème 4 : Travail.....	53
Thème 5 : Richesses et prospérité	54
Thème 6 : Énergie	56

Thème 7 : Entreprenariat.....	58
Thème 8 : Modèles économiques.....	60
Dimension culturelle.....	62
Thème 1 : Transmission du patrimoine culturel	63
Thème 2 : Pratiques culturelles et artistiques	65
Thème 3 : Diversité culturelle	68
Thème 4 : Contribution de la culture au développement	70
Dimension éthique.....	71
Thème 1 : Responsabilité.....	72
Thème 2 : Paix.....	74
Thème 3 : Bienveillance	76
Thème 4 : Partage	78
Thème 5 : Démarche éthique	80
Dimension gouvernance	82
Thème 1 : Institutions	83
Thème 2 : Instruments et processus.....	85
Thème 3 : Participation et citoyenneté	87
Thème 4: Subsidiarité	91
Thème 5 : Intégration locale	93
Thème 6 : Information	95
Thème 7 : Innovation	98
Thème 8 : Gestion du risque	100

Dimension sociale

Vise à répondre aux besoins sociaux et aux aspirations individuelles et collectives, aux besoins de santé et de bien-être, aux besoins de qualité de vie.

La dimension sociale du développement durable fait écho aux principes de l'accès au savoir, de santé, de sécurité, de lutte contre la pauvreté, etc.

Cette dimension vise à permettre à tous d'accéder à un niveau acceptable de qualité de vie, dans une perspective d'équité intergénérationnelle et intragénérationnelle, afin d'assurer pour chaque être humain une vie digne et saine. Elle implique de fournir aux individus et aux collectivités des conditions de vie qui permettront l'atteinte d'un sentiment d'harmonie personnelle et de contrôle sur leur vie. C'est la dimension du vivre ensemble dans le respect des différences.

La poursuite d'objectifs sociaux favorise l'épanouissement et la recherche d'un équilibre physique, mental et social chez les individus et dans les collectivités. Une société qui présente moins d'inégalités et de pauvreté est une société plus cohésive et mieux capable de s'adapter.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
<p>Thème 1 : Lutte contre la pauvreté</p>	<p>Quoi? Éliminer la pauvreté en s’occupant en priorité du sort des plus démunis, pour satisfaire les besoins de tous les humains. Réduire le nombre de personnes de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, et quelles qu’en soient les formes, la notion de pauvreté variant en fonction du contexte et des catégories d’acteurs.</p>	<p>Pourquoi? La pauvreté constitue un facteur majeur d’exclusion sociale, de mauvaise santé, de mortalité prématurée et une cause d’iniquité. Les personnes en situation de pauvreté extrême n’ont pas de marge de manœuvre pour satisfaire à leurs besoins essentiels et pour éviter de dégrader leur environnement. Cette situation peut engendrer dans certains contextes des crises humanitaires graves. Il est donc nécessaire de renforcer la résilience des personnes démunies et de réduire leur vulnérabilité aux perturbations économiques, sociales et environnementales.</p>	<p>Comment? En assurant aux plus démunis l'accès à un revenu et aux services essentiels (eau, alimentation, énergie, transport, santé, éducation, logement, etc.) et en éliminant les conditions de vie indignes. En offrant à la fois un soutien immédiat aux personnes en situation de pauvreté (mesures de protection sociale), et en agissant sur les facteurs structurants qui créent les conditions de la pauvreté et des inégalités.</p>
<p>1.1 - Mettre en place des actions soutenant les plus démunis et les plus vulnérables à l'intérieur des communautés locales</p>	<p>Quoi? Agir pour aider les personnes les plus défavorisées et les plus vulnérables dans les communautés locales, ou dans la sphère d’activité d’une organisation. Cela comprend les personnes à faible revenu, à statut précaire, avec des limitations d’emploi, les femmes, les jeunes, les aînés, etc.</p>	<p>Pourquoi? Pour contribuer à réduire les inégalités entre les individus au niveau local, et pour aider les plus démunis à mieux satisfaire leurs besoins, afin de diminuer leur vulnérabilité et favoriser leur participation active à la vitalité et la prospérité de leur communauté.</p>	<p>Comment? En réalisant et en intensifiant des actions ciblant les groupes à risque. En offrant une accessibilité accrue à certains services, à certaines filières économiques porteuses, aux facteurs de production (accès au foncier, etc.), au micro-crédit, etc. En aidant ces personnes et leur famille, par des programmes de soutien, des bourses, des prêts à tes taux raisonnables. En (ré)orientant les personnes défavorisées et vulnérables vers d’autres activités porteuses (petit commerce, activités traditionnelles de transformation de produits agricoles, etc.). En favorisant l’implication dans les organismes ou les campagnes locales, en favorisant le bénévolat, en aidant les organisations caritatives sur le territoire.</p>

<p>1.2 - Mettre en place des actions soutenant les plus démunis et les plus vulnérables au niveau national</p>	<p>Quoi? Agir pour soutenir les plus défavorisés et les plus vulnérables au niveau national. Cela comprend les personnes à faible revenu, à statut précaire, avec des limitations d'emploi, les femmes, les jeunes, les aînés, les minorités (linguistiques, culturelles, religieuses), etc.</p>	<p>Pourquoi? Pour contribuer à réduire les inégalités entre les individus au niveau national, lutter contre les préjugés et pour aider les plus démunis à mieux satisfaire leurs besoins, afin de diminuer leur vulnérabilité et favoriser leur participation active à la prospérité.</p>	<p>Comment? En permettant l'accès des plus démunis à l'éducation et aux autres moyens de création de la richesse. En réalisant des actions ciblant les groupes à risque. En mettant en place des mesures de protection sociale. En facilitant l'accès aux services (énergie, santé, éducation, etc.) et aux facteurs de production. En supportant adéquatement les organisations qui soutiennent les plus défavorisés sur le territoire.</p>
<p>1.3 - Contribuer aux actions visant à réduire la pauvreté au niveau supranational</p>	<p>Quoi? Agir pour aider les plus défavorisés à l'échelle internationale, en particulier dans les pays en voie de développement.</p>	<p>Pourquoi? Pour réduire les inégalités entre les individus et les peuples. Réduire la pauvreté absolue favorise un climat de paix, les relations harmonieuses entre les communautés et les échanges constructifs entre les nations et les cultures.</p>	<p>Comment? En encourageant et en supportant les projets de défense des droits humains, de développement et de coopération avec d'autres pays, dans la région ou à l'extérieur de celle-ci. En supportant les projets qui valorisent les femmes, les jeunes, les cultures autochtones et/ou traditionnelles ou qui visent la solidarité internationale. En favorisant les produits du commerce équitable. En supportant les projets de renforcement des capacités, d'accès à l'éducation et/ou au microcrédit. En mettant en place des mécanismes de coopération sud-sud et nord-sud (partage de connaissances, création de débouchées pour les productions de filières, voyages d'échange, etc.).</p>

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 2 : Eau	Quoi? Garantir l'accès de tous à l'eau potable, assurer un approvisionnement suffisant pour combler tous les autres usages de l'eau, assurer son assainissement ainsi qu'une gestion durable de cette ressource. Assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.	Pourquoi? L'eau est une ressource vitale à la fois pour les humains et pour tous les êtres vivants. Il faut assurer sa saine gestion et son accès pour tous, en évitant les conflits d'usages qui peuvent créer des injustices, affecter la santé et menacer la paix. Des services d'assainissement et d'hygiène adéquats réduisent les risques sur la santé et participent des enjeux de dignité humaine.	Comment? En permettant l'accès à l'eau potable pour tous. En accroissant la connaissance du potentiel des ressources en eau et les capacités de leur mobilisation. En réduisant la pollution, en éliminant l'immersion En réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses dans l'eau. En établissant une hiérarchie des usages en fonction de leur importance pour le maintien de la vie et de la société. En développant la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à son assainissement.
2.1 - Assurer un approvisionnement en eau potable à tous	Quoi? Assurer l'accès universel, pérenne et équitable à l'eau potable, à un coût abordable, afin de réduire le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.	Pourquoi? L'accès à l'eau potable est un droit humain garanti. Le manque d'accès à l'eau potable peut être la cause de plusieurs pathologies affectant au premier chef les enfants. Les efforts requis pour se procurer de l'eau mobilisent particulièrement les femmes.	Comment? En identifiant et caractérisant les ressources en eau et leurs conditions de mobilisation. En protégeant les zones de captage de l'eau et en mettant en place des infrastructures communautaires. En protégeant et restaurant les écosystèmes liés à l'eau, notamment, les forêts situées sur les zones de captage, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs. En développant des infrastructures pour l'accès à l'eau potable le plus près possible des besoins de consommation. En accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes vulnérables. En adoptant et mettre en œuvre un plan communautaire à long terme pour l'entretien des infrastructures (ateliers locaux de

			réparation, fourniture de pièces détachées, etc.), en élaborant un système de suivi-évaluation adéquat des ressources hydrauliques, et en appuyant la décentralisation et la déconcentration des services ruraux d'approvisionnement en eau.
2.2 - Assurer la qualité adéquate pour l'approvisionnement en eau selon les usages	Quoi? Assurer un approvisionnement en eau en quantité et en qualité adéquate pour les différents usages auxquels l'eau est destinée.	Pourquoi? Les différents usages de l'eau (cuisson, hygiène, agriculture, élevage, production industrielle, récréation, navigation) nécessitent de l'eau en qualité et en quantité variables. L'apport suffisant en eau est nécessaire à la santé et au développement.	Comment? En identifiant et caractérisant les ressources en eau et leurs conditions de mobilisation. En augmentant l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs. En établissant une hiérarchie des usages. En garantissant la viabilité des retraits et de l'approvisionnement. En gérant de manière intégrée les ressources en eau.
2.3 - Assurer l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats	Quoi? Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.	Pourquoi? La mauvaise gestion des eaux usées peut être un facteur d'apparition de pathologies graves et de pollutions environnementales.	Comment? En mettant en place des systèmes de traitement des eaux usées individuels et collectifs. En concevant ces systèmes en cohérence avec la qualité et la quantité des eaux à traiter. En maintenant les rejets des eaux traitées sous la capacité d'épuration naturelle des écosystèmes. En promouvant la construction, l'utilisation et l'entretien des ouvrages d'hygiène et d'assainissement de base.
2.4 - Renforcer la participation de la population à la maîtrise de l'eau et à l'amélioration de la gestion de l'eau	Quoi? Impliquer les collectivités et les individus dans des modes de gestion responsables et durables de la ressource eau. Accroître la connaissance de la qualité des plans d'eau, des nappes phréatiques et des eaux souterraines afin de mettre en place des capacités adéquates de leur mobilisation au profit de tous les usagers.	Pourquoi? Les politiques de protection de l'eau reposent en grande partie sur les actions individuelles. Elles sont plus efficaces lorsque les populations réalisent l'importance de cette ressource et les impacts de leur utilisation sur les autres usagers.	Comment? En réalisant et en diffusant l'information sur l'état de la ressource. En réalisant des campagnes de sensibilisation. En travaillant au renforcement des capacités pour la saine gestion collective de l'eau. En mettant en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux. En luttant contre l'ensablement et l'appauvrissement des cours d'eau. En reconnaissant les pratiques coutumières pertinentes à caractériser, documenter et

			valoriser dans le système local et national de gestion des ressources en eau.
--	--	--	---

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 3 : Alimentation	Quoi? Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire par un accès à de la nourriture de qualité en quantité suffisante et selon les préférences alimentaires.. Mettre en œuvre les principes d'un système agroalimentaire agriculture durable.	Pourquoi? Pour que tous aient accès, tout au long de l'année, à une alimentation saine, nutritive et suffisante, afin de maintenir les conditions de leur santé.	Comment? En offrant à la fois un soutien immédiat aux personnes qui sont en déficit alimentaire, et en agissant sur les facteurs structurants qui créent les conditions de manque d'accès à la nourriture de qualité.
3.1 - Assurer l'accès à la nourriture	Quoi? Éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.	Pourquoi? Parce que trop de personnes décèdent encore, partout dans le monde, d'un accès insuffisant à la nourriture. Parce que les déficits qualitatifs et quantitatifs de nourriture affectent le développement des enfants et l'incidence de nombreuses maladies chroniques. Parce que l'insécurité alimentaire peut être un facteur menaçant la paix et encourageant la violence.	Comment? En s'assurant que les plus démunis et les personnes vulnérables, y compris les nourrissons, aient accès à la nourriture. En créant des mécanismes de dépannage (banque alimentaire, , aide alimentaire aux populations affectées par des événements tragiques, populations déplacées etc.).
3.2 - Assurer la qualité nutritionnelle des aliments	Quoi? Répondre aux besoins nutritionnels de tous, et mettre fin à toutes les formes de malnutrition.	Pourquoi? Pour favoriser le maintien des conditions de santé des personnes. Parce que la malnutrition peut être un facteur qui cause des problèmes de santé, notamment des retards de croissance et de développement intellectuel et physique. Parce que des aliments trop faibles éléments nutritifs, trop sucrés, trop gras, trop transformés induisent des pathologies chroniques et l'obésité.	Comment? En favorisant l'alimentation saine et équilibrée. En assurant la disponibilité et l'accès physique et économique à des aliments variés et peu transformés, en particulier pour les enfants, les adolescents, les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes âgées.
3.3 - Assurer la sécurité alimentaire	Quoi? Mettre en place des mécanismes qui permettent d'assurer un accès constant à la nourriture, à toutes les échelles, de l'individu aux collectivités et aux régions.	Pourquoi? Pour assurer la viabilité et la pérennité des systèmes de production alimentaire, pour instaurer des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, de manière à satisfaire les besoins réels des populations. Pour accorder la priorité aux productions qui valorisent les complémentarités au sein de la région.	Comment? En augmentant la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs. En assurant aux producteurs l'accès aux marchés locaux, nationaux et internationaux. En renforçant les capacités d'adaptation aux changements climatiques. En préservant l'accès à une diversité des semences. En

			limitant les pertes post-récoltes et en limitant le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne du producteur au consommateur.
3.4 - Favoriser la souveraineté alimentaire	Quoi ? Assurer aux populations le droit de définir leurs propres politiques et pratiques agricoles et alimentaires, sans dépendance ou soumission à d'autres organisations ou nations.	Pourquoi? Pour réduire la dépendance des individus et des nations pour l'approvisionnement en aliments. Pour permettre aux populations de participer à l'élaboration des politiques agricoles et d'approvisionnement alimentaire.	Comment? En protégeant l'accès aux terres, aux semences, aux ressources productives, au savoir, aux capitaux, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi. En mettant en place des mesures qui limitent la financiarisation de l'agriculture, la privatisation des semences et l'accaparement des terres agricoles. En se protégeant des importations à trop bas prix. En raccourcissant les chaînes d'approvisionnement. En éliminant du système fiscal les générateurs et amplificateurs de nuisances relatives aux différents droits d'entrée des produits importés et facteurs d'accentuation de la pauvreté au niveau des petits producteurs confrontés à la concurrence des produits agroalimentaires importés.
3.5 - Mettre en œuvre des pratiques agricoles et de pêcheries durables	Quoi? Mettre en place des pratiques agricoles et des pêcheries respectueuses des sols, des écosystèmes, des cours d'eau, des lacs et des personnes, qui permettent de satisfaire les besoins nutritionnels tout en maximisant les avantages sociaux, économiques et écologiques de l'agriculture et des pêcheries.	Pourquoi? Pour que les pratiques agricoles et les pêcheries contribuent à la préservation des sols, des populations de poissons, des écosystèmes, à l'activité économique et à la qualité de vie, tout en garantissant le maintien à long terme de la capacité de production.	Comment? En faisant la promotion de pratiques agricoles durables : biologique, locale, avec une agriculture à l'échelle humaine, avec l'agriculture urbaine et communautaire, avec des circuits courts. En encourageant la diversité des cultures. En offrant des emplois durables et des conditions de travail décentes aux travailleurs agricoles. En assurant le bien-être animal dans les élevages. En favorisant la conservation des conditions de renouvellement des stocks de poissons sauvages, en favorisant les pêcheries responsables (traçabilité et

			certification) en limitant les rejets de l'aquaculture dans l'environnement.
--	--	--	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 4: Santé	Quoi? Viser l'état de santé optimal, qui se définit comme le meilleur état de santé que peut atteindre une personne à un moment de son existence, compte tenu des limitations propres à son potentiel génétique et à ses problèmes ou handicaps physiques ou mentaux	Pourquoi? Pour améliorer la qualité de vie et permettre aux personnes et aux communautés de répondre de façon autonome à leurs propres besoins. Pour diminuer la mortalité et la prévalence de plusieurs problèmes de santé évitables. Pour permettre à tous de contribuer, à leur plein potentiel, à la vie en société.	Comment? En débordant du cadre individu-maladie-intervention pour aller vers une combinaison d'approches, à la fois individuelles et ciblant les environnements politique, social, économique et physique, pour renforcer la capacité des personnes et des communautés à agir sur leur santé. En s'assurant que le curatif soit géré de manière efficace et offert à tous selon leurs besoins. En s'assurant de soins palliatifs et d'une fin de vie dans la dignité.
4.1 - Améliorer et maintenir l'état de santé des populations	Quoi? Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.	Pourquoi? Pour améliorer la qualité de vie, le bien-être psychosocial, l'espérance de vie en termes de qualité et de durée. Pour permettre aux personnes et aux communautés de répondre de façon autonome et le plus longtemps possible à leurs propres besoins.	Comment? En réduisant l'émergence et la prévalence de pathologies spécifiques, individuelles ou collectives. En agissant sur les conditions de vie et les milieux qui façonnent les comportements et les modes de vie. En réduisant l'exposition aux risques naturels et technologiques. En renforçant la qualité sanitaire. En basant les systèmes de soins de santé sur les principes d'équité, de prévention de la maladie et de promotion de la santé.
4.2 - Assurer l'accès aux services de santé	Quoi? Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.	Pourquoi? Pour permettre des interventions rapides et efficaces. Pour réduire le taux de mortalité prématurée. Pour un accès équitable à des soins et services essentiels à un état de santé optimal.	Comment? En construisant les infrastructures là où elles sont nécessaires. En facilitant l'accès à une assurance santé. En donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et aux médicaments et vaccins essentiels.
4.3 - Promouvoir les actions préventives en santé, les environnements sains et l'adoption de saines habitudes de vie	Quoi? Engager et privilégier des actions sur les environnements et les milieux de vie, ainsi que sur l'acquisition de compétences individuelles, permettant de prévenir l'apparition de plusieurs pathologies. Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie et de comportements sains et sécuritaires	Pourquoi? La santé préventive permet d'éviter la perte de jouissance de la vie qui résulte de l'apparition d'une pathologie évitable. La prévention et la promotion de modes de vie et d'environnements sains et sécuritaires permettent de diminuer le besoin de soins curatifs et d'améliorer la capacité	Comment? En renforçant la capacité des individus d'agir sur leurs comportements et en favorisant l'adoption de saines habitudes de vie (alimentation saine, mode de vie actif, équilibre travail/loisirs/famille). En créant des environnements physiques, économiques, politiques et socioculturels

	contribuant à prévenir les problèmes d'adaptation sociale, de santé physique et mentale.	de la collectivité à financer les services de soins.	favorables à l'adoption de modes de vie sains et sécuritaires dans les milieux de vie (école, travail, communauté). En offrant des incitations au mieux-vivre et au mieux-être. En luttant contre le tabagisme, les autres toxicomanies, et la violence sous toutes ses formes. En renforçant la capacité des communautés d'agir sur leurs conditions de vie et la qualité de leurs environnements.
4.4 - Réduire les facteurs susceptibles de causer des problèmes de santé mentale	Quoi? Limiter les facteurs de l'environnement des personnes qui sont susceptibles de provoquer l'apparition de problèmes de santé mentale.	Pourquoi? L'atteinte à la santé mentale d'un individu est susceptible de limiter sa capacité de fonctionnement, de diminuer sa qualité de vie et d'imposer à la société des charges économiques importantes.	Comment? En réduisant les facteurs susceptibles de causer des stress importants aux individus (bruit, insécurité, violence, drogues). En favorisant l'accès aux loisirs et à la détente. En mettant en place des mesures visant à diminuer la pression mise sur les individus.
4.5 - Répondre aux besoins spécifiques de santé maternelle et infantile	Quoi? Répondre en priorité aux besoins plus particuliers des mères, des femmes enceintes ou allaitantes, des nourrissons et des enfants.	Pourquoi? Pour diminuer le taux de mortalité maternelle et éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants. Pour s'assurer de la possibilité pour chaque enfant d'exprimer son potentiel tout au long de sa vie.	Comment? En assurant l'accès à des soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins d'information, d'éducation et de planification familiale. En considérant la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux. En assurant l'accès aux services de santé pour les enfants et les nouveaux-nés.
4.6 - Réduire les nuisances	Quoi? Limiter les facteurs constituant des nuisances ou nuisant à la qualité de vie ou à la santé (pollution visuelle, esthétique, lumineuse, sonore, vibrations, poussières, ondes, etc.).	Pourquoi? Certaines nuisances peuvent avoir des impacts sur le bien-être, sur la santé et sur la sécurité des citoyens vivant à proximité, en particulier pour les personnes qui subissent des expositions sur le long terme.	Comment? En limitant la pollution lumineuse, visuelle, olfactive. En diminuant les émissions de poussières fines en suspension. En réduisant les nuisances sonores et en préservant les zones calmes. En requalifiant les espaces soumis à une forte pression. En réduisant les radiations électromagnétiques.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 5 : Sécurité	Quoi? Limiter les facteurs susceptibles de représenter des dangers pour la personne (criminalité, accidents, conditions de travail, habitation, milieu de vie, mobilité, alimentation, loisirs, etc.).	Pourquoi? La sécurité et le sentiment de sécurité sont nécessaires au bien-être, à la liberté d'action des individus et au maintien de leur intégrité physique et mentale.	Comment? En agissant sur les comportements et sur les environnements, en privilégiant les actions qui favorisent l'intégrité physique et psychologique des humains et qui visent à ne pas faire subir un risque déraisonnable à ceux-ci.
5.1 - Créer un sentiment de sécurité	Quoi? Fournir des conditions permettant d'assurer un sentiment et une perception de sécurité collective et individuelle.	Pourquoi? Une personne dont la sécurité n'est pas menacée devrait également se sentir en sécurité. Le sentiment de sécurité permet de favoriser la réalisation de soi à travers des activités valorisantes.	Comment? En considérant les exigences liées à la sécurité publique. En remplaçant les équipements hors service, le mobilier détérioré ou vétuste qui diminuent le sentiment de sécurité, en favorisant la propreté. En évitant les zones à risque. En améliorant la sécurité routière.
5.2 - Assurer une sécurité effective	Quoi? Mettre en place des mécanismes préventifs permettant une sécurité effective. Ces mécanismes préventifs peuvent être incitatifs ou dissuasifs, obligatoires ou volontaires, en fonction du niveau de risque estimé, à l'échelle des individus et des collectivités.	Pourquoi? L'augmentation de la sécurité permet d'éviter des incidents ou des accidents qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la santé, sur la qualité de vie, sur le bien-être individuel et collectif et notamment entraîner des coûts économiques importants pour les individus et les collectivités.	Comment? En assurant l'accès de tous à un logement salubre, sécuritaire et stable. En optimisant la qualité des aménagements physiques de travail afin de diminuer les accidents professionnels. En mettant en place des mesures visant à réduire la criminalité, la violence conjugale, les accidents du trafic, les accidents de ménage. En améliorant la protection contre les catastrophes naturelles, la sécurité d'approvisionnement (énergie, eau, etc.), les services en cas d'urgence. En assurant en priorité la sécurité des filles, des femmes et des personnes vulnérables. En faisant la promotion de l'analyse de risques et en priorisant les actions préventives dans les domaines où la fréquence et la gravité des incidents sont les plus importantes. En mettant en place des actions de prévention des risques de terrorisme et d'atteinte à la sécurité de la population.

<p>5.3 - Assurer l'éducation de base à la sécurité</p>	<p>Quoi? Favoriser une responsabilisation des individus par rapport à leur propre intégrité physique.</p>	<p>Pourquoi? La prise en charge de leur sécurité par les individus permet de diminuer les besoins de réglementation, de sanctions et de contrôle en plus d'améliorer leur sentiment de liberté individuelle.</p>	<p>Comment? En créant des formations, des campagnes de sensibilisation, en diffusant des exemples de bonnes pratiques. En diffusant les résultats des analyses de risques et en les comparant. En éduquant et en protégeant les jeunes contre les risques de toute forme de radicalisation.</p>
--	--	---	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 6 : Éducation	Quoi? Permettre aux personnes de développer des connaissances et des compétences qui favorisent leur autonomie et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.	Pourquoi? L'éducation vise à rendre les gens plus autonomes, à stimuler l'innovation et la productivité, ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation du public à la mise en œuvre du développement durable.	Comment? En facilitant l'accès à différents types et niveaux de formation tout au long de la vie. En favorisant la continuité et la croissance dans le cheminement du besoin d'éducation : l'accès, l'éducation de base, l'éducation supérieure et la formation continue.
6.1 - Assurer l'accès à un système qui permet une éducation de qualité	Quoi? Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et abordable, en considérant que l'éducation permet de former des citoyens dont la contribution à la société ne se limite pas au marché du travail.	Pourquoi? : Pour assurer l'égalité des chances et permettre à tous de développer leur capacité à agir sur leur destinée. Pour qu'un plus grand nombre de personnes soit outillé pour satisfaire à leurs besoins matériels de la façon la plus autonome possible.	Comment? : En garantissant un accès sécuritaire aux lieux d'éducation. En instaurant la gratuité scolaire. En assurant l'accès des femmes et des filles au système scolaire et à l'enseignement supérieur, mais aussi des personnes vulnérables, handicapées, des peuples autochtones et aux groupes minoritaires. En faisant construire des établissements scolaires adaptés et sains. En offrant des programmes de bourses. En augmentant le nombre d'enseignants qualifiés et en créant les postes pour les employer.
6.2 - Assurer une éducation de base fonctionnelle pour tous	Quoi? Assurer à tous les individus un niveau minimal d'éducation fonctionnelle, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile, y compris l'alphabétisation et la numératie.	Pourquoi? Une éducation de base favorise la réalisation et l'accomplissement des individus en société. Savoir lire, écrire, compter, mais également penser et critiquer, offre davantage de liberté aux individus. L'accès aux TIC ouvre un potentiel d'autonomie aux individus et aux collectivités pour découvrir des potentialités, faire valoir leurs idées et innover.	Comment? En faisant en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire. En mettant en place des activités de développement et de soins de la petite enfance et une éducation préscolaire de qualité. En améliorant l'offre de formation dans le domaine de l'école obligatoire et de l'école non obligatoire. En accompagnant les parents dans l'éducation des enfants qui ne vont pas à l'école. En améliorant l'offre de places d'apprentissage et de formation. En faisant la promotion de l'éducation et en donnant aux individus les moyens d'acquérir une éducation de base. En favorisant l'accès à Internet et aux

			banques de données, aux réseaux sociaux et autres outils numériques permettant le partage d'information.
6.3 - Favoriser l'accès de chacun à son niveau d'éducation désiré	Quoi? Permettre aux individus de développer les compétences qu'ils désirent et faciliter l'accès au niveau d'éducation souhaité par un individu (y compris les formations professionnelles et les études de haut niveau).	Pourquoi? Ce niveau d'éducation reflète le besoin identifié par et pour l'individu à un moment de son existence, afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est donné. Pour qu'un plus grand nombre de personnes soit outillé pour satisfaire à leurs besoins matériels de la façon la plus autonome possible.	Comment? En améliorant l'offre de formation dans le domaine de formation professionnelle ou de haut niveau (technique et universitaire), en améliorant l'offre de places d'apprentissage et de formation. En donnant aux individus les moyens d'acquérir le niveau d'éducation souhaité. En augmentant l'offre de formation à l'auto-emploi.
6.4 - Permettre l'accès à une éducation et à une formation continue	Quoi? Faciliter l'accès à des programmes de formation continue, de requalification ou de développement de compétences. Maintenir, valoriser et partager les connaissances et les compétences humaines acquises par l'exercice d'une activité.	Pourquoi? Pour favoriser l'évolution personnelle des individus et leur permettre de maintenir leurs compétences à jour. Pour favoriser la transmission des savoir-faire aux générations futures. Pour assurer l'accès à l'éducation tout au long de la vie. Pour favoriser l'adaptation optimale des compétences à l'évolution des technologies et des besoins.	Comment? En améliorant l'offre de formation des adultes et de formation non professionnelle. En développant des plans et des programmes de formation continue. En préparant la main d'œuvre à occuper les emplois par des mécanismes adéquats de formation, dont la requalification. En favorisant la diffusion de savoirs, de savoir-faire, d'expériences et de pratiques. En organisant des activités de stage et de mentorat.
6.5 - Éduquer au développement durable et à la citoyenneté	Quoi? Faire en sorte que tous acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle. Promouvoir la connaissance des Objectifs de développement durable	Pourquoi? Pour permettre aux individus et aux collectivités de comprendre que nous sommes une communauté de destin planétaire, interdépendants entre humains, et avec la nature. Pour comprendre nos responsabilités et devoirs en lien avec notre appartenance aux autres et à la nature. Pour apprendre à être et à vivre ensemble, à se transformer et à transformer la société. Pour mesurer les progrès réels d'une société vers la durabilité.	Comment? En favorisant l'alphabétisation écologique, qui suppose les capacités de comprendre, de critiquer et d'agir pour un développement durable. En développant la pensée critique et la pensée complexe, y compris la capacité des personnes à intégrer les différentes dimensions relatives à toute activité humaine dans le processus de prise de décision au niveau individuel et collectif. En incitant, en préparant et en supportant les personnes dans l'exercice de la citoyenneté active. En renseignant

			les citoyens sur leurs droits et responsabilités. En augmentant la capacité d'agir et de participer des personnes et des groupes, en favorisant l'émergence de projets citoyens. En accroissant la capacité organisationnelle et technique d'éducation au développement durable.
--	--	--	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 7 : Collectivité et implication	Quoi? La collectivité est le milieu social où les individus se développent. Dans une perspective de développement durable, les collectivités locales devraient être cohésives, connectées, autonomes et résilientes. L'implication des individus dans leur collectivité réfère à toute forme d'occupation valorisante (dont un emploi, rémunéré ou pas).	Pourquoi? La cohésion et la solidarité dans une collectivité peuvent en augmenter la résilience et l'autonomie. La qualité du milieu social d'un individu est un déterminant important de sa santé et de son bien-être. Une occupation valorisante de ces individus favorise l'épanouissement personnel et stimule son engagement envers la collectivité.	Comment? En créant un climat de vie sain et agréable, en favorisant la cohésion sociale et la saine communication dans les communautés locales. En favorisant la connectivité entre les personnes et entre les groupes. En multipliant les possibilités de choix d'occupations pour les individus. En favorisant l'investissement personnel à long terme et l'engagement citoyen. En laissant la liberté à l'individu d'accorder une valeur à une occupation selon une échelle personnelle. En reconnaissant l'autre non pas pour sa fonction économique, mais dans sa mission d'humain.
7.1 - Promouvoir l'implication	Quoi? Offrir à toute personne la possibilité d'un investissement et d'un engagement personnel à long terme dans une activité économique, culturelle, sociale, politique, indépendamment de son âge, de son sexe, de ses handicaps, de son appartenance ethnique, de ses origines, de sa religion ou de son statut économique ou autre.	Pourquoi? L'individu qui s'investit dispose d'occasions pour se réaliser pleinement et pour tenter de faire sa marque dans sa collectivité ou son entreprise, ce qui peut augmenter son sentiment d'accomplissement personnel.	Comment? En multipliant les opportunités d'implication pour les individus. En autonomisant toutes les personnes et en favorisant leur intégration sociale. En offrant une certaine stabilité d'emploi aux employés ou aux bénévoles, en favorisant le travail à temps plein pour les personnes qui le désirent. En offrant l'égalité des chances aux femmes et aux filles.
7.2 - Valoriser et reconnaître l'accomplissement personnel et collectif	Quoi? Reconnaître à la fois les efforts consentis et les accomplissements des individus dans l'atteinte d'objectifs personnels ou collectifs.	Pourquoi? Lorsque des individus ou des groupes atteignent des objectifs qu'ils se sont fixés en utilisant les moyens acceptables pour y parvenir, la valorisation de ce succès peut susciter l'émulation et participer à l'amélioration des pratiques. Pour motiver le développement personnel et inspirer les générations futures.	Comment? En identifiant des objectifs et des moyens pour les atteindre. En laissant les individus et les collectivités exprimer leurs aspirations propres. En donnant aux individus l'occasion de s'accomplir et d'être reconnus dans leurs accomplissements par divers moyens de reconnaissance. En faisant reconnaître les initiatives fructueuses, en diffusant les

			façons de faire efficaces. En soulignant l'apport des femmes et filles à la collectivité.
7.3 - Favoriser la cohésion sociale	Quoi? Créer un climat de vie sain et agréable, favorisant la cohésion sociale, dans les communautés locales ou dans la collectivité.	Pourquoi? La cohésion sociale augmente la résistance et la résilience des individus et des collectivités face aux changements ou aux perturbations. Elle développe chez les personnes un sentiment d'appartenance à un groupe et participe à créer une communauté de soutien aux personnes plus démunies. Elle favorise un climat de vie riche et agréable. L'appartenance à un groupe, à une région ou à un territoire peut être un outil de responsabilisation des individus qui les incite à s'engager dans des activités d'investissement plutôt que de consommation destructive.	Comment? En renforçant les valeurs de respect, de solidarité, d'ouverture. En développant des réseaux de soutien, d'entraide et d'intégration. En valorisant les relations harmonieuses, les bonnes interactions et l'apprentissage du vivre ensemble. En créant des lieux d'échange et de dialogue. En organisant des activités de groupe, en développant des projets collectifs. En favorisant l'investissement, en reconnaissant publiquement les réalisations personnelles et collectives.
7.4 - Favoriser la connectivité	Quoi? Favoriser les échanges d'informations et le dialogue entre les individus, au sein d'une collectivité et entre les collectivités, entre les cultures, au niveau national et international.	Pourquoi? Pour permettre aux citoyens, groupes et organisations de sentir qu'ils font partie intégrante d'un groupe, d'une communauté. Pour donner à tous l'opportunité de s'enrichir et d'évoluer au contact des autres.	Comment? En mettant le plus de gens possible en relation les uns avec les autres. En encourageant le dialogue social, en créant des lieux et des occasions de rencontre, en renforçant la convivialité et en favorisant la mixité sociale. En s'opposant à toutes les formes d'incivilité, de violence ou de ségrégation sociale. En réduisant la fracture numérique. En mettant en place des mesures qui facilitent la mobilité.
7.5 - Permettre le développement de l'estime de soi et de la confiance en soi	Quoi? Favoriser les conditions qui permettent aux individus de développer un sentiment de confiance en soi et d'estime personnelle.	Pourquoi? La confiance en soi est un préalable à l'implication des individus dans la collectivité. L'estime et la confiance en soi incitent au dépassement personnel et à l'entrepreneuriat, favorisent l'ouverture et la communication entre les êtres humains.	Comment? En valorisant les connaissances, les compétences et les réalisations des individus, en supportant les initiatives individuelles, en offrant du support au développement personnel et du soutien aux personnes traversant des épreuves personnelles ou collectives. En mettant en place des mesures contre

			toutes les formes de marginalisation et d'intimidation des individus à tous les âges.
7.6 - Améliorer l'autonomie et la résilience des collectivités	Quoi? Mettre en place des mesures pour le développement de l'autonomie, non pas dans une recherche de l'autarcie, mais pour disposer d'alternatives et favoriser la résilience et l'adaptation.	Pourquoi? Un individu, une collectivité, un pays qui ne dépendent pas d'un système extérieur pour la satisfaction de leurs besoins sont plus résistants et plus résilients aux fluctuations des conditions des marchés ou aux événements imprévus.	Comment? En privilégiant la formation pour tous, la mise en valeur des connaissances traditionnelles et des innovations, la liberté des individus et l'appropriation par ceux-ci des moyens de prendre en main leur destinée. En mettant en place des politiques, des mécanismes, des instruments pour favoriser l'autonomie à l'échelle territoriale. En mettant en place des mesures de promotion, de valorisation et d'optimisation des ressources et des savoir-faire locaux.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 8 : Établissements humains	Quoi? Les établissements humains incluent toutes les infrastructures développées sur un territoire pour y permettre l'installation et le développement d'une collectivité.	Pourquoi? La quantité, la qualité et la durabilité des établissements humains impactent directement la qualité de vie et les possibilités de développements individuels et collectifs.	Comment? En développant des infrastructures résilientes et durables afin de permettre aux individus de se loger, de se déplacer, de s'occuper et de se divertir.
8.1 - Assurer l'accès au logement	Quoi? Garantir à tous l'accès à un logement salubre, adéquat, sûr, et à un coût abordable.	Pourquoi? L'accès à un logement permet aux individus de jouir d'une certaine forme de sécurité et de protection.	Comment? En construisant des logements en quantité suffisante. En assurant la présence sur un territoire de différents types de logements, en fonction des besoins identifiés. En développant des logements à des coûts abordables. En limitant la spéculation. En encadrant et en vérifiant la salubrité des logements, surtout pour le locatif. Favoriser la reconversion et la stabilisation foncière des friches urbaines (bidonvilles, favelas, etc.)
8.2 - Favoriser la mobilité durable	Quoi? Assurer l'accès à des systèmes de transport fiables et sécuritaires, pour les biens et les personnes, à un coût abordable.	Pourquoi? La mobilité est un besoin humain fondamental, la possibilité de se déplacer sur un territoire favorise l'autonomie et l'occupation des personnes. Les infrastructures pour le transport des marchandises favorisent les échanges et le développement économique et quelquefois déterminent la vocation des quartiers urbains. La mobilité durable permet de lutter contre de nombreux problèmes environnementaux liés à l'usage de l'automobile. La mobilité durable est un outil de lutte à la pauvreté.	Comment? En planifiant et en développant de manière intégrée et cohérente les infrastructures de transport routier, maritime, ferroviaire et aérien nécessaires. En développant des infrastructures pour la mobilité active. En développant les transports publics. En assurant l'accessibilité pour les personnes en situation vulnérable, les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées. En améliorant la sécurité routière.
8.3 - Aménager des infrastructures durables	Quoi? Planifier et aménager, à l'échelle des territoires, l'ensemble des infrastructures sur un territoire de manière à assurer leur caractère suffisant, résilient et durable.	Pourquoi? La présence sur un territoire d'infrastructures durables et accessibles favorise le développement économique et le bien-être des personnes qui l'habitent.	Comment? En favorisant la construction durable des bâtiments, dans une perspective de cycle de vie. En privilégiant un accès universel aux infrastructures, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et

			des personnes handicapées. En renforçant l'appui financier, technologique et technique pour le développement d'infrastructures durables et de qualité. En favorisant les matériaux et techniques de construction de moindre impact. En favorisant le recyclage et la reconversion des édifices à leur démolition.
8.4 - Promouvoir des villes et des établissements humains durables	Quoi? Promouvoir l'implantation de villes et des établissements humains durables et la transformation des établissements existants pour qu'ils soient ouverts, sûrs, résilients et durables.	Pourquoi? La qualité de vie et les opportunités offertes aux personnes sont dépendantes de la quantité, de la qualité et du caractère durables des établissements humains qu'ils habitent et occupent. Un espace de vie durable devrait permettre aux individus de satisfaire l'ensemble de ses besoins.	Comment? En assurant le développement, la maintenance, la rénovation et l'adaptation des espaces urbains construits et naturels dans l'optique d'offrir un environnement humain satisfaisant. En renforçant l'usage des outils de planification et de gestion participatifs, intégrés et durables des établissements humains. En réduisant l'impact environnemental des villes. En adaptant les établissements à la culture locale. En améliorant la qualité de l'air et la gestion des déchets. En favorisant la densification de l'habitat urbain là où la ville est gérée de façon adéquate. En assurant à tous, en particulier aux femmes et enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées, l'accès à des espaces bâtis et à des espaces verts, à des services et à des établissements sûrs.
8.5 - Sécuriser et fiabiliser le domaine foncier	Quoi? Mettre en place des mécanismes qui permettent de conserver le contrôle sur la gestion des terres et du territoire, pour les individus et pour les nations.	Pourquoi? Le contrôle de la gestion du territoire permet de faire les choix appropriés afin de satisfaire, sur un territoire, les besoins de tous.	Comment? En mettant en place un régime foncier clair et stable permettant la mixité des usages privés et collectifs. En mettant en place des mécanismes qui permettent d'éviter la spéculation. En garantissant aux individus et aux collectivités la possibilité d'accéder à la terre. En favorisant l'équité dans l'accès à

			la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété.
8.6 - Viser l'équité et la solidarité territoriale	Quoi? Mettre en place des mesures qui permettent d'instaurer un équilibre entre le niveau de développement dans différents territoires, notamment entre le rural et l'urbain, et entre les régions.	Pourquoi? Les territoires présentent des caractéristiques différentes qui exigent qu'on en tienne compte dans la satisfaction des besoins de leurs habitants. Une approche équitable et solidaire implique que l'attribution des ressources soit gérée en fonction des besoins des populations des différents territoires, pour permettre la satisfaction des besoins de tous.	Comment? En documentant et en faisant valoir les liens de dépendance réciproque entre les territoires. En suscitant l'intérêt des communautés pour les populations des autres territoires. En renouvelant les liens et en développant de nouveaux partenariats entre les territoires, notamment entre les urbains et les ruraux. En reconnaissant les droits des communautés rurales et des régions périphériques de mettre en valeur les ressources sur leur territoire. En exprimant de la solidarité et de la reconnaissance envers les milieux qui fournissent les ressources et qui rendent les services, et en leur fournissant les ressources pour qu'elles poursuivent cette contribution. En favorisant l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux entre zones urbaines, périurbaines et rurales. En renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
--------------------	------	----------	---------

<p>Thème 9 : Genre</p>	<p>Quoi? Faire cesser la hiérarchisation des individus en fonction de leur genre, afin d'assurer l'égalité des chances et l'équité entre les genres.</p>	<p>Pourquoi? Pour cesser toute forme de violence faite aux femmes et pour faire cesser toute forme de discrimination relative au genre. La différenciation entre les genres est avant tout un construit social qui conduit souvent à des inégalités systémiques. Une société plus égalitaire entre les genres permet d'assurer une meilleure éducation pour tous, améliore la santé générale de la population, favorise l'occupation valorisante pour chacun et assure une sécurité effective en réduisant la violence.</p>	<p>Comment? En entreprenant des réformes visant à donner aux femmes l'égalité des droits. En assurant l'équité entre les genres dans tous les contextes et à tous les niveaux. Offrir l'autonomie toutes les femmes et les filles.</p>
<p>9.1 - Viser l'égalité des droits sans distinction des genres</p>	<p>Quoi? Assurer l'égalité des droits et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.</p>	<p>Pourquoi? Pour promouvoir la justice et mettre fin à toute forme de discrimination. Pour que toutes et tous tirent avantage, de manière égale, des progrès et du développement.</p>	<p>Comment? En entreprenant des réformes visant à donner aux femmes l'égalité des droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et le contrôle foncier et autres formes de propriété, services financiers, héritage et ressources naturelles. En garantissant l'accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique. En garantissant aux femmes l'accès aux moyens de production de la richesse. Donner accès à la participation démocratique et au gouvernement.</p>
<p>9.2 - Viser l'équité entre les genres</p>	<p>Quoi? Donner à chaque personne ce dont elle a besoin pour s'épanouir et vivre des vies saines, sans considération du genre.</p>	<p>Pourquoi? Pour mettre fin aux iniquités entre les hommes et les femmes, à tout âge et partout dans le monde.</p>	<p>Comment? En mettant fin à toute forme de discrimination. En reconnaissant la distinction entre les genres, mais sans associer systématiquement des tâches ou caractéristiques à un genre spécifique. En œuvrant à changer les mentalités. En faisant la promotion de l'analyse différenciée selon les genres. En reconnaissant la valeur des soins et travaux domestiques non rémunérés. En faisant la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la</p>

			famille et l'accès au patrimoine familial sans distinction de genre.
9.3 - Autonomiser les femmes et les filles	Quoi? Donner aux filles et aux femmes les moyens de contribuer de manière valorisante à la vie sociale et économique.	Pourquoi? Pour garantir la participation entière et effective des femmes à la vie sociale et économique.	Comment? En éduquant à l'équité des genres. En faisant cesser, dans la vie publique et dans la vie privée, toutes les violences, physiques et psychologiques, faites aux femmes. En éliminant toutes les pratiques préjudiciables aux femmes et aux filles. En mettant en place lorsque nécessaire des mesures de discrimination positive.

Dimension écologique

Vise à répondre aux besoins de qualité du milieu naturel et de pérennité des ressources, ainsi qu'à la redéfinition des relations humain-nature.

La dimension écologique fait écho aux principes de protection de la biodiversité, de préservation, de conservation et de gestion de l'environnement et des services environnementaux.

Cette dimension vise la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, ainsi que l'amélioration de la qualité de l'environnement physique et biologique (sols, eau, forêts, air, biodiversité).

L'humanité est un produit de la biosphère et elle dépend de l'ensemble des autres organismes vivants pour son existence. Hors de la biosphère, il n'est pas possible d'envisager une existence humaine. Toutes les interventions qui menacent les processus d'équilibre de la biosphère sont donc incompatibles avec la notion même de développement durable.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 1 : Écosystèmes	Quoi? Préserver les écosystèmes et leur dynamique évolutive, la notion d'écosystème référant à l'ensemble formé d'êtres vivants et leur environnement (géologique, hydrologique, climatique).	Pourquoi? Les écosystèmes constituent l'unité fonctionnelle de base de l'écologie. Les écosystèmes rendent plusieurs services écosystémiques. La gestion durable des écosystèmes assure la pérennisation de ces services pour les générations actuelles et futures.	Comment? En conservant, en préservant, en restaurant et en exploitant de manière durable les écosystèmes marins, côtiers, terrestres et aquatiques.
1.1 - Développer des connaissances sur les écosystèmes et sur les espèces qui en dépendent	Quoi? Développer les connaissances sur les interactions et les échanges entre les éléments constituant les écosystèmes, incluant l'évolution de ces derniers. Identifier les espèces présentes et effectuer le suivi des espèces indicatrices de la qualité du milieu.	Pourquoi? La compréhension des relations complexes des écosystèmes permet d'identifier les services écosystémiques fournis par ces derniers. Une meilleure connaissance permet de prendre des décisions plus éclairées. Les espèces ou les populations spécifiques à un milieu, peu importe leur abondance, constituent des indicateurs de changements environnementaux et représentent une source de connaissances sur les mécanismes d'évolution des êtres vivants.	Comment? En évaluant les dynamiques, les capacités de support, les capacités de prélèvement, etc. En effectuant des inventaires, en identifiant des points chauds. En encourageant la recherche universitaire sur les écosystèmes, leur dynamique, leur résilience et sur les espèces qui en dépendent.
1.2 - Préserver les écosystèmes continentaux	Quoi? Préserver l'intégrité, la qualité et la productivité des écosystèmes terrestres, incluant les forêts, les prairies, les steppes, les savanes, les déserts, les milieux humides, les ruisseaux, lacs et rivières	Pourquoi? Les écosystèmes terrestres fournissent d'importants services écosystémiques, notamment pour l'alimentation. Ils représentent l'habitat d'une multitude d'espèces et jouent des rôles de régulation extrêmement importants pour la qualité de l'air, le cycle de l'eau et la lutte aux changements climatiques.	Comment? En protégeant et en restaurant les écosystèmes terrestres, en les exploitant de manière durable, en faisant la promotion d'une gestion respectant la complexité des écosystèmes, leur dynamique et leur résilience. En établissant des mesures réglementaires pour en garantir la protection, et en mettant en place des mesures dissuasives pour les contrevenants.
1.3 - Limiter la dégradation biologique, chimique et physique des sols	Quoi? Réduire les actions susceptibles de dégrader la qualité des sols et de diminuer leur capacité à rendre des services écologiques.	Pourquoi? Les sols rendent une multitude de services écologiques (absorption et filtration de l'eau, support de croissance, habitat, etc.), mais ce sont des ressources qui se renouvellent très lentement et qui doivent être préservées.	Comment? En limitant l'imperméabilisation, la salinisation, l'érosion, la pollution et la compaction des sols, par des mesures de protection, et de saines pratiques culturales. En adoptant la gestion durable des terres. En maintenant un couvert végétal, en

			favorisant l'augmentation du contenu en carbone, en favorisant la pédofaune, en limitant les apports d'engrais minéraux et de pesticides, en évitant le piétinement par le bétail ou l'usage de machineries mal adaptées.
1.4 - Lutter contre la désertification	Quoi? La dégradation des terres par l'activité humaine dans les zones arides favorise l'extension des déserts. Freiner l'empiètement du désert sur les terres fertiles en limitant tous les facteurs susceptibles de dégrader les terres dans les zones arides et semi-arides.	Pourquoi? La désertification est un phénomène d'empiètement du désert qui affecte les pâturages, les cultures. Elle menace des centaines de millions de personnes dans plus d'une centaine de pays, et le phénomène risque de s'aggraver avec les changements climatiques.	Comment? En limitant les prélèvements d'eau pour l'agriculture et l'élevage, pour le tourisme et les loisirs dans ces zones. En protégeant le couvert végétal et en reboisant là où il a été altéré. En adaptant les pratiques agricoles aux capacités des écosystèmes. En mettant en place des techniques, des actions et des moyens appropriés au contexte local, portées par des organisations locales, et en s'inspirant des savoirs traditionnels qui ont permis de limiter la désertification dans le passé.
1.5 - Préserver les écosystèmes marins et littoraux	Quoi? Préserver l'intégrité, la qualité et la productivité des écosystèmes marins, incluant les océans, les mers, les côtes, les estuaires et les littoraux.	Pourquoi? Les écosystèmes marins jouent des rôles essentiels pour l'équilibre de la planète. Ils représentent un important puits de carbone permettant d'absorber une partie des excédents de CO ₂ anthropiques. Ces écosystèmes hébergent une grande partie de la biodiversité planétaire et peuvent fournir de la nourriture, des médicaments et certaines matières premières. Ce sont également des lieux privilégiés pour le tourisme. La surexploitation des ressources marines peut causer des perturbations importantes dans les écosystèmes marins et littoraux.	Comment? En favorisant l'acquisition de connaissances sur la dynamique des milieux marins et littoraux, et des espèces qui y vivent. En faisant un meilleur monitoring des captures d'espèces marines. En conservant et en exploitant de manière durable les océans, les mers et les ressources marines. En sensibilisant les populations et en les impliquant dans les processus de préservation et de restauration de ces écosystèmes. En établissant des mesures réglementaires pour en garantir la protection, et en mettant en place des mesures dissuasives exemplaires pour les contrevenants.

<p>1.6 - Fixer des objectifs de restauration des écosystèmes dégradés</p>	<p>Quoi? Fixer des objectifs de restauration de la capacité de support des systèmes entretenant la vie, en fonction des impacts que les activités humaines et les perturbations naturelles risquent de générer sur les écosystèmes et sur les ressources.</p>	<p>Pourquoi? Pour ne pas léguer aux générations futures des sites dégradés, de manière naturelle ou anthropique, qui devront être pris en charge. Les gens qui souffrent actuellement de la dégradation de l'environnement et les générations à venir ont besoin que ceux qui en ont les moyens contribuent dès maintenant à la restauration de biosphère, de manière à permettre la satisfaction de leurs besoins les plus fondamentaux à long terme.</p>	<p>Comment? En déterminant les impacts et des attentes avec les parties prenantes concernées, dans le respect des cultures locales. En incluant des objectifs de restauration dans les processus de planification des activités, en particulier pour des actions qui ont par le passé généré des impacts qui ont réduit la capacité de support des écosystèmes. En identifiant les impacts et les besoins de restauration, en identifiant les travaux et investissements qui seront nécessaires pour remettre en état les sites sollicités.</p>
---	--	---	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 2 : Biodiversité	Quoi? Préserver la biodiversité, qui représente la diversité des espèces vivantes animales et végétales. Elle inclut la diversité des espèces, la diversité génétique et la diversité des écosystèmes et des processus naturels. Il faut la connaître et protéger les conditions de son maintien.	Pourquoi? La diversité résulte des processus évolutifs et ne peut être remplacée. La diversité des formes biologiques constitue un facteur de stabilité et de flexibilité adaptative pour les organismes vivants. Pour l'humanité, elle constitue un moyen de répondre à des besoins d'ordre environnemental, génétique, social, économique, scientifique, éducatif, culturel, récréatif, alimentaire ou esthétique. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel.	Comment? En reconnaissant la biodiversité comme une source de vie inaliénable. En mettant en place des mesures de suivi des indices de biodiversité. En améliorant les habitats des espèces rares et menacées, en favorisant la protection préventive des habitats des espèces courantes, en accroissant les surfaces proches de l'état naturel. En respectant les traités et conventions sur la biodiversité. En évaluant les dynamiques, les capacités de support, les capacités de prélèvement. En effectuant des inventaires, en identifiant des points chauds, en encourageant la recherche.
2.1 - Favoriser la protection de la biodiversité	Quoi? Favoriser la connaissance et la protection des habitats naturels et le maintien des populations viables d'espèces dans leur milieu.	Pourquoi? La biodiversité est une source de vie inaliénable. La diversité biologique rend également d'inestimables services écologiques qui doivent être maintenus au bénéfice des générations actuelles et futures.	Comment? En favorisant l'acquisition de connaissances biologiques. En sensibilisant les populations à l'importance de la biodiversité dans le maintien de la vie sur terre. En protégeant les écosystèmes et les habitats naturels. En créant des aires protégées, en intégrant la protection de la biodiversité dans les pratiques forestières, agricoles, les pêcheries, l'urbanisation et autres usages des terres. En améliorant l'accès aux ressources génétiques, en partageant les bénéfices provenant de leur utilisation.
2.2 - Protéger les espèces rares, menacées et à statut précaire	Quoi? Identifier la présence d'espèces rares, menacées et à statut précaire et mettre en œuvre des moyens pour assurer leur protection.	Pourquoi? Les d'espèces rares, menacées et à statut précaire constituent des indicateurs de changements présents ou passés et témoignent de la fragilité des milieux. Leur disparition étant un phénomène irréversible, elle constitue une perte d'opportunités pour les générations actuelles et futures.	Comment? En évaluant de façon périodique l'abondance et l'état de santé des populations. En réduisant ou en interdisant les prélèvements d'espèces animales et végétales sur le déclin et la dégradation de leur habitat. En protégeant les écosystèmes fragiles. En adoptant des programmes de

			réhabilitation d'espèces rares, menacées et à statut précaire et des mesures de conservation ex-situ. En intégrant la protection des écosystèmes dans la planification nationale. En luttant contre le commerce des espèces rares, menacées et à statut précaire.
2.3 - Valoriser les espèces à valeur symbolique	Quoi? Valoriser les espèces ayant une valeur symbolique pour les cultures autochtones et/ou traditionnelles et celles désignées comme emblématiques par les communautés.	Pourquoi? Certaines espèces ont le pouvoir d'attirer l'attention du public et de fournir des exemples de conservation.	Comment? En identifiant les espèces à valeur symbolique avec la participation des communautés, en les mettant en valeur au moyen de projets ou d'actions concrètes. En créant et préservant des réserves de la pharmacopée.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 3 : Ressources	Quoi? Gérer durablement les ressources minérales et énergétiques, les ressources en sols, les ressources en eau et les ressources biologiques. Favoriser en priorité l'utilisation des ressources de moindre impact qui, selon les circonstances, devraient être locales et renouvelables. Assurer les conditions de leur renouvellement et de leur remplacement.	Pourquoi? Pour que les écosystèmes et les réserves minérales soient maintenus, de façon à satisfaire à très long terme les besoins des humains.	Comment? En faisant des choix techniques qui favorisent les ressources renouvelables et en adoptant des modes de gestions prudents pour s'assurer de leur renouvellement. En réduisant l'utilisation des ressources non-renouvelables, en les utilisant de manière judicieuse et optimale. En examinant les possibilités de remplacement des ressources non-renouvelables. En réutilisant et en recyclant les matériaux qui peuvent l'être. En diminuant la surconsommation individuelle et en favorisant une consommation responsable.
3.1 - Conserver les ressources essentielles au maintien de la vie dans les écosystèmes.	Quoi? Savoir identifier les ressources qui sont essentielles au maintien de la vie (eau, végétaux, phosphore, etc.) ou qui entrent dans le cycle biologique d'autres espèces, afin de les gérer avec plus de prudence.	Pourquoi? Certaines ressources, notamment celles à la base des pyramides alimentaires, sont indispensables aux organismes vivants ou constituent un facteur limitant dans certains écosystèmes.	Comment? En améliorant la connaissance des dynamiques dans les écosystèmes, en caractérisant les cycles biologiques. En gérant ces ressources de façon plus prudente.
3.2 - Faire le choix des ressources de moindre impact	Quoi? Effectuer le choix des ressources utilisées en prenant en considération l'impact de leur exploitation, de leur transformation et de leur usage.	Pourquoi? Répondre aux besoins humains et de conservation de la nature nécessite l'utilisation d'une grande quantité de ressources diversifiées. Il devient important, pour faire des choix éclairés, de considérer un ensemble de facteurs environnementaux, sociaux, économiques, éthiques et culturels dans le choix des ressources utilisées, en fonction du contexte local. En choisissant les solutions de moindre impact sur l'ensemble des critères, on favorise la durabilité.	Comment? En caractérisant et en évaluant les impacts de l'exploitation des ressources en fonction des réalités locales. En appliquant l'approche cycle de vie. En choisissant les filières qui produisent le moins de gaz à effet de serre. En favorisant les circuits courts, les produits de saison, qui produisent un minimum de déchets ultimes, qui consomment le moins de ressources pour la fabrication. En offrant des incitatifs à l'utilisation des ressources de moindre impact.

<p>3.3 - Planifier une utilisation judicieuse des ressources renouvelables</p>	<p>Quoi? Réduire le prélèvement des ressources renouvelables et d'assurer que leur utilisation se fasse sous le seuil de renouvelabilité naturelle. Mettre en place des moyens permettant d'améliorer la productivité du système lorsque possible.</p>	<p>Pourquoi? Pour que les processus physiques et biologiques qui entretiennent la vie soient maintenus dans les écosystèmes touchés et pour éviter l'effondrement des stocks. Une bonne planification permet de suivre l'évolution des écosystèmes et de fixer des seuils de prélèvement compatibles avec leur capacité de support.</p>	<p>Comment? En déterminant le ratio productivité/utilisation afin de maintenir le taux d'exploitation sous ce seuil, en gardant des marges de manœuvre permettant d'éviter de dépasser de façon régionale ou globale ce taux. En évaluant régulièrement l'abondance et l'état de santé des populations ou des flux de ressources exploitées. En utilisant efficacement les ressources renouvelables sur l'ensemble de leur cycle de vie, en réduisant l'utilisation d'eau, de papier, de bois, notamment par la sensibilisation et les avancées technologiques. En favorisant le recyclage et la réutilisation des ressources renouvelables. En favorisant la traçabilité des produits et la certification des meilleures pratiques. En protégeant une partie de ces ressources contre toute forme d'exploitation pour un legs aux générations futures</p>
<p>3.4 - Planifier une utilisation judicieuse des ressources non-renouvelables</p>	<p>Quoi? Réduire le prélèvement des ressources non-renouvelables et d'assurer que leur utilisation judicieuse et rationnelle, en cherchant l'efficacité et l'efficacité compte tenu de leur caractère non-renouvelable.</p>	<p>Pourquoi? Pour permettre aux générations futures de continuer à assurer la satisfaction de leurs besoins, même dans l'optique d'un épuisement éventuel de ces ressources.</p>	<p>Comment? En réduisant l'utilisation des ressources non renouvelables, en les utilisant de façon judicieuse, équitable, rationnelle et optimale, en examinant les possibilités de remplacement par d'autres ressources en cas d'épuisement anticipé. En mettant en place des filières de réutilisation. En adoptant l'approche cycle de vie. En considérant le caractère irremplaçable de certaines ressources.</p>
<p>3.5 - Optimiser les ressources en fin de vie</p>	<p>Quoi? Favoriser les occasions de réutilisation, de recyclage et de valorisation des ressources en fin de vie.</p>	<p>Pourquoi? Pour limiter les besoins de nouvelles matières premières, les ressources en fin de vie devraient être considérées selon leur potentiel de réemploi, de recyclage et de valorisation.</p>	<p>Comment? En adoptant une approche cycle de vie, en appliquant l'écoconception pour réduire les déchets et favoriser leur recyclage, en s'assurant de mettre en place les filières de recyclage, en appliquant les traitements appropriés des matières organiques</p>

			<p>(biosolides, résidus agricoles et alimentaires, etc.) par le compostage, la valorisation énergétique ou le recyclage comme matières résiduelles fertilisantes. En favorisant une gestion responsable des ressources pour en minimiser le volume et la toxicité en fin de vie.</p>
--	--	--	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 4 : Extrants	Quoi? Éviter de rejeter des quantités de polluants ou de déchets plus grandes que ce que les écosystèmes sont en mesure d'absorber.	Pourquoi? Par leur capacité de détoxification, les milieux naturels peuvent absorber une partie des extrants des activités humaines, mais ces derniers doivent être maintenus en deçà de la capacité d'absorption des écosystèmes.	Comment? En développant une connaissance sur les dynamiques écologiques, sur la nature des extrants et sur leurs impacts, tout en visant la réduction des rejets par une gestion intégrée. En remplaçant les matières toxiques par des éléments biodégradables ou à faible toxicité.
4.1 - Caractériser les extrants liquides, solides, et gazeux et les impacts liés à leur déversement dans l'environnement	Quoi? Développer les connaissances suffisantes sur la nature et les propriétés des rejets liquides, solides, et gazeux qui sont susceptibles d'être émis dans le cadre d'une activité humaine spécifique.	Pourquoi? Avant de rejeter ou déverser des extrants de l'activité humaine dans un milieu donné, il convient de détenir des connaissances suffisantes sur la quantité et sur la nature des rejets, afin de déterminer leurs impacts potentiels sur les écosystèmes.	Comment? En caractérisant les extrants d'une activité. En procédant à l'acquisition de connaissances sur les impacts potentiels de ces extrants. En identifiant les points chauds et les opportunités de réduction, dans une perspective de cycle de vie. En diffusant ces connaissances et en faisant la promotion des actions susceptibles de réduire les impacts.
4.2 - Minimiser les extrants	Quoi? Réduire les extrants liquides, solides et gazeux sous toutes leurs formes (substances polluantes, substances nutritives, pollutions microbiologiques, etc.) dans l'air, l'eau et les sols.	Pourquoi? La réduction des extrants de l'activité humaine permet de diminuer les impacts négatifs qui pourraient résulter de leur disposition dans des milieux naturels et d'améliorer l'efficacité dans l'usage des ressources et de l'énergie.	Comment? En limitant les intrants, en améliorant l'efficacité de la transformation, en valorisant les résidus de chaque étape de production, en réutilisant les eaux usées. En adoptant un plan de réduction des rejets de polluants et contaminants. En favorisant la réduction en amont de la consommation, la réutilisation d'objets ou de ressources, le recyclage et le compostage des matières organiques. En réduisant les pollutions marines de toutes sortes et la pollution par les nutriments, en particulier, celle découlant des activités terrestres. En intégrant l'éco-conception dans les outils d'aide à la décision.

<p>4.3 - Minimiser les impacts</p>	<p>Quoi? Prévenir et limiter les impacts négatifs des extrants qui seront relâchés dans les différentes composantes de l'écosphère, incluant les milieux non exploités ou non affectés.</p>	<p>Pourquoi? Il est possible de minimiser les impacts des extrants de l'activité humaine sur les écosystèmes, ce qui permet d'assurer la pérennisation des services écosystémiques.</p>	<p>Comment? En favorisant l'utilisation de produits moins toxiques (biologiques et biodégradables), en réduisant l'utilisation ou la toxicité des substances chimiques employées, en appliquant des mesures d'atténuation appropriées. En mesurant les impacts des extrants sur les milieux récepteurs, en surveillant en particulier les indicateurs biophysiques les plus susceptibles d'être modifiés. En vérifiant la capacité de support des écosystèmes. En protégeant les processus chimiques, biologiques ou physiques d'un écosystème, sa capacité d'adaptation, son potentiel de production, ses possibilités de régulation, ses fonctions d'équilibres écologiques.</p>
<p>4.4 - Assurer une saine gestion des déchets dangereux</p>	<p>Quoi? Utiliser, gérer, entreposer et éliminer les matières qui possèdent des caractéristiques dangereuses (mutagènes, cancérigènes, bioaccumulables, toxiques, explosives, corrosives ou réactives) de façon responsable et sécuritaire.</p>	<p>Pourquoi? Certaines substances comportent des risques particuliers et elles doivent être correctement stockées, utilisées et éliminées pour diminuer ces risques sur l'environnement et sur les personnes.</p>	<p>Comment? En respectant les normes et la réglementation en vigueur pour l'utilisation, l'entreposage et l'élimination des déchets dangereux. En gérant de façon responsable les déchets qui ne sont pas régis, en s'assurant de leur disposition de façon responsable, en utilisant des registres. En adoptant des normes de confinement. En appliquant la responsabilité élargie des producteurs, en contrôlant les impacts locaux et régionaux.</p>
<p>4.5 - Limiter les émissions de polluants globaux</p>	<p>Quoi? Certains polluants ont des impacts à l'échelle planétaire, peu importe le lieu où ils sont émis. C'est le cas entre autres des gaz à effet de serre, des substances affectant la couche d'ozone, des radionucléides et des polluants organiques persistants.</p>	<p>Pourquoi? Les problèmes de changements de l'environnement planétaire peuvent avoir des impacts importants, à long terme et à grande échelle sur le maintien de la vie humaine, animale et végétale.</p>	<p>Comment? En réduisant les émissions de polluants dont il est reconnu qu'ils affectent globalement la biosphère, par des activités de rationalisation, d'interdiction d'usage, de substitution, de destruction ou d'absorption. En caractérisant, en minimisant et en contrôlant les émissions. En réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en</p>

			<p>réduisant l'usage des substances affectant la couche d'ozone, en réduisant les émissions de polluants organiques persistants, en réduisant les émissions de radionucléides. En adoptant des procédés industriels propres et respectueux de l'environnement.</p>
--	--	--	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 5 : Usages du territoire	Quoi? L'utilisation optimale du territoire concerne à la fois la disponibilité de surfaces de sol et les usages qui en sont faits.	Pourquoi? La grandeur du territoire utilisable sur la planète est limitée, malgré une population humaine sans cesse croissante. Il convient d'optimiser l'utilisation du territoire afin de subvenir aux besoins de tous.	Comment? En préservant la qualité des sols, en gérant les usages du territoire de façon intégrée et optimale, en prenant en compte la conservation des habitats et des milieux fragiles, ainsi que des paysages significatifs. En mettant en place des mesures de solidarité entre les territoires. En densifiant les villes et banlieues. En créant des surfaces cultivables dans les villes pour l'agriculture urbaine.
5.1 - Optimiser l'utilisation du territoire	Quoi? Favoriser une répartition optimale de la population sur le territoire.	Pourquoi? Une répartition optimale de la population implique des concentrations d'humains en accord avec la capacité de support des écosystèmes. Les augmentations de populations (par accroissement, immigration ou migration) devraient être planifiées en tenant compte de la capacité de support des écosystèmes locaux et du potentiel de développement du territoire.	Comment? En diminuant la consommation de terrains naturels, en évaluant la valeur agronomique des sols pour réduire la consommation de terres arables. En considérant la continuité des corridors biologiques et en limitant le morcellement des espaces naturels et ruraux. En revitalisant les zones sensibles et fragilisées. En combinant des usages compatibles sur un même territoire. En favorisant les formes urbaines et les formes d'habitats moins consommatrices d'espace, en favorisant la mixité fonctionnelle et la mixité géographique.
5.2 - Limiter les conflits d'usages	Quoi? Mettre en place des mécanismes qui permettent d'identifier, de limiter et de réconcilier les conflits d'usages des sols ou des territoires.	Pourquoi? La grandeur du territoire utilisable étant limitée, les territoires peuvent faire l'objet de conflits en raison de leur disponibilité et des usages qui en sont faits. L'identification précoce des risques de conflits d'usages favorise leur règlement.	Comment? En identifiant et en gérant les usages du territoire de façon intégrée et optimale. En prenant en compte tous les usages potentiels des territoires, y compris le non-usage pour la conservation des habitats et des milieux fragiles ou la mise en réserve à titre de patrimoine pour les générations à venir. En définissant collectivement le schéma d'aménagement du territoire et en inscrivant les orientations d'aménagement dans un document formel et adaptatif, comprenant des

			modalités de médiation en cas de conflit d'usages.
5.3 - Maintenir la diversité des paysages	Quoi? Restaurer, préserver ou favoriser la diversité des paysages naturels et humains.	Pourquoi? La diversité des paysages, y compris ceux modelés par l'activité humaine, constitue un facteur de maintien de la biodiversité.	Comment? En identifiant les unités naturelles et paysagères, en évaluant leur valeur patrimoniale, en déterminant les sites d'intérêt, en diversifiant leurs modes de gestion. En établissant des plans d'aménagement du territoire tenant compte des modifications et des valeurs patrimoniale et culturelle des paysages, et en y impliquant les collectivités concernées. En identifiant les paysages sensibles, en valorisant l'intégration architecturale et paysagère.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 6 : Changements climatiques	Quoi? L'actuel bouleversement climatique provoque des modifications attribuées directement ou indirectement à une activité humaine qui, en altérant la composition de l'atmosphère viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours des derniers millénaires.	Pourquoi? L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) entraîne un dérèglement climatique, lequel a des conséquences aux niveaux économique, écologique, social, culturel, éthique, politique. Les changements climatiques provoquent des modifications durables dont certaines conséquences seront irréversibles sur les systèmes humains et naturels.	Comment? En quantifiant les émissions de GES par des inventaires rigoureux, en réduisant les émissions de GES, en compensant les émissions de GES, en instaurant des mesures d'adaptation aux conséquences des actions aux changements climatiques.
6.1 - Quantifier les émissions de gaz à effet de serre	Quoi? Évaluer la quantité d'émissions des gaz à effet de serre associées à une activité.	Pourquoi? Pour évaluer dans quelle mesure un projet contribue à l'augmentation de la concentration des GES dans l'atmosphère, et pour identifier les points chauds où il serait plus pertinent de concentrer les efforts de réduction.	Comment? En procédant à un inventaire des GES, en suivant une procédure normalisée et reconnue (ISO 14064, GHG protocol, méthodologies d'inventaires du GIEC). En intégrant la question des GES aux études d'impact sur l'environnement. En effectuant une reddition de comptes à ce sujet au niveau de l'entreprise, au niveau national et au niveau international.
6.2 - Réduire les émissions des GES	Quoi? Mettre en place des mesures, des actions, des programmes ou des projets visant à réduire les quantités nettes de GES émis par une activité.	Pourquoi? Pour contribuer à l'effort national et international de lutte contre les changements climatiques, pour agir en conformité avec les actions nationales et internationales. Pour réaliser les Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN)	Comment? En agissant sur le transport, sur l'utilisation d'énergie, sur les procédés industriels, sur le choix des matériaux de construction, sur la climatisation et le chauffage, sur l'éducation et sur les habitudes individuelles. En investissant dans la recherche et le développement de technologies moins émettrices. En favorisant les circuits commerciaux courts.
6.3 - Augmenter les puits de carbone	Quoi? Augmenter la capacité de captation des puits de carbone comme les forêts, les sols, les océans et certains minéraux.	Pourquoi? Parce que certains éléments de la biosphère, comme les forêts, les sols, les océans et certains minéraux peuvent capter et retenir sur de longues périodes le CO ₂ déjà présent dans l'atmosphère pour le faire passer dans un	Comment? En plantant des arbres sur des territoires qui en sont dépourvus, en réduisant la déforestation, en augmentant les stocks de carbone dans les sols, en favorisant le captage et le stockage du CO ₂ dans des aquifères salins.

		autre compartiment de l'écosphère où il ne contribuera plus au réchauffement.	
6.4 - Compenser les émissions de gaz à effet de serre	Quoi? Compenser les émissions d'une activité par la réduction ou la séquestration à un autre endroit	Pourquoi? Dans certains contextes, les efforts de réduction ne suffisent pas et il devient nécessaire, pour limiter le réchauffement global, de procéder à la mise en place de mesures visant à compenser les émissions de manière à réduire l'impact à l'échelle globale.	Comment? En procédant à la plantation d'arbres. En achetant des crédits d'émissions sur les marchés du carbone, volontaires ou réglementaires.
6.5 - Prévoir des mesures d'adaptation à la nouvelle donne climatique	Quoi? Mettre en place des actions permettant de réduire la vulnérabilité et les conséquences négatives des changements climatiques. Se préparer pour tirer profit des nouvelles occasions qui en découlent, tant à l'échelle locale, nationale, régionale qu'internationale.	Pourquoi? Malgré tous les efforts qui seront déployés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'inertie du système fait que des changements globaux sont inévitables et qu'ils affecteront les humains des prochaines générations. Les mesures d'adaptation sont rendues nécessaires parce que les manifestations concrètes des changements climatiques sont difficiles à prévoir avec précision. Le caractère intrinsèquement imprévisible de ces modifications environnementales et le risque réel d'événements extrêmes signifient que le principe de précaution s'impose en plus du principe de prévention.	Comment? En diminuant la vulnérabilité des populations et des infrastructures. En aidant les populations vulnérables à s'adapter et à faire face aux conséquences des changements climatiques. En adaptant les actions en fonction des nouvelles connaissances sur les répercussions des changements climatiques, et selon les conditions sociales et environnementales changeantes. En effectuant un suivi, en anticipant l'évolution du milieu et en mettant en place les mesures nécessaires pour prévenir les conséquences négatives. En renforçant la résilience et les capacités d'adaptation aux changements climatiques. En adaptant les politiques et les projets à la nouvelle donne climatique. En préparant le déplacement des populations affectées par le relèvement du niveau de la mer et par d'autres problèmes climatiques comme les sécheresses.

Dimension économique

Visé à répondre aux besoins matériels des individus et des collectivités, ainsi qu'à leur autonomisation financière.

Cette dimension fait écho aux principes d'efficacité économique, d'internalisation des coûts sociaux et environnementaux, de production et de consommation responsables.

L'économie est un outil qui devrait offrir à chaque individu les moyens nécessaires pour répondre à ses besoins, afin de s'assurer que chaque être humain puisse disposer d'un accès aux biens matériels et aux services qui lui permettent de s'assurer une vie saine.

Mal régulée, l'économie peut avoir des effets dévastateurs sur l'environnement et augmenter les disparités entre les humains. Dans une perspective de développement durable, il faut continuer à maintenir et améliorer les divers mécanismes économiques trouvés par l'inventivité humaine qui permettent aux sociétés de satisfaire leurs besoins par des échanges de leurs avantages comparatifs. Il importe de promouvoir un développement économique qui s'accompagne d'un développement social, dans les limites de la capacité des écosystèmes, et découplant la croissance économique de la dégradation environnementale et sociale. Le coût des biens et services échangés dans une activité économique devrait inclure la compensation des externalités qui y sont associées.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 1 : Production responsable	Quoi? La production réfère à la transformation des ressources en biens et services utilisables. Il est nécessaire d'introduire des changements dans les modes de production en vue de rendre ces derniers plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental.	Pourquoi? Avec une population mondiale en augmentation, des besoins de plus en plus nombreux doivent être satisfaits. La production responsable permet d'éviter le gaspillage, d'optimiser l'utilisation des ressources et de maximiser les retombées positives du développement économique, afin de permettre un développement économique qui s'accompagne d'un développement social pour tous, dans les limites de la capacité des écosystèmes.	Comment? En adoptant des approches d'efficacité et d'éco-conception, basées sur le cycle de vie. En développant des approches économiques responsables et solidaires. En favorisant les circuits courts allant des sites de production, aux centres de distribution, aux lieux de consommation.
1.1 - Produire des biens et services de qualité	Quoi? Favoriser la production et l'accès à des biens et services de la plus grande qualité possible.	Pourquoi? Un bien ou un service de qualité satisfait mieux et de façon plus durable les besoins pour lesquels il est destiné. Plus un produit sera utilisé souvent et longtemps pour satisfaire à un besoin, plus les impacts que sa fabrication a causés sur les ressources et sur la qualité du milieu auront été justifiés.	Comment? En concevant, produisant et rendant accessibles des biens et des services de qualité, en prolongeant la durée de vie des produits, en garantissant leur qualité (garantie, politique de retour). En proscrivant les produits jetables, sauf lorsque la santé humaine exige leur utilisation. En éliminant l'obsolescence planifiée ou programmée des biens et services.
1.2 - S'assurer de l'adéquation entre les besoins et les biens et services produits	Quoi? S'assurer que le bien, le service ou le projet réponde de la façon la plus adéquate possible, de manière qualitative et quantitative, à la demande.	Pourquoi? Les biens et services doivent être développés afin de répondre à un besoin réel des personnes ciblées, plutôt que par anticipation de la demande ou dans une optique de faire consommer. Les biens qui ne sont pas destinés à répondre à de réels besoins ne peuvent être qualifiés de durables.	Comment? En identifiant clairement les besoins. En améliorant le taux d'utilisation des biens, infrastructures ou services déjà existants. En adoptant une approche prudente et critique face aux projets justifiés par l'anticipation d'une croissance de la demande. En questionnant la viabilité systémique d'une production. En s'assurant que les modes de production d'un bien ou service conviennent à tout le monde. En évitant de surdimensionner les produits de consommation périssables.

<p>1.3 - Favoriser l'éco-conception dans une perspective cycle de vie</p>	<p>Quoi? Rechercher l'optimisation des ressources (matériaux, personnes, temps), minimiser les impacts sur l'environnement et maximiser les retombées socio-économiques.</p>	<p>Pourquoi? L'éco-conception est une pratique qui permet de réduire les impacts des produits sur les personnes et sur l'environnement, tout au long de leur cycle de vie par une réflexion technique en amont de la production.</p>	<p>Comment? En recherchant la qualité et la durabilité des biens et services. En évitant le gaspillage des ressources dans la satisfaction des besoins matériels. En explorant les opportunités d'écologie industrielle. En adoptant des approches d'écocoefficience, en valorisant les sous-produits dans les chaînes de production.</p>
<p>1.4 - Promouvoir une industrialisation durable</p>	<p>Quoi? Planifier et développer, à l'échelle des territoires, une industrialisation durable qui profite à tous.</p>	<p>Pourquoi? Les infrastructures industrielles sont la résultante de décisions économiques et politiques. Par la suite, elles deviennent un facteur de développement qui influencent l'urbanisation et même la culture locale et régionale. Certaines industries qui opèrent selon des modes non durables peuvent être la source d'impacts négatifs sur les personnes, sur les écosystèmes et sur l'économie locale.</p>	<p>Comment? En modernisant les industries existantes afin qu'elles fassent une utilisation plus rationnelle des ressources. En ayant recours aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement. En augmentant la contribution des industries à l'emploi. En mettant en place des mécanismes pour maximiser les retombées locales. En favorisant la recherche pour le développement de technologies propres. En favorisant l'écologie industrielle.</p>
<p>1.5 - Appliquer la responsabilité élargie des producteurs</p>	<p>Quoi? S'assurer que les producteurs assument la responsabilité de leurs produits et de leurs impacts tout au long de leur cycle de vie.</p>	<p>Pourquoi? Les personnes et les organisations dont les actions génèrent de la pollution, dégradent l'environnement ou affectent négativement les communautés doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des impacts.</p>	<p>Comment? En encadrant la responsabilité élargie des producteurs par des mécanismes règlementaires. En analysant l'ampleur, au cours du cycle de vie, des coûts générés par des externalités de production des biens et des services devant être assumés collectivement et que les producteurs ou les distributeurs compensent ces coûts. En s'assurant que la valeur des biens et des services reflète l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie. En déterminant les produits ou services pour lesquels une analyse du cycle de vie devrait être réalisée. En intégrant dans les analyses coûts/bénéfices des paramètres environnementaux et socio-sanitaires. En adoptant des mesures de</p>

			compensation d'externalités (p. ex. compensation carbone) et en internalisant ces coûts. En appliquant le principes du pollueur-payeur.
--	--	--	---

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 2 : Consommation responsable	Quoi? Introduire des changements dans les modes de consommation en vue de rendre ces derniers plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental.	Pourquoi? Pour orienter la consommation vers les biens, les produits et les services qui répondent à des besoins réels. Pour maximiser les retombées positives du développement économique liées à la consommation, tout en réduisant les impacts négatifs sur les personnes et sur l'environnement. Pour attribuer la charge réelle des coûts du cycle de vie à celui qui bénéficie du bien ou du service.	Comment? En limitant la consommation aux produits permettant la satisfaction des besoins réels. En évitant la consommation ostentatoire. En développant des approches économiques responsables et solidaires. En favorisant le développement de l'économie sociale. En favorisant les circuits courts allant des sites de production, aux centres de distribution, aux lieux de consommation. En mettant en place des mécanismes qui visent à réduire la demande plutôt qu'à augmenter l'offre. En appliquant le principe utilisateur-payeur.
2.1 - Favoriser l'accès aux biens et services	Quoi? Donner au plus grand nombre la possibilité d'utiliser des biens et services individuels ou collectifs, de façon exclusive ou collective.	Pourquoi? L'accès aux biens et services contribue à la qualité de vie par la sécurité qu'il apporte de pouvoir satisfaire ses besoins matériels.	Comment? En déployant les infrastructures nécessaires sur le territoire. En favorisant la réappropriation des biens collectifs, l'accessibilité aux bâtiments, aux infrastructures, aux équipements, etc. En donnant aux personnes les moyens financiers nécessaires pour accéder aux biens et services nécessaires à la satisfaction de leurs besoins. En favorisant les opportunités de location et d'usage collectif des biens.
2.2 - Favoriser l'achat et la consommation responsables	Quoi? Inciter les consommateurs, les organisations et les utilisateurs des biens et des services à consommer de façon responsable.	Pourquoi? L'amélioration des pratiques de consommation est une responsabilité partagée par les consommateurs et les producteurs, chacun ayant leurs obligations pour minimiser les impacts négatifs (sociaux, environnementaux et économiques) liés à leur consommation des biens et services requis.	Comment? En favorisant l'achat et l'utilisation de matériaux, de produits et de services respectueux des personnes et de l'environnement. En cherchant l'engagement des producteurs à prendre en compte les considérations sociales et environnementales dans leurs transactions. En offrant une information complète sur les produits et services. En prévoyant des mécanismes de recours et de rétroaction pour les consommateurs. En adoptant des lignes de conduite

			<p>éthique en matière d'information. En faisant la promotion d'une consommation responsable. En adoptant des pratiques ou des politiques d'achats responsables. En analysant les besoins pour une réduction de la consommation. En favorisant les produits et services locaux ou issus du commerce équitable. En adoptant des politiques et des mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire.</p>
<p>2.3 - Favoriser l'investissement responsables</p>	<p>Quoi? Inciter les personnes et les organisations à investir de façon responsable.</p>	<p>Pourquoi? L'amélioration des pratiques d'investissement est une responsabilité partagée, chacun ayant leurs obligations pour minimiser les impacts négatifs (sociaux, environnementaux et économiques) liés à la qualité des investissements.</p>	<p>Comment? En effectuant des investissements éthiques ou socialement responsables. En suivant les principes d'investissement responsables pour les banques, les fonds de placements etc. En offrant une information complète sur les pratiques des entreprises incluses dans les fonds de placement.</p>

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 3 : Viabilité économique	Quoi? Rechercher la rentabilité des activités dans une perspective de viabilité financière.	Pourquoi? La viabilité économique est une condition importante pour la réalisation et la pérennité de politiques, stratégies, programmes ou projets.	Comment? En développant une connaissance des besoins et des marchés, en assurant l'équilibre financier et en limitant les risques financiers.
3.1 - S'assurer de la viabilité économique	Quoi? S'assurer que le projet atteigne un bon niveau de viabilité économique.	Pourquoi? La viabilité économique est souvent garante de la réalisation et de la pérennité d'un projet ou d'une activité.	Comment? En développant une connaissance des besoins et des marchés. En évaluant les coûts globaux, incluant les coûts d'investissement (études, travaux, fonciers), d'opération (maintenance, entretien, exploitation) et de fin de vie du projet, en analysant les avantages et les bénéfices escomptés pour le projet, en effectuant des analyses coûts/bénéfices et en évaluant le retour sur investissement selon différents scénarios. En évaluant les possibilités d'évitement des coûts. En faisant la promotion d'une utilisation efficace des fonds.
3.2 - Favoriser les sources de financement responsables	Quoi? Mettre en place des actions et des mécanismes qui favorisent le financement responsable, diversifié et éthique des projets et des activités.	Pourquoi? Un financement diversifié et responsable d'un projet ou d'une activité permet de limiter les risques et de minimiser les impacts socioéconomiques négatifs associés à la nécessité de garantir les investissements en amont des revenus.	Comment? En s'assurant d'obtenir le niveau de financement adéquat pour un projet ou une activité. En diversifiant les sources de financement des projets et des activités. En favorisant les sources de financement responsables. En favorisant le financement éthique.
3.3 - Limiter les risques financiers	Quoi? Évaluer et limiter les risques financiers associés à la réalisation du projet.	Pourquoi? Pour éviter des impacts économiques négatifs pour les générations actuelles et futures.	Comment? En effectuant une analyse rigoureuse du contexte, en analysant les effets d'autres activités. En adaptant les politiques, stratégies, programmes et projets aux capacités financières actuelles de l'initiateur. En proposant un bilan financier équilibré, tant pour les fonds publics que privés. En évaluant les risques financiers encourus, en les limitant et en les partageant. En utilisant les bons outils financiers, en respectant les normes

			comptables et financières. En favorisant la sécurité des biens, en améliorant les garanties de ressources financières.
3.4 - Limiter la rémunération du capital	Quoi? Mettre en place des actions et des mécanismes qui permettent de maintenir la rémunération du capital dans des limites acceptables.	Pourquoi? Le capital est une composante importante de la capacité d'entreprendre et la rémunération du capital accroît les risques financiers pour les entrepreneurs. La rémunération du capital ne doit pas limiter l'accès de la majorité aux moyens de créer de la richesse.	Comment? En utilisant des mécanismes visant à limiter la rémunération du capital. En plafonnant les taux d'intérêt. En maintenant un équilibre entre la rémunération du capital et celle du travail. En favorisant les taux d'intérêt légèrement plus élevés que le taux d'inflation. En facilitant l'accès au microcrédit pour les populations n'ayant pas accès au crédit usuel.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 4 : Travail	Quoi? Viser le plein emploi et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un revenu et un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.	Pourquoi? L'activité humaine permet d'améliorer la valeur des ressources et des biens qu'elle contribue à transformer. Cette augmentation de valeur devrait se concrétiser par la création d'emplois rémunérés adéquatement.	Comment? En mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée, en favorisant la rétention de la main-d'œuvre. En s'assurant que la transformation des ressources et des écosystèmes s'accompagne de la création de valeur ajoutée par les compétences des personnes qui y œuvrent.
4.1 - Favoriser l'accès à une occupation	Quoi? Maintenir ou créer des emplois de qualité pour chacun.	Pourquoi? Pour que le développement économique profite à tous et à toutes. Pour que des opportunités de développement permettent aux travailleurs de vivre correctement (au-dessus du seuil de pauvreté nationale).	Comment? En mettant en place des politiques de développement économique. En favorisant l'accès à une occupation pour chacun. En mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre. En offrant une chance égale aux hommes et aux femmes, ainsi qu'aux minorités culturelles d'accéder à l'emploi. En établissant un salaire minimum à la hauteur du niveau de vie du territoire.
4.2 - S'assurer d'une juste valeur pour le travail des personnes	Quoi? Offrir un milieu de travail valorisant et de saines conditions de travail.	Pourquoi? Pour que les travailleurs puissent évoluer dans un climat de travail agréable, pour favoriser la rétention de la main-d'œuvre, ainsi que favoriser une participation accrue des employés.	Comment? En offrant des avantages sociaux (horaires, congés, assurances, remboursements, soutien au bénévolat, conciliation travail-famille-études, régimes de retraite). En œuvrant à la création d'une ambiance de travail agréable, harmonieuse, respectueuse. En adoptant des politiques sur le climat de travail (contre le harcèlement par exemple).

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 5 : Richesses et prospérité	Quoi? L'activité économique permet d'améliorer la valeur ajoutée aux ressources qu'elle transforme et met en marché sous forme de biens ou de services, ce qui devrait se traduire par une augmentation de la richesse collective. La richesse doit considérer toutes les formes de capitaux (écologiques, humains, sociaux, infrastructures). La prospérité réfère à une période de croissance globale de la richesse qui s'accompagne d'une amélioration de la qualité de vie.	Pourquoi? L'augmentation de la richesse collective est une étape préalable à la redistribution équitable, afin de permettre à tous de satisfaire à leurs besoins. La considération de l'ensemble des capitaux qui constitue la richesse assure que l'augmentation d'un capital, exprimé sous sa forme économique, ne se fasse pas au détriment des autres formes de capitaux.	Comment? En s'assurant que la transformation des ressources et des écosystèmes s'accompagne d'une augmentation de leur valeur économique totale (VET). En maintenant et améliorant les mécanismes économiques qui permettent aux sociétés humaines de satisfaire leurs besoins par des échanges de leurs avantages comparatifs. En reconnaissant la VET des services écosystémiques.
5.1 - Stimuler les échanges entre les personnes et les sociétés	Quoi? Maintenir et améliorer les divers mécanismes économiques qui permettent aux sociétés humaines d'effectuer des échanges de biens, de services et de capitaux.	Pourquoi? L'activité économique est une résultante d'une société qui fait des échanges entre producteurs et consommateurs. Il faut stimuler les échanges, mais en s'assurant que ceux-ci ne sont pas contre-productifs pour le développement durable.	Comment? En mettant en place des mécanismes qui favorisent et encadrent les échanges. En assurant une gestion sécuritaire, fiable et profitable des échanges, sous la responsabilité d'institutions capables d'en assurer l'optimisation, dans le respect des gens et de l'environnement, pour les faire fructifier pour les générations à venir.
5.2 - Viser une croissance de la richesse	Quoi? Mettre en place des mesures favorisant une croissance de la richesse, en considérant toutes les formes de capitaux (écologiques, humains, sociaux, infrastructures) avec le calcul de la VET.	Pourquoi? La croissance de la richesse est un facteur de prospérité. La considération de l'ensemble des capitaux qui constitue la richesse assure que l'augmentation d'un capital, souvent économique, ne se fasse pas aux dépens des autres formes de capitaux.	Comment? En mettant en place des politiques de développement qui soutiennent les activités productives. En augmentant les conditions de vie humaine. En tentant de réduire le taux de chômage. En contribuant au développement et au renseignement d'indicateurs économiques holistiques tels que l'indice de développement humain et l'indice de progrès véritable et la VET.

<p>5.3 - Instaurer des pratiques de tourisme durable</p>	<p>Quoi? Mettre en œuvre des pratiques de tourisme durable, respectueuses des personnes et de l'environnement.</p>	<p>Pourquoi? Le tourisme est la plus importante activité économique dans le monde et sa croissance est plus rapide que celle de la plupart des domaines de l'économie. Le tourisme est une activité majeure pour plusieurs territoires, mais il peut s'accompagner de conséquences néfastes sur les écosystèmes, sur l'économie et sur la culture locale.</p>	<p>Comment? En respectant la capacité de support des écosystèmes et des communautés visités. En respectant les traits socioculturels des populations. En préservant le patrimoine naturel et culturel pour une mise en valeur sur le long terme. En optimisant les retombées économiques du tourisme à l'échelle locale.</p>
<p>5.4 - Limiter les possibilités de fuites de capitaux</p>	<p>Quoi? Mettre en place des mécanismes qui permettent de limiter les possibilités de fuites de capitaux associés par exemple à la délocalisation d'activités économiques, à l'évitement et à l'évasion fiscale.</p>	<p>Pourquoi? La fuite des capitaux coûte cher à la société en détournant de l'argent et des mécanismes productifs qui pourraient servir à subvenir aux moyens des plus démunis et soutenir la capacité des états de maintenir des biens et services collectifs à long terme.</p>	<p>Comment? En mettant en place des mécanismes de surveillance et de suivi au niveau économique. En encadrant les mécanismes d'évitement fiscal. En appliquant les lois en vigueur et en mettant en place des mesures exemplaires pour les contrevenants. En coopérant à l'échelle internationale pour limiter les possibilités de recours aux paradis fiscaux.</p>

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 6 : Énergie	Quoi? Favoriser un approvisionnement suffisant en énergie tout en minimisant les impacts de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie.	Pourquoi? L'approvisionnement en énergie est indispensable à tous les niveaux de la société pour la satisfaction de besoins aussi essentiels que la cuisson, l'éclairage, l'accès à l'eau ou le chauffage. Toute production d'énergie aura des conséquences environnementales, sociales et économiques, qui doivent être mesurées, maîtrisées et limitées.	Comment? En utilisant l'énergie de façon efficace et en privilégiant les formes d'énergie aux moindres impacts, en considérant les besoins et le contexte.
6.1 - Assurer l'accès à des services énergétiques fiables à un coût abordable	Quoi? Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, peu importe l'endroit et les conditions.	Pourquoi? La capacité de satisfaire les besoins humains dépend de l'accès à l'énergie. L'accès à des sources d'énergie fiables, modernes et abordables améliore la capacité de chacun de subvenir à ses besoins, tout en limitant les augmentations d'émissions de GES, il convient d'augmenter la production d'énergie renouvelable partout où c'est possible.	Comment? En développant de nouvelles infrastructures de production et de distribution d'énergie. En électrifiant les populations rurales et éloignées. En favorisant la production décentralisée. En favorisant la recherche, en investissant dans des infrastructures et les technologies énergétiques. En accroissant la part de l'énergie renouvelable dans le mix énergétique.
6.2 - Favoriser l'utilisation de l'énergie à moindre impact	Quoi? Selon l'utilisation prévue, favoriser les formes d'énergie qui ont le moins d'impacts négatifs sur les écosystèmes et sur les populations, en considérant la production, la distribution et la consommation.	Pourquoi? Certaines sources et certains vecteurs d'énergie ont des impacts plus importants sur l'environnement ou sur les communautés. La société actuelle est dépendante des sources d'énergie fossiles, qui sont vouées à l'épuisement et qui sont responsables d'émissions de gaz à effet de serre (GES) provoquant des changements climatiques. Le transport d'énergie sur de grandes distances provoque également des impacts environnementaux, sociaux et économiques.	Comment? En augmentant la part d'énergie renouvelable et la part d'énergie locale dans la consommation globale. En réalisant des analyses de cycle de vie comparatives des filières énergétiques. En évaluant les impacts des installations électriques et en proposant des mesures d'atténuation. En appliquant un prix sur les émissions de gaz à effet de serre
6.3 - Planifier une utilisation judicieuse de l'énergie	Quoi? Utiliser l'énergie dans une perspective d'efficacité, soit une consommation minimale d'énergie primaire pour un service optimal.	Pourquoi? Pour assurer à chacun la disponibilité d'une quantité suffisante d'énergie pour satisfaire à ses besoins, tout en réduisant les besoins de nouvelles infrastructures de production.	Comment? En améliorant l'efficacité énergétique, en utilisant la bonne forme d'énergie au bon endroit, en réduisant les pertes, en visant une plus grande efficacité énergétique, en réduisant la consommation d'énergie (énergie

			stationnaire et liée au transport). En récupérant les rejets thermiques pour les utiliser.
--	--	--	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 7 : Entrepreneuriat	Quoi? L'entrepreneuriat désigne la volonté d'entreprendre, d'organiser, de mobiliser, de gérer des projets ou des organisations.	Pourquoi? L'entrepreneuriat est une attitude à valoriser dans une perspective de développement durable, afin de mobiliser les volontés de changement dans la mise en œuvre d'actions concrètes et pertinentes.	Comment? En mettant en place des mesures qui favorisent le développement d'une culture d'innovation. En offrant les mesures de soutien adéquates aux entrepreneurs. En favorisant l'esprit d'entreprise, la créativité et l'innovation. En encourageant la création et la croissance des micro, petites et moyennes entreprises.
7.1 - Développer une culture entrepreneuriale	Quoi? Développer une culture entrepreneuriale et d'innovation.	Pourquoi? Le goût d'entreprendre est une attitude qui peut être développée et soutenue par des mesures d'éducation, ainsi que par la mise en valeur d'initiatives porteuses. Une culture entrepreneuriale facilite le passage à l'action et l'autonomisation des personnes qui désirent transformer leur environnement social, économique et naturel.	Comment? En collaborant avec le milieu de l'éducation, afin de développer le potentiel entrepreneurial des élèves. En sensibilisant à l'entrepreneuriat pour développer le goût d'entreprendre. En faisant la promotion d'implications possibles dans les communautés afin de développer des aptitudes entrepreneuriales. En valorisant le métier d'entrepreneur ainsi que les initiatives et les projets entrepreneuriaux.
7.2 - Soutenir la capacité d'entreprendre	Quoi? Soutenir efficacement les citoyens, les promoteurs et les entrepreneurs dans leurs projets et leurs initiatives.	Pourquoi? L'accompagnement et le soutien des entrepreneurs dans leurs démarches facilitent la création, la consolidation et l'expansion de leurs projets.	Comment? En soutenant l'élaboration et l'évaluation des projets entrepreneuriaux ou de développement. En soutenant les entreprises dans leur processus d'innovation. En offrant des formations pour développer les qualités entrepreneuriales. En accompagnant des entrepreneurs dans leurs démarches de création, consolidation et expansion de leurs entreprises. En facilitant l'accès des entreprises de toutes tailles aux services financiers et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés.

<p>7.3 - Assurer l'accès équitable aux moyens de production de la richesse</p>	<p>Quoi? Mettre en place des mécanismes qui permettent à toutes et à tous d'accéder aux moyens de production de la richesse.</p>	<p>Pourquoi? Les personnes qui désirent s'autonomiser doivent pouvoir bénéficier des moyens qui leur permettent de contribuer au mieux à la satisfaction de leurs besoins propres et à ceux du plus grand nombre de personnes possible.</p>	<p>Comment? En facilitant l'accès au microcrédit pour les populations n'ayant pas accès au crédit usuel, en particulier les filles et les femmes. En favorisant la création de coopératives financières ou de production. Faciliter l'accès aux micro et petites entreprises à des prêts consentis à des conditions abordables. En favorisant les taux d'intérêt légèrement plus élevés que le taux d'inflation.</p>
--	---	--	---

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 8 : Modèles économiques	Quoi? Il existe une diversité de modèles et de mécanismes économiques qui sont le fruit de l'inventivité humaine. Certains sont plus susceptibles de favoriser l'atteinte des objectifs du développement durable, tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale.	Pourquoi? Les modèles et les mécanismes économiques ont été pensés par les humains, à des époques et dans des contextes précis. Leur application systématique peut provoquer des conséquences graves sur les personnes et sur l'environnement. L'histoire récente a montré les ratés de l'application sans discernement de modèles économiques inappropriés et le résultat désastreux que cela entraîne pour le développement durable.	Comment? En permettant la pluralité des mécanismes économiques. En diversifiant les modèles économiques à l'échelle locale, nationale et internationale. En diversifiant les activités économiques. En faisant la promotion des modèles économiques les plus susceptibles de contribuer à un développement durable.
8.1 - Éliminer les distorsions des modèles économiques	Quoi? Éliminer et corriger les distorsions du marché susceptibles d'entraîner des conséquences néfastes en matière de développement durable.	Pourquoi? Les mécanismes économiques sont souvent utilisés pour orienter les PSPP et expliquer les comportements de consommation et les choix de développement. Actuellement, plusieurs mécanismes et systèmes économiques en place offrent des avantages systématiques à des activités préjudiciables au développement durable par la préconisation du court terme et l'externalisation des impacts environnementaux et sociaux.	Comment? En limitant la dimension financière et spéculative de l'économie. En réduisant le support économique des états aux activités préjudiciables à l'humain et à l'environnement, tels que l'armement et les combustibles fossiles. En entreprenant des réformes fiscales écologiques, en restructurant la fiscalité par la mise en place de mesure d'écofiscalité. En supprimant certaines subventions en mettant en évidence leur impact sur l'environnement et sur les personnes. En mettant en place des mécanismes de protection des consommateurs contre les dérives économiques et les abus de certaines entreprises.
8.2 - Valoriser l'économie sociale et solidaire	Quoi? Promouvoir la valeur ajoutée de l'économie sociale et solidaire.	Pourquoi? L'économie sociale et solidaire est un secteur créateur d'emplois, qui apporte une valeur ajoutée au niveau de la collectivité. Valoriser ce modèle favorise l'émergence de projets d'économie sociale.	Comment? En documentant et en faisant la promotion de la viabilité et de la valeur ajoutée de l'économie sociale. En soutenant et en valorisant les démarches entrepreneuriales des organismes sociaux et communautaires. En accompagnant les entrepreneurs sociaux dans leurs démarches de création, consolidation et expansion de leurs entreprises. En

			facilitant l'accès des entreprises sociales aux services financiers et aux chaînes de valeur et aux marchés.
8.3 - Maintenir ou intégrer les modèles économiques traditionnels à l'économie dominante	Quoi? Favoriser la cohabitation et l'intégration de l'économie formelle et de modèles économiques traditionnels ou alternatifs, tels l'économie informelle, le troc, les systèmes d'échange locaux, l'autoproduction, le bénévolat, etc.	Pourquoi? Une grande partie de la population mondiale dépend de l'économie informelle et traditionnelle, du troc et de l'autoproduction. Ces mécanismes de production et d'échange peuvent favoriser l'autonomie des personnes, favoriser la création de liens collectifs, et représentent des traits culturels qui méritent d'être préservés.	Comment? En reconnaissant la contribution des modèles économiques traditionnels au développement et au bien-être. En mettant en place des mesures de promotion et de soutien à ces modèles. En encadrant ces pratiques économiques pour éviter les abus.
8.4 - Soutenir les modèles économiques émergents et novateurs	Quoi? Mettre en place des mesures de soutien et de promotion des modèles économiques émergents et novateurs, telles que l'économie circulaire, l'économie verte, la croissance verte, l'économie à faible intensité carbonique, l'économie dématérialisée, le commerce équitable, l'économie du partage et l'économie coopérative.	Pourquoi? Certaines de ces nouvelles approches économiques, en mettant l'humain et/ou l'environnement au cœur des enjeux économiques, sont davantage susceptibles de contribuer à un développement durable par l'amélioration du bien-être et la protection de l'intégrité des écosystèmes. Ces modèles contribuent à découpler la croissance économique de la dégradation environnementale.	Comment? En diversifiant les modèles économiques à l'échelle locale, nationale et internationale. En documentant les pratiques et la portée réelle de ces modèles en matière de développement durable. En intégrant ces modèles au cursus de formation dans les universités. En faisant la promotion des modèles économiques les plus susceptibles de contribuer à un développement durable. En contribuant au développement et au renseignement d'indicateurs économiques plus holistiques que le PIB.

Dimension culturelle

Visé à répondre aux besoins d'affirmation, d'expression, de protection et de mise en valeur de la diversité des traits culturels.

Cette dimension fait écho aux principes de protection du patrimoine culturel et de diversité culturelle.

La culture inclut les traits identitaires des collectivités, les traditions et les savoirs, les langues et dialectes, les expressions culturelles, les équipements culturels, les activités culturelles ou de loisir génératrices de revenus ou non, l'offre culturelle, les pratiques et biens reconnus comme devant être préservés, partagés et enrichis. La culture est un des aspects fondamentaux du développement et les aspects culturels du développement sont aussi importants que ses aspects économiques, sociaux ou environnementaux. La culture est un gage de cohésion sociale, c'est un des éléments qui singularise une société, et qui donne des particularités à un même projet, dans différentes régions du monde. La diversité culturelle est le reflet de la capacité et de la richesse adaptative de l'humanité.

La protection, la promotion et le maintien de la diversité culturelle sont à la fois un gage et une condition essentielle pour un développement durable, au bénéfice des générations présentes et futures. Comme la biodiversité, la sociodiversité et la diversité culturelle constituent une réponse adaptative potentielle aux changements de l'environnement naturel et humain. Les pratiques culturelles peuvent être créatrices d'emplois et génératrices de revenus et donc contributives à la lutte contre la pauvreté.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 1 : Transmission du patrimoine culturel	Quoi? Protéger et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel, les canaux de transmission formels et informels. Favoriser la transmission du patrimoine matériel et immatériel et des valeurs culturelles. Adopter des mesures visant la préservation, la sauvegarde et la restauration de la diversité du patrimoine et des expressions culturelles.	Pourquoi? Le patrimoine culturel reflète l'identité d'une société en transmettant les valeurs et savoirs de celle-ci de génération en génération. La protection de l'authenticité des expressions culturelles, lorsqu'elles sont menacées d'extinction ou de graves altérations, favorise le caractère durable du développement.	Comment? En identifiant les éléments sensibles ou menacés du patrimoine, en protégeant les traits culturels, en tenant compte de leur rareté et de leur fragilité. En réhabilitant les sites culturels et en revitalisant le patrimoine bâti. En intégrant les savoirs traditionnels ou locaux aux PSPP. En faisant la promotion de la culture des minorités.
1.1 - Favoriser l'expression individuelle, la liberté et le pluralisme des croyances, des opinions et des identités	Quoi? Favoriser, pour les individus, la liberté d'exprimer leurs opinions et leurs croyances, ainsi que la liberté d'expression artistique dans le respect des autres.	Pourquoi? La diversité culturelle s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités. La liberté d'exprimer les composantes de cette identité est un élément clé de la définition de la qualité de vie pour la plupart des êtres humains. L'acceptation, l'expression et la valorisation de la diversité permettent de développer la tolérance, le respect et l'ouverture aux autres au sein des sociétés.	Comment? En valorisant la pluralité des opinions et la démocratie, en permettant que de saines discussions puissent avoir lieu entre les personnes et des groupes. En favorisant l'expression de l'appartenance culturelle et des diversités culturelles. En permettant la liberté de croyance et de spiritualité, la pluralité des cultes et l'expression religieuse.
1.2 - Assurer la conservation, la restauration et la compensation du patrimoine culturel	Quoi? Protéger et sauvegarder le patrimoine culturel mondial, restaurer les éléments du patrimoine qui ont été dégradés, altérés ou délaissés avec le temps, et assurer une forme de compensation (économique, symbolique ou autre) pour la dégradation du patrimoine culturel associée à une intervention.	Pourquoi? La conservation du patrimoine permet à une culture de se souvenir de ses pratiques traditionnelles, même si elle en abandonne certaines. La restauration ou la compensation permettent d'atténuer les impacts du développement sur certains éléments du patrimoine culturel.	Comment? En diagnostiquant l'existence de situations où des éléments du patrimoine culturel sont soumis à un risque d'extinction ou à une grave menace. En prenant et en mettant en valeur les mesures appropriées pour protéger, préserver, restaurer ces éléments du patrimoine. En offrant une forme de compensation lorsque la dégradation d'un élément du patrimoine est inévitable. En valorisant les connaissances traditionnelles tout en développant des mécanismes de consignation et de diffusion du savoir détenu dans les communautés de traditions orales.

<p>1.3 - Reconnaître les représentations culturelles de l'environnement</p>	<p>Quoi? Reconnaître que la culture et la nature font partie d'un même patrimoine, que les représentations de l'environnement, ainsi que la volonté de le conserver, sont liées à la culture d'une société.</p>	<p>Pourquoi? La conservation de l'environnement peut se traduire en un engagement local, direct et constant seulement lorsqu'il y a un attachement culturel à cet environnement. La conservation volontaire est possible si la société est consciente et fière de ses propres origines, de sa culture et de ses liens avec son environnement. Il est pertinent de considérer le potentiel de ces représentations pour en favoriser la protection/conservation.</p>	<p>Comment? En identifiant et en expliquant les représentations de l'environnement associées à une culture particulière. En favorisant la compréhension profonde de l'environnement par une société. En créant un sentiment d'attachement aux milieux culturels et naturels. En identifiant les territoires sacrés, revendiqués, ancestraux, et en mettant en place des règles et mesures de préservation cohérentes avec la représentation culturelle de l'environnement.</p>
<p>1.4 - Développer la connaissance du passé et de l'histoire</p>	<p>Quoi? Améliorer la connaissance du patrimoine culturel et identifier les liens existant entre l'histoire d'une société, son présent et son avenir. Favoriser les lectures multiples de l'histoire. Comprendre l'histoire de l'anthropocène permet d'expliquer la situation planétaire actuelle et d'identifier des pistes d'action réalistes.</p>	<p>Pourquoi? Les sociétés contemporaines se sont construites sur une succession d'évènements historiques dont les fondements sont issus d'interactions complexes entre des sociétés de cultures différentes de la culture contemporaine, dans un environnement qui a changé. Les artefacts historiques sont source de connaissances, de richesse immatérielle et matérielle. Ils ont le potentiel de contribuer de façon positive au développement durable si on peut les interpréter à travers des éclairages multiples reflétant le point de vue des groupes qui y ont été impliqués. Comprendre l'histoire et les racines de l'anthropocène permet d'expliquer la situation planétaire actuelle et d'identifier des pistes d'action réalistes.</p>	<p>Comment? En favorisant l'acquisition et la compréhension de l'ensemble des connaissances liées au patrimoine historique et culturel d'une société : les biens, les lieux, les paysages, les traditions, les savoirs, la langue, la toponymie, l'étymologie, les modèles perceptifs, les manières culturelles de voir, etc. En organisant cet ensemble culturel en un système de connaissances auquel il est possible d'avoir accès. En donnant la parole aux minorités et aux perdants. En référant à ce système de connaissance pour aborder les enjeux actuels dans le respect des droits de l'Homme.</p>
<p>1.5 - Valoriser et soutenir la diversité linguistique</p>	<p>Quoi? Protéger, mettre en valeur et célébrer la diversité du répertoire linguistique, des dialectes, des expressions.</p>	<p>Pourquoi? La langue est le creuset de la culture, de l'identité, individuelle et collective. La langue permet la communication, l'expression des pensées, le partage de l'expérience culturelle. C'est par elle que s'acquièrent</p>	<p>Comment? En soulignant l'importance de la préservation et de la qualité de la langue dans toute la richesse de ses expressions, de ses dialectes. En renforçant les compétences et capacités des individus et des collectivités dans</p>

		les savoirs et savoir-faire qui permettent aux sociétés d'avoir une certaine emprise sur leur milieu. La langue est un facteur de développement, de créativité, d'innovation et de construction des savoirs.	l'usage de leur langue et dans l'apprentissage d'autres langues. En favorisant le multilinguisme des individus et des collectivités. En mettant en valeur la langue comme facteur de solidarité régionale.
--	--	--	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 2 : Pratiques culturelles et artistiques	Quoi? Encourager l'élargissement de la participation à la vie culturelle.	Pourquoi? Promouvoir l'accès à la culture pour le plus grand nombre permet de diffuser l'expression culturelle et d'en faire une composante partagée dans une société. L'élargissement de la participation à la vie culturelle nécessite l'accès à des infrastructures et des loisirs culturels.	Comment? En encourageant l'expression culturelle, la créativité, la pratique artistique. En promouvant la décentralisation des pratiques culturelles. En apprenant des pratiques via l'enseignement artistique et culturel et la médiation des pratiques culturelles et artistiques. En investissant dans les infrastructures et les moyens de diffusion de la culture. En faisant la promotion des loisirs culturels et du tourisme basé sur la culture.
2.1 - Encourager l'expression culturelle	Quoi? Encourager les individus et les groupes à créer, produire, diffuser et distribuer leurs propres expressions culturelles.	Pourquoi? L'expression culturelle résulte de la créativité des individus, des groupes et des sociétés. Elle renvoie au sens symbolique et aux valeurs qui définissent les identités culturelles qu'il importe de connaître et de diffuser.	Comment? En reconnaissant la contribution des gens impliqués dans le processus créateur, des communautés culturelles et des organisations qui les soutiennent. En soutenant ou en créant des initiatives qui permettent la création et la diffusion de la diversité des expressions culturelles. En reconnaissant le rôle essentiel de l'interaction et de la créativité culturelle dans les processus de construction identitaire.
2.2 - Affirmer le caractère pluriel et évolutif de la culture	Quoi? Reconnaître que la culture est adaptée aux contextes des individus et des collectivités, que ces contextes évoluent et que le caractère évolutif de la culture favorise l'adaptation pour le développement durable qui en revanche permet l'adoption de modes de vie et de	Pourquoi? La culture doit pouvoir évoluer et rester articulée sur les savoirs modernes tout en reconnaissant ses racines traditionnelles et locales, afin que les pratiques et les modes de vie puissent s'arrimer à des modes de consommation et de production plus durables.	Comment? En favorisant l'innovation dans le domaine des arts et de la culture. En valorisant la créativité, en stimulant l'imaginaire, en soutenant la recherche et le développement, en valorisant les idées innovantes, et en reconnaissant la diversité des cultures locales et

	pratiques culturelles mieux adaptées au contexte actuel et futur, à l'échelle locale comme globale.		traditionnelles. En œuvrant pour une évolution culturelle, comprenant des changements de comportements pour le développement durable comme les pratiques de production et de consommation durables.
2.3 - Reconnaître l'importance des minorités et de leurs contributions à la société	Quoi? Valoriser les minorités culturelles, reconnaître leurs contributions à la société et intégrer leurs besoins spécifiques aux processus décisionnels, en particulier en ce qui concerne les cultures autochtones et/ou traditionnelles.	Pourquoi? La diversité sociale est source de connaissances, de savoir-faire et de valeurs bénéfiques à toutes les sociétés. Les cultures autochtones et/ou traditionnelles en particulier sont associées à un usage immémorial du territoire et de ses ressources pour la satisfaction des besoins humains. Leurs connaissances et leurs cultures peuvent ouvrir de nouvelles perspectives pour les modes d'exploitation et pour l'usage pérenne des ressources. La considération des minorités culturelles permet des échanges fructueux dans un climat de confiance, elle limite les risques d'exclusion ou de malentendus entre les communautés.	Comment? En adoptant une attitude d'ouverture, de respect des différences, d'entraide, de partage entre les cultures. En favorisant l'expression des éléments distincts des cultures minoritaires, en leur permettant de créer, de diffuser et de distribuer leurs expressions culturelles et d'y avoir accès de manière à favoriser leur propre développement. En faisant connaître les utilisations traditionnelles des ressources, les racines des langues et des coutumes, en reconnaissant la spiritualité et la relation au territoire et à ses ressources des différentes cultures.
2.4 - Offrir un accès à la culture par l'éducation à tous les niveaux	Quoi? Favoriser une éducation à la culture et promouvoir, soutenir et rendre accessibles des activités culturelles et artistiques pour le plus grand nombre.	Pourquoi? L'éducation joue un rôle fondamental dans la protection et la promotion des expressions culturelles. L'accès équitable à une diversité d'expressions culturelles et l'accès des cultures aux moyens d'expression et de diffusion constituent des éléments importants pour mettre en valeur la diversité culturelle et encourager la compréhension mutuelle entre les cultures.	Comment? En favorisant l'épanouissement personnel par l'accès à l'éducation, aux loisirs et à la culture. En s'assurant que l'éducation soit attentive à l'identité et à la diversité culturelle. En favorisant le contact du plus grand nombre avec la culture et avec les services culturels. En comblant l'écart culturel entre les individus ou les groupes. En améliorant l'offre culturelle et en facilitant l'accès aux sites patrimoniaux et aux activités culturelles. En encourageant la créativité et les capacités de production par la mise en place de programmes d'éducation, de

			formation et d'échanges dans le domaine culturel.
--	--	--	---

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 3 : Diversité culturelle	Quoi? Favoriser la connaissance et le dialogue entre et à l'intérieur même des cultures, favoriser la diversité des formes d'expressions culturelles, tendre vers l'équilibre et l'équité entre les cultures (équilibre dans les flux d'échange, dans l'offre, dans les échanges culturels).	Pourquoi? L'interaction équitable de diverses cultures permet de générer des expressions culturelles partagées. L'équité entre les cultures permet la création d'un climat de vie sain et convivial, favorisant la cohésion sociale. Connaître l'autre permet de l'accueillir et souvent d'éviter des conflits.	Comment? En assistant ceux qui en ont besoin, en stimulant l'offre et la diffusion, en mesurant le degré d'ouverture aux autres cultures via les médias de masse par exemple, en accueillant les produits culturels externes tout en favorisant les produits locaux, en stimulant ou en renforçant les capacités locales de production de produits culturels. En reconnaissant les statuts de l'artisan et de l'artiste.
3.1 - Favoriser l'interculturalité	Quoi? Encourager le dialogue entre les cultures afin d'assurer des échanges culturels équilibrés, dans le respect interculturel, pour construire une culture de la paix.	Pourquoi? L'interculturalité renvoie à l'existence et à l'interaction équitable de diverses cultures, ce qui permet de générer des expressions culturelles partagées. L'interculturalité permet l'enrichissement des sociétés par l'interaction de leurs différentes composantes. La culture qui résulte de l'interculturalité devient par le fait même unique.	Comment? En valorisant l'expression de l'appartenance culturelle et en reconnaissant le rôle essentiel de l'interaction entre les cultures. En se questionnant, collectivement, pour identifier des valeurs communes et en favorisant l'adhésion des groupes culturels à ces valeurs. En créant un cadre de tolérance, de justice sociale et de respect mutuel entre les peuples et les cultures. En partageant les savoir-faire issus des traditions, au-delà des groupes culturels.
3.2 - Assurer l'équité entre les cultures	Quoi? Éviter la prédominance d'une affirmation culturelle au détriment des autres cultures minoritaires.	Pourquoi? L'équité entre les cultures permet la création d'un climat de vie sain et convivial, favorisant la cohésion sociale. Cette cohésion sociale augmente la résistance et la résilience des individus, des organisations et des collectivités face aux changements ou aux perturbations. L'équité limite les risques d'acculturation et qu'une culture en écrase une autre.	Comment? En préservant la diversité des expressions culturelles des risques liés à la mondialisation, notamment au regard des déséquilibres entre la culture des pays industrialisés et celle des pays en développement. En renforçant les valeurs de respect, de solidarité, d'ouverture. En valorisant les relations harmonieuses, les bonnes interactions et l'apprentissage du vivre ensemble. En créant des lieux d'échange, de dialogue, de diffusion et de réalisation d'actions collectives. En accueillant les produits culturels externes tout en favorisant les produits locaux.

<p>3.3 - Soutenir la diversité des expressions culturelles</p>	<p>Quoi? Soutenir la création, la production, la diffusion en protégeant la liberté d'expression.</p>	<p>Pourquoi? Intégrer la culture dans les démarches de développement à tous les niveaux, afin de créer des conditions propices au développement durable.</p>	<p>Comment? En responsabilisant l'ensemble des acteurs envers l'importance d'assurer le développement viable du secteur culturel.</p>
--	--	---	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 4 : Contribution de la culture au développement	Quoi? Développer un environnement structuré et soutenir les activités créatives culturelles.	Pourquoi? Les pratiques culturelles peuvent être créatrices d'emplois et génératrices de revenus, de richesse et donc contributives à la lutte contre la pauvreté.	Comment? En mettant en place un cadre législatif et/ou réglementaire adapté au développement du secteur culturel, aux marchés, à la protection des créateurs. En intégrant des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont le numérique.
4.1 - Favoriser l'émergence d'une industrie culturelle génératrice d'emplois et de richesse	Quoi? L'émergence d'une industrie culturelle peut rendre attrayantes les carrières dans le domaine des arts et de la culture et favoriser la diffusion des expressions culturelles sur tout le territoire.	Pourquoi? Dans des conditions favorables, l'émergence d'une industrie culturelle composée de PME et de groupes de plus grande envergure favorise la création d'emplois de valeur ajoutée à l'échelle locale, nationale et internationale.	Comment? En créant des outils pour détecter et récompenser les initiatives culturelles locales comme des prix, des festivals, des espaces médiatiques dédiés à l'expression culturelle. En intégrant des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont les technologies numériques dans la sphère culturelle.
4.2 - Rendre explicites les liens entre la culture, le développement, l'emploi et la prospérité économique	Quoi? Reconnaître et affirmer l'importance du lien entre la culture, le développement, l'emploi et la prospérité économique et encourager les actions visant la mise en valeur de ces liens.	Pourquoi? La culture est un des aspects fondamentaux du développement et les aspects culturels du développement sont aussi importants que ses aspects économiques, sociaux ou environnementaux. Inversement, le développement influence la culture d'une société, ses attitudes envers l'environnement, ses modes de consommation et de production, ses attentes envers le futur. La culture peut être un secteur économique important, générateur d'emplois, de revenus et de prospérité.	Comment? En développant l'industrie culturelle comme source d'emplois et de revenus. En intégrant le facteur culturel à la pensée économique sur le développement, tout en évitant de traiter les activités, biens et services culturels comme ayant exclusivement une valeur commerciale. En s'assurant que les acteurs locaux puissent intégrer les principes du développement durable à leur propre culture en les adaptant. En favorisant l'adaptation culturelle au changement, notamment par l'éducation.
4.3 - S'assurer d'un partage équitable des innovations issues d'acquis culturels ou de connaissances traditionnelles	Quoi? Les acquis culturels ou traditionnels peuvent être la source de développement économique qui doit profiter équitablement à l'ensemble des parties impliquées.	Pourquoi? Dans le cas d'une monétarisation d'acquis culturels ou traditionnels, il est nécessaire de réfléchir un partage équitable des bénéfices.	Comment? En associant les parties prenantes impliquées. En réfléchissant la notion de propriété des savoirs immatériels et traditionnels. En garantissant l'accès et le partage juste et équitable des avantages que présente l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel.

Dimension éthique

Visé à répondre aux besoins d'équité, de cohérence et d'identification à des valeurs communes.

Cette dimension fait écho aux principes de responsabilité, de justice, de paix et de solidarité.

La prise en compte du développement durable passe par l'application de grands principes de diversification, de responsabilité, d'imputabilité, de solidarité avec les générations actuelles et futures, de bienveillance, etc. Ces principes sont issus de valeurs dont le développement durable est porteur.

Une démarche éthique de développement durable devrait permettre d'identifier ces valeurs communes et de favoriser, chez chaque individu, un questionnement sur la manière d'actualiser ces valeurs, de manière à contribuer à la transition vers un monde plus durable.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 1 : Responsabilité	Quoi? Faire prendre conscience aux humains de leur responsabilité à l'égard des autres humains (actuels et futurs) et des autres êtres vivants.	Pourquoi? Les transformations nécessaires pour le développement durable sont tributaires de la contribution de tous. Chaque personne, organisation ou collectivité devrait prendre conscience de sa responsabilité d'agir davantage dans le sens du développement durable.	Comment? En favorisant les comportements responsables, intègres et transparents. En appliquant le principe de précaution. En s'assurant que les libertés individuelles ne fassent pas ombrage aux responsabilités envers la collectivité.
1.1 - Agir de manière transparente et intègre	Quoi? Agir en tout temps de manière intègre et transparente, à l'égard de toutes les personnes impliquées.	Pourquoi? : La transparence et l'intégrité sont deux valeurs importantes qui permettent le développement de relations de confiance entre les personnes et entre les peuples.	Comment? : En faisant la promotion d'une gestion axée sur l'autonomie et la transparence. En encourageant les conduites exemplaires et les comportements responsables, en respectant la déontologie professionnelle. En agissant de manière transparente, dans les limites possibles, sans entraîner de menaces à la sécurité. En évitant l'écoblanchiment et les allégations trompeuses.
1.2 - Appliquer le principe de précaution	Quoi? Faire preuve de responsabilité prospective et adopter une approche de précaution lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible.	Pourquoi? L'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement et à protéger la santé.	Comment? En considérant l'émergence possible de nouveaux risques et le potentiel de dommages. En évaluant la pertinence de mesures de précautions élaborées ou mises en œuvre, en définissant les comportements possibles devant l'incertitude du risque envisagé. En évaluant les possibilités de réversibilité de l'action en cas de dommage grave. En déterminant les responsabilités en cas de dommage potentiel. En prenant des mesures immédiates pour éviter des dommages potentiellement irréparables, même si toutes les connaissances ne sont pas disponibles pour prévoir l'évolution future des systèmes.

1.3 - Respecter les droits humains	Quoi? Tout être humain possède des droits universels, inaliénables, reconnus par des conventions internationales qu'il convient de respecter et de faire respecter.	Pourquoi? Les actions visant à restreindre l'exercice de droits fondamentaux risquent de générer des résistances et des révoltes qui peuvent entraîner des modes violents de résolution des problèmes.	Comment? En s'assurant que les droits humains sont respectés et en favorisant l'engagement des partenaires à respecter ces droits fondamentaux.
1.4 - Assumer sa responsabilité envers les humains, les autres vivants et le non vivant	Quoi? Favoriser l'adoption de comportements et d'attitudes plus responsables entre les générations et envers la nature.	Pourquoi? ? L'ensemble des humains et des non humains sont interdépendants et forment une communauté de destin planétaire.	Comment? ? En favorisant la prise de conscience individuelle et collective sur les interdépendances. En favorisant le développement de comportements respectueux des personnes et de la nature.
1.5 - Équilibrer la liberté individuelle et les responsabilités collectives	Quoi? Développer l'équilibre entre le sentiment de liberté individuelle et la responsabilité de l'individu à l'égard de la collectivité.	Pourquoi? Pour que des individus se réalisent pleinement et puissent fonctionner harmonieusement en société, ils doivent établir un équilibre entre ces deux pôles.	Comment? En favorisant l'expression et le respect des différences, en créant des conditions favorables à la cohésion sociale. En protégeant les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.
1.6 - Favoriser l'adoption de modes de vie durables	Quoi? Transformer la société et l'environnement de manière à faciliter l'adoption de modes de vie durables, qui minimisent l'utilisation de ressources et les pollutions, tout en soutenant un développement équitable.	Pourquoi? L'adoption de modes de vie durables nécessite de repenser nos manières de vivre, d'acheter, d'organiser notre vie, d'établir des relations. La transformation des sociétés et de notre environnement implique la création des cadres qui permettent aux citoyens d'évoluer vers des modes de vie durables.	Comment? En limitant la consommation ostentatoire. En faisant la promotion de la frugalité et de la simplicité volontaire. En opposant au consumérisme la notion de suffisance, soit le fait de bien vivre avec ce qui est suffisant. En développant des infrastructures, des produits et des services qui rendent possible l'adoption de modes de vie durables. En travaillant sur les réglementations, les innovations, les services publics qui favorisent les modes de vie durables.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 2 : Paix	Quoi? Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable.	Pourquoi? La recherche de la paix, partout et à tout moment, oblige la recherche de solutions non conflictuelles aux problèmes et aux conflits, permettant d'éviter des souffrances injustifiables.	Comment? En mettant fin, partout dans le monde, à toutes les formes de violence. En se dotant d'institutions capables d'instaurer une paix durable entre les individus et les nations. En appuyant les institutions chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre la criminalité.
2.1 - Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence	Quoi? Promouvoir l'émergence d'attitudes et de comportements pacifiques et non violents pour les individus, les groupes et les nations.	Pourquoi? Le monde a fait, pendant des millénaires, l'expérience de la guerre et de la violence sous toutes ses formes. La violence crée la souffrance et souvent le ressentiment. Le monde a résolument besoin d'une transition pacifique.	Comment? En éduquant à la paix et à la citoyenneté. En mettant un terme à la maltraitance, à l'exploitation, aux flux financiers illicites, au trafic d'armes, à la corruption et autres activités illicites. En veillant à ne pas engendrer ou attiser des conflits.
2.2 - Rechercher des solutions pacifiques aux conflits	Quoi? Utiliser des mécanismes non violents afin de régler les conflits existants ou latents.	Pourquoi? Parce que la violence engendre le plus souvent plus de violence, la recherche de solution pacifique crée des opportunités pour briser le cercle de la violence.	Comment? En prévoyant des méthodes d'expression et de résolution des conflits. En favorisant les attitudes et une communication non violente. En évitant d'attiser la polarisation. En faisant preuve d'empathie, et en identifiant des mécanismes pour inclure les intérêts du plus grand nombre. En intégrant dans les solutions gagnantes des éléments souhaités par les perdants.
2.3 - Œuvrer à la réconciliation et à la reconstruction post-conflit	Quoi? Mettre en place des mécanismes permettant de réconcilier les parties prenantes à un conflit et identifier des mécanismes pour reconstruire les relations sur des bases nouvelles.	Pourquoi? Des conflits peuvent avoir préexistés, tant à l'échelle des individus, des organisations que des nations. Les conflits passés peuvent laisser des marques durables qui peuvent provoquer des réactions fortes, même plusieurs années après les événements. La résolution des conflits passés permet de reconstruire sur des bases nouvelles.	Comment? En identifiant les conflits passés, en faisant la lumière sur les traces et impacts que les conflits ont pu laisser. En reconnaissant les torts et les dommages. En collaborant avec les parties impliquées pour la recherche de compensations. En cherchant le pardon et la réconciliation.

<p>2.4 - Favoriser le sentiment de justice</p>	<p>Quoi? Favoriser l'équilibre des responsabilités et des sanctions socialement déterminées.</p>	<p>Pourquoi? Dans toutes les sociétés, la sanction des comportements déviants permet une reconnaissance de la responsabilité et doit favoriser la réhabilitation.</p>	<p>Comment? En établissant un code légal public et transparent. En favorisant l'équité entre les droits et les responsabilités. En favorisant la réhabilitation des contrevenants.</p>
--	---	--	---

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 3 : Bienveillance	Quoi? Agir de façon bienveillante et solidaire, favoriser l'empathie, l'engagement et l'assistance mutuels entre des personnes ou des groupes.	Pourquoi? Une attitude d'ouverture et de bienveillance permet de progresser dans un climat de confiance mutuelle entre les individus et les peuples, et de mieux surmonter des crises.	Comment? En se montrant à l'écoute de l'autre. En considérant les besoins particuliers ou contextuels des groupes. En répartissant les avantages du développement de façon équitable. En valorisant le don sans contrepartie.
3.1 - Améliorer l'accessibilité	Quoi? Favoriser l'accès équitable et universel aux services, aux infrastructures, aux retombées, aux technologies, à la science, à l'innovation, au territoire.	Pourquoi? Dans une perspective d'équité, pour réduire les inégalités entre les individus et les collectivités sur le plan de l'accessibilité aux services et aux modes de développement.	Comment? En identifiant les entraves à l'accès pour les personnes. En considérant la proximité des services, les moyens de transport existants, la facilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite. En permettant le libre accès au territoire. En adoptant une tarification sociale, en s'assurant de la qualité et de la durabilité des produits et leur adaptabilité aux besoins changeants des utilisateurs. En favorisant le transfert d'expertises, de technologies, de connaissances. En assurant l'égalité des chances, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires.
3.2 - Offrir des compensations aux personnes et collectivités affectées	Quoi? Pour les populations qui seront affectées négativement par les impacts environnementaux, sociaux ou économiques du développement, et prévoir des mécanismes de compensation ou d'indemnisation.	Pourquoi? La valorisation de l'équité intragénérationnelle incite à distribuer équitablement les impacts positifs et de réduire à la source les impacts négatifs de nos actions.	Comment? En identifiant les préjudices (financiers, matériels, psychologiques) causés à certaines catégories sociales et à la qualité de l'environnement. En tenant compte des nuisances, de la perte de jouissance, de la dégradation ou de la dévalorisation des biens, des dommages collatéraux et des effets cumulés. En corrigeant certaines situations, en indemnisant les populations exposées, en offrant des solutions de compensation.

<p>3.3 - Développer l'esprit communautaire et la solidarité</p>	<p>Quoi? Encourager les actions individuelles et collectives qui permettent de développer l'esprit communautaire et la solidarité.</p>	<p>Pourquoi? Agir de façon solidaire favorise l'engagement et l'assistance mutuelle entre des personnes ou des groupes. La solidarité favorise la résilience des communautés.</p>	<p>Comment? En multipliant les occasions d'échange et de dialogue. En créant des lieux publics accessibles et conviviaux. En développant des projets communautaires. En stimulant l'implication bénévole dans la communauté et à l'extérieur de la communauté.</p>
<p>3.4 - Faire preuve d'altérité</p>	<p>Quoi? Reconnaître l'autre à la fois dans sa différence et dans ses similarités</p>	<p>Pourquoi? Reconnaître les différences est bénéfique. L'altérité incite à des attitudes d'ouverture, de respect, d'écoute et d'empathie.</p>	<p>Comment? En multipliant les occasions d'échange et de dialogue. En favorisant l'écoute et les attitudes respectueuses et ouvertes face à la différence. En recherchant la compréhension mutuelle.</p>

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 4 : Partage	Quoi? Assurer une juste redistribution de l'augmentation des richesses, avantages et aménités pour tous.	Pourquoi? Pour augmenter la solidarité et diminuer les disparités entre les individus. La participation du plus grand nombre à la richesse permet la satisfaction des besoins matériels d'une plus grande quantité de personnes.	Comment? En optimisant les retombées économiques des projets tout en s'assurant de mettre en œuvre des mécanismes de redistribution efficaces.
4.1 - Optimiser les retombées	Quoi? Ouvrir un maximum d'opportunités de partage et favoriser les retombées, notamment sur le plan de la création de richesse, le plus près possible de la région où les activités ont lieu.	Pourquoi? Pour optimiser les impacts positifs d'un projet ou d'une activité au niveau local. Pour que le développement économique profite à tous, afin d'augmenter la solidarité et diminuer les disparités entre les individus.	Comment? En ciblant des localisations stratégiques de projets dans des régions défavorisées pour contribuer au dynamisme de la collectivité. En proposant des retombées positives et une accessibilité économique pour la population locale. En favorisant la création et le maintien d'emplois. En évaluant les attentes et les besoins du territoire. En favorisant l'installation et le maintien des commerces et services de proximité, et en limitant l'impact du projet sur le marché concurrentiel des entreprises locales existantes, en visant la complémentarité des activités, filières, circuits et commerces. En évaluant les effets sur le prix du foncier et de l'immobilier.
4.2 - S'assurer d'un mécanisme de redistribution	Quoi? Mettre en place des mécanismes permettant d'assurer une juste redistribution de l'augmentation des richesses et une répartition des avantages dans l'ensemble de la population.	Pourquoi? Pour permettre à tous, et en particulier aux personnes exclues socialement ou économiquement d'avoir accès aux retombées du PSPPP. Pour éviter qu'un certain nombre d'individus se trouvent dans le dénuement, alors que d'autres s'enrichissent de façon disproportionnée. Pour faciliter le développement du sentiment d'appartenance et de respect mutuel entre les bénéficiaires.	Comment? En diminuant les disparités de revenus par divers mécanismes de redevances, de contributions à l'investissement pour le futur, de taxes et d'impôts. En maintenant un équilibre entre la rémunération du capital et celle du travail. En redistribuant les avantages du projet aux concitoyens, à la localité, à la région, selon des principes établis et reconnus. En versant des redevances aux populations locales dans le cas où les marchés de consommation sont éloignés des zones de production et que la transformation n'est pas rentable sur

			place. En favorisant l'accès et l'usage collectif des biens et services.
4.3 - Respecter les biens communs	Quoi? Mettre en place des mécanismes qui protègent les biens communs et en garantissent l'accès à tous.	Pourquoi? Les biens communs permettent de satisfaire des besoins fondamentaux et ils doivent être mis à la disposition de tous, sans exclusion.	Comment? En identifiant les biens communs. En mettant en place des mécanismes transparent qui limitent leur appropriation par un petit nombre d'individus. En soustrayant les biens communs du libre marché. En donnant aux biens communs un statut inaliénable. En assurant une communication et une reddition de compte transparente sur l'usage des biens communs.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 5 : Démarche éthique	Quoi? Développer un comportement éthique, c'est d'abord identifier ses valeurs propres au développement durable pour agir ensuite en cohérence avec ces valeurs.	Pourquoi? La prise en compte de la dimension éthique du développement durable passe par l'application de principes de diversification, de responsabilité, d'imputabilité, de solidarité avec les générations actuelles et futures, etc.	Comment? En identifiant les valeurs importantes de l'organisation afin d'être cohérent avec ces valeurs dans les décisions et les actions quotidiennes.
5.1 - Questionner les finalités éthiques	Quoi? Identifier les motivations fondamentales, les finalités éthiques, auxquelles un PSPP ou une finalité devraient répondre.	Pourquoi? Au-delà des motivations économiques ou politiques, un projet ou une activité devraient pouvoir se justifier par d'autres finalités (sociales, culturelles, éthiques) qu'il convient d'identifier.	Comment? En identifiant les besoins auxquels un projet ou une activité devraient répondre. En mettant en place un dialogue éthique avec les personnes concernées. En identifiant en en promouvant les valeurs positives des milieux d'insertion des PSPP susceptible de faciliter le développement durable.
5.2 - Développer une éthique du dialogue	Quoi? Mettre en place des mécanismes et des règles éthiques encadrant le dialogue entre les personnes.	Pourquoi? Pour encadrer la manière de dialoguer entre les parties interpellées, afin d'instaurer une dynamique d'échange conviviale et respectueuse.	Comment? En identifiant les modalités éthiques du dialogue à entretenir avec l'ensemble des parties prenantes. En explicitant ces modalités et en vérifiant qu'elles sont acceptées et partagées par l'ensemble du groupe. En identifiant et en utilisant les mécanismes endogènes de dialogue existants.
5.3 - Favoriser l'émergence et le partage de valeurs communes	Quoi? Se questionner, collectivement, pour identifier les valeurs communes, la mission et la vision, et favoriser l'adhésion du plus grand nombre à ces valeurs.	Pourquoi? Identifier les valeurs importantes collectives permet de se doter d'une base de travail commune, il s'agit d'un préalable afin d'être cohérent avec ces valeurs dans les décisions et les actions quotidiennes.	Comment? En créant des espaces de dialogue avec les parties prenantes. En favorisant l'expression des valeurs, en décodant les discours et en identifiant les valeurs communes. En identifiant les besoins communs et les principes fédérateurs. En inscrivant les valeurs dans les documents d'orientation, les politiques, les codes d'éthique et de déontologie. En favorisant l'adhésion de la collectivité à ces valeurs.

<p>5.4 - Assurer la cohérence entre les actions et les valeurs</p>	<p>Quoi? Faire preuve de cohérence avec les valeurs collectives et individuelles dans les actions quotidiennes.</p>	<p>Pourquoi? L'éthique n'est jamais que déclarée : elle est mise en action. Les enjeux éthiques du développement durable évoluent et se concrétisent dans l'action.</p>	<p>Comment? En se questionnant continuellement sur les meilleures décisions à prendre dans les circonstances qui permettent d'atteindre ces valeurs importantes. En mettant en place des mesures de communication et d'animation appropriées. En validant constamment les décisions et le processus décisionnel lui-même à l'aune des valeurs partagées.</p>
--	--	--	---

Dimension gouvernance

Vise à répondre à des besoins de participation, de démocratie et de transparence, ainsi que d'efficacité des institutions.

Cette dimension fait écho aux principes de subsidiarité, de saine gestion, de prévention des risques et de précaution.

Cette dimension vise à assurer une saine gestion des PSPP et des organisations, une gestion prudente des risques associés, ainsi qu'à favoriser la participation du plus grand nombre.

L'intégration des principes de saine gestion, d'engagement, de participation, de reddition de comptes et de transparence peut contribuer à démontrer un engagement clair envers le développement durable et favoriser la mise en œuvre d'une démarche cohérente, pertinente et transparente.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 1 : Institutions	Quoi? Le terme institutions couvre la fonction publique, les universités, les musées, le système de santé, les corporations professionnelles, les institutions traditionnelles, etc. Les institutions découlent des structures légales, coutumières et culturelles participant à la formation de la structure d'un État, d'une société ou d'une organisation. Les institutions se caractérisent notamment par leur mandat à long terme.	Pourquoi? Les institutions en place, tant au niveau local, national qu'international, peuvent contribuer à la paix, à la stabilité, au respect des droits humains et à une gouvernance efficace fondée sur l'état de droit. Ces éléments sont des vecteurs importants pour le développement durable. En raison de leur mandat, elles contribuent à la mémoire collective et à la transmission du patrimoine.	Comment? En définissant les compétences des organes de l'organisation. En respectant l'état de droit. En intégrant les principes de développement durable dans les curricula d'enseignement et de formation, dans le mandat, la Constitution, dans les réglementations, dossiers d'appel d'offre et les contrats. En assurant l'accès et l'égalité face à la justice, en respectant les droits humains, en refusant et sanctionnant la corruption. En dénonçant les conflits d'intérêt et leur apparence.
1.1 - Améliorer l'efficacité, la responsabilité et l'inclusivité des institutions	Quoi? Mettre en place des mécanismes et des instruments permettant d'améliorer l'efficacité des institutions, la prise en charge de leur responsabilité et le caractère inclusif de leurs activités.	Pourquoi? Les institutions guident les comportements humains et réduisent les incertitudes en établissant un ensemble de règles constituant l'ordre social. L'opérationnalisation du développement durable nécessite des institutions intégrées et des ressources humaines compétentes dotées des moyens nécessaires pour l'atteinte des objectifs. Des institutions stables, efficaces, responsables et inclusives favorisent l'émergence d'un développement durable.	Comment? En mettant en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux, en renforçant les moyens institutionnels et humains à tous les niveaux, en renforçant les capacités des différentes parties prenantes. En identifiant et en intégrant dans le processus de développement durable les institutions traditionnelles qui fonctionnent pour le plus grand nombre. En assurant la coordination politique, technique et financière des institutions et de leurs activités. En instaurant un mécanisme d'évaluation institutionnelle. En diffusant les résultats et en mettant en valeur le rôle des institutions.
1.2 - Assurer l'accès et l'égalité face à la justice	Quoi? Assurer l'accès équitable et dans un délai raisonnable à la justice, assurer le caractère équitable des décisions de justice et favoriser la transparence des nominations et responsabilités des officiers de justice.	Pourquoi? L'état de droit et le développement s'influencent mutuellement. L'état de droit implique une égalité devant le droit et l'indépendance de la justice.	Comment? En promouvant l'état de droit à tous les niveaux, en donnant accès à tous à la justice, dans des conditions d'égalité. En instaurant des juridictions indépendantes, proches du citoyen et compétentes pouvant trancher des conflits.

<p>1.3 - Limiter les possibilités de corruption</p>	<p>Quoi? Mettre en place des mécanismes qui permettent de lutter contre la corruption sous toutes ses formes, pour tous les acteurs et à tous les niveaux.</p>	<p>Pourquoi? La corruption affecte l'efficacité, la responsabilité et la transparence des institutions et des mécanismes de gouvernance. La corruption, la fraude, le vol et l'évasion fiscale coûtent cher à la société en détournant de l'argent qui pourrait servir à subvenir aux moyens des plus démunis.</p>	<p>Comment? En refusant la corruption et la pratique des pots-de-vin. En instaurant un code de déontologie obligatoire pour toute personne travaillant avec les deniers publics. En mettant en place des mécanismes de suivi de contrôle. En appliquant les lois en vigueur. En protégeant et en reconnaissant les bons agents, tout en mettant en place des mesures punitives exemplaires pour les contrevenants. En publicisant toutes actions dans ce sens pour instaurer un contrôle continu des citoyens eux-mêmes.</p>
<p>1.4- Encourager la compétence</p>	<p>Quoi? S'assurer de la compétence des personnes qui occupent des fonctions diverses au sein des institutions tout au long de leur carrière.</p>	<p>Pourquoi? La compétence des individus qui œuvrent au sein des institutions permet de s'assurer de leur performance.</p>	<p>Comment? En s'assurant de la transparence et de l'équité dans les mécanismes de recrutement, de perfectionnement, d'évaluation périodique, de promotion et de mise à la retraite ou de congédiement. En s'Assurant que les meilleures personnes occupent les emplois appropriés.</p>

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 2 : Instruments et processus	Quoi? Il existe plusieurs outils et processus qui permettent à une organisation de prendre des décisions, de concevoir des politiques, des stratégies des programmes et des projets pertinents et de les mettre en œuvre.	Pourquoi? L'utilisation de processus et d'outils d'aide à la décision améliore la prise en compte des principes du développement durable, ils favorisent l'atteinte des orientations et des objectifs organisationnels en matière de développement durable.	Comment? En optimisant et en adaptant les modes de gestion et de prises de décisions pour y inclure les enjeux et les principes de développement durable.
2.1 - Intégrer le développement durable dans les processus de gestion	Quoi? Mettre en place des stratégies d'amélioration continue permettant un changement de culture organisationnelle vers le développement durable.	Pourquoi? Un processus d'amélioration continue implique des efforts permanents et systématiques de recherche d'améliorations à apporter à un processus. Il permet une gestion flexible et évolutive du développement durable, et permet aux organisations de s'adapter aux contextes changeants, tout en validant régulièrement que le projet évolue dans le sens désiré. Cette façon de faire aide à comprendre les processus et à s'approprier les objectifs du développement durable.	Comment? En adaptant les processus de gestion en place pour tenir compte du développement durable, en mettant en place un système de gestion du développement durable. En améliorant les modes d'action et les outils de gestion. En incluant les enjeux de développement durable dans la planification stratégique, en se fixant des objectifs et un plan d'action, en se donnant des échéances et en se dotant d'un processus de reddition de comptes. En capitalisant sur les retours d'expériences et les enseignements tirés pour faire évoluer les pratiques. En dotant les institutions d'un programme de renforcement des capacités en développement durable adapté à leur mission.
2.2 - Optimiser l'utilisation des instruments d'opérationnalisation du développement durable	Quoi? Assurer une saine gestion des projets ou des démarches de développement durable par l'utilisation des instruments et outils appropriés.	Pourquoi? Un très grand nombre d'outils et d'instruments ont été développés pour favoriser la mise en œuvre du DD. Aucun n'est universel, les bons outils doivent être sollicités, de manière efficace, selon les besoins. Les outils doivent être intégrés en considérant leur complémentarité, pour favoriser une opérationnalisation effective des principes du développement durable.	Comment? En réfléchissant aux besoins réels de l'organisation et du territoire en matière d'instruments de mise en œuvre. En se renseignant sur les fonctions et capacités des instruments, et en les sélectionnant selon le contexte et les besoins. En ajustant les stratégies, politiques, programmes ou projets au fur et à mesure qu'ils évoluent.

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
<p>Thème 3 : Participation et citoyenneté</p>	<p>Quoi? Reconnaître et encourager la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision et associer les citoyens aux projets qui les concernent.</p>	<p>Pourquoi? Fondés sur l'efficacité des décisions prises par les individus, la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision et des actions concertées du développement.</p>	<p>Comment? En mobilisant les différents outils de participation, notamment les mécanismes endogènes, pour informer, consulter et concerter. En utilisant une approche ouverte, flexible et inclusive. En assurant la qualité de la participation par la clarté des règles, la transparence et la flexibilité des processus, la représentativité et l'utilisation de nouvelles technologies. En faisant un suivi de la participation et des prises de décision afin de favoriser la transparence du processus.</p>
<p>3.1- Favoriser l'engagement et la mobilisation autour d'une vision commune</p>	<p>Quoi? Solliciter l'engagement du plus grand nombre de parties prenantes (toute personne ou tout groupe qui influence ou est influencé par l'organisation ou par le projet), afin de créer et partager une vision commune dans une perspective de développement durable.</p>	<p>Pourquoi? La première étape d'une démarche de développement durable est d'accepter de faire les choses autrement, d'ouvrir son esprit au questionnement et de s'engager à mettre en œuvre des actions concrètes. Un engagement fort et concret des parties prenantes facilite leur mobilisation pour la réalisation du projet, l'existence d'une volonté forte de le mener à terme est gage d'une plus grande durabilité. La vision commune précise les positions, les intérêts et les attentes réciproques, pour créer un consensus sur les objectifs à atteindre.</p>	<p>Comment? En engageant les responsables du PSPP à apporter des changements positifs, en annonçant publiquement l'engagement des décideurs et des parties prenantes. En mettant en place des actions qui visent à mobiliser des individus ou des groupes, à favoriser leur engagement. En partageant les préoccupations de développement durable avec les partenaires, en discutant des différents scénarios de durabilité. En introduisant la perspective du long terme dans les réflexions, en effectuant des ateliers de vision sur l'avenir du projet. En validant les diagnostics avec tous les acteurs, en identifiant les besoins communs et les projets mobilisateurs. En débattant de projets possibles à partir d'un plan global de référence partagé et accepté. En apprenant à travailler ensemble autrement.</p>

<p>3.2 - Favoriser la participation des parties prenantes</p>	<p>Quoi? Favoriser la participation et l'implication des parties prenantes, des acteurs intéressés ou influents, tant pour le design du projet que pour sa mise en œuvre.</p>	<p>Pourquoi? Pour améliorer les décisions prises (faire de meilleurs choix et des choix acceptables), pour améliorer les processus de prise de décision et faire évoluer les représentations des acteurs par l'apprentissage mutuel.</p>	<p>Comment? En identifiant clairement les moments où la participation doit et peut être tenue. En identifiant les parties prenantes influentes et en les intégrant dans les instances techniques et décisionnelles. En proposant des lieux de concertation, en facilitant le dialogue et l'expression, en créant un processus d'écoute en continu. En prenant en compte les avis émis, en optimisant les échanges et le partage des visions, opinions et points de vue. En mettant ensemble les acteurs pour identifier les enjeux, définir les conditions et mécanismes de leur prise en compte. En mettant à disposition une information crédible et transparente et en offrant des moyens d'expertise aux parties prenantes.</p>
<p>3.3 - Assurer l'inclusivité des mécanismes participatifs</p>	<p>Quoi? S'assurer que les mécanismes de participation soient ouverts, flexibles et inclusifs, afin de permettre la participation de tous.</p>	<p>Pourquoi? Les personnes vulnérables, démunies, isolées sont plus difficiles à mobiliser dans les mécanismes de participation. Certains acteurs peuvent également être écartés volontairement des processus de décision, en raison de leur genre, de leur statut ou de leurs intérêts. Les avis et positions de ces personnes devraient également pouvoir être entendus.</p>	<p>Comment? En mettant en place des mesures spécifiques et ciblées pour rejoindre les acteurs vulnérables ou isolés. En allant voir ces acteurs là où ils vivent, étudient ou travaillent. En identifiant et en mettant à contribution les instances et mécanismes décisionnels endogènes de prise de décision, soit en parallèle, soit en synergie avec les instances techniques formellement encadrées. En évitant les étiquettes qui peuvent renforcer les préjugés.</p>
<p>3.4 - Reconnaître la contribution des parties donnantes</p>	<p>Quoi? Plusieurs des acteurs appelés parties prenantes sont en fait des parties donnantes, dont la contribution doit être reconnue et soulignée.</p>	<p>Pourquoi? Certaines catégories d'acteurs qui rendent possible le développement vont surtout subir les impacts négatifs de ce développement, sans toutefois en tirer de grands bénéfices. Dans une perspective d'équité et de justice, il importe de reconnaître l'apport des parties donnantes.</p>	<p>Comment? En identifiant des mécanismes pour compenser efficacement les donnants. En trouvant des aménagements gagnants-gagnants. En reconnaissant les sacrifices et concessions qui sont faits par certaines catégories d'acteurs. En mettant en</p>

			évidence dans les comptes-rendus des décisions leurs apports et contributions.
3.5 - Développer des partenariats	Quoi? Favoriser l'établissement de partenariat tout au long de la réalisation du PSPP.	Pourquoi? Car chacun des partenaires de l'association y gagne quelque chose, les faiblesses de l'un peuvent être compensées par les forces de l'autre et le projet ou l'organisation peut être mieux supporté dans les périodes difficiles. La recherche de partenariat oblige le promoteur à préciser ses objectifs et à en exposer la pertinence, ce qui amène habituellement des pistes de bonification et permet d'éviter des erreurs coûteuses et les répétitions inutiles.	Comment? En identifiant les partenaires potentiels, en évaluant la complémentarité des compétences et des forces, en proposant des partenariats durables et équitables. En développant des attitudes de collaboration. En créant des espaces de dialogue constructif avec les parties prenantes. En utilisant des outils qui peuvent permettre de rendre explicites les bénéfices du partenariat.
3.6 - Considérer le niveau d'acceptabilité	Quoi? S'assurer que le projet ou l'activité bénéficie d'un niveau raisonnable d'acceptabilité sociale avant de le mettre en œuvre.	Pourquoi? L'acceptabilité sociale est liée à la perception de la validité d'un projet ou d'une activité, de sa légitimité aux yeux des acteurs. L'acceptabilité d'un projet ou d'une activité lui confère une plus grande durabilité politique et sociale.	Comment? En prévoyant des mécanismes de concertation en amont du projet. En anticipant les conflits d'usage et les points de blocage. En tenant compte des attentes de la population, en se préoccupant des craintes et des inquiétudes de la population. En favorisant l'appropriation du projet et l'adhésion par la population. En prévoyant une stratégie de communication et d'information en continu. En tenant compte des stratégies des acteurs. En acceptant que le projet ne soit peut-être pas souhaité par la population, et que sa non-réalisation doive demeurer une option.
3.7 - Permettre l'exercice d'une citoyenneté active	Quoi? Valoriser la démocratie et les mécanismes démocratiques et favoriser l'implication sociale et politique de toutes les personnes, à tous les niveaux.	Pourquoi? Étant une communauté de destin planétaire, les humains sont interdépendants. La participation de tous à la vie sociale et politique favorise la reliance et la résilience. Parmi l'ensemble des systèmes politiques essayés par les	Comment? En incitant, en préparant et en soutenant les personnes dans l'exercice de la citoyenneté active. En renseignant les citoyens sur leurs droits, leurs devoirs et leurs responsabilités. En augmentant la capacité d'agir et de

		populations humaines dans l'histoire, la démocratie semble celui qui permet le mieux de conserver un équilibre dynamique et une stabilité politique propice au développement humain à long terme.	participer des personnes et des groupes, en favorisant l'émergence de projets citoyens. .En assurant l'évolution des outils d'expression démocratique en fonction des meilleures pratiques et de l'avancement technologique.
--	--	---	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 4: Subsidiarité	Quoi? Accorder un pouvoir d'action et de décision aux personnes et aux collectivités les plus concernées par un problème ou dans la mise en œuvre de PSPP.	Pourquoi? Pour trouver les solutions les plus adaptées, le plus près de l'endroit où les problèmes se posent et avec les personnes et les collectivités directement touchées par ces problèmes ou dans la mise en œuvre de PSPP.	Comment? En articulant les niveaux de décision, en respectant le principe de subsidiarité, en mutualisant les moyens d'action et en favorisant une responsabilisation des acteurs à tous les niveaux. En affectant les ressources nécessaires et en renforçant les capacités institutionnelles et humaines.
4.1- Rapprocher la prise de décision des acteurs concernés	Quoi? Donner le pouvoir de décision à ceux qui sont le plus près des conséquences de ces décisions, tout en le rapprochant le plus possible des citoyens et des communautés locales.	Pourquoi? Pour assurer une participation accrue des acteurs locaux à la prise de décision et pour favoriser les solutions les plus adaptées aux réalités locales.	Comment? En répartissant adéquatement les lieux de décision, en déléguant les pouvoirs et les responsabilités au niveau approprié d'autorité. En améliorant l'articulation des échelles spatiales et économiques. En favorisant l'engagement, la collaboration et la coopération des partenaires suprarégionaux. En mettant en œuvre une subsidiarité à la fois ascendante et descendante, selon le contexte et la nature des décisions à prendre.
4.2 - Favoriser la responsabilisation et l'imputabilité des acteurs	Quoi? Confier aux acteurs des responsabilités pour lesquelles ils sont redevables et imputables.	Pourquoi? Parce que les pouvoirs décisionnels viennent avec des responsabilités dont les acteurs doivent être imputables. Pour faire en sorte que chaque personne, organisation ou collectivité prenne conscience de sa responsabilité propre d'agir davantage dans le sens du développement durable.	Comment? En définissant et en diffusant clairement les rôles et les responsabilités des parties prenantes et en formalisant leur engagement. En s'assurant d'un partage équitable des responsabilités entre les parties prenantes selon les capacités de chacune, en s'assurant qu'elles disposent des moyens nécessaires pour les assumer. En faisant la promotion d'une gestion axée sur l'autonomie et la transparence. En encourageant les conduites exemplaires et les comportements responsables, en respectant la déontologie professionnelle.

<p>4.3 - Assurer la cohérence entre les différents échelons de prise de décision</p>	<p>Quoi? Assurer la cohérence des décisions, des instruments, des politiques et des projets entre le local et le central.</p>	<p>Pourquoi? Les décisions prises à différents niveaux de gouvernance (local, national et international) doivent être concordantes et cohérentes, de manière à éviter les contreperformances inefficaces et démotivantes.</p>	<p>Comment? En assurant une utilisation intégrée des outils d'évaluation de la durabilité retenus par les lois et règlements applicables. En offrant des services déconcentrés. En assurant la coordination politique, technique et financière des institutions et de leurs activités.</p>
--	--	--	---

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 5 : Intégration locale	Quoi? Les organisations devraient porter une attention particulière à l'intégration de leurs PSPP ou de leurs activités dans la collectivité où ils s'implantent.	Pourquoi? Une bonne intégration et une cohérence des actions avec les réalités locales sont garantes d'une meilleure faisabilité et d'une plus grande pérennité des projets et des activités.	Comment? En respectant les caractéristiques de la collectivité (besoins, enjeux) et en s'assurant de l'acceptabilité sociale. En respectant le cadre réglementaire local et national, en concevant des projets adaptés et adaptables.
5.1 - Respecter le contexte légal	Quoi? Prendre en compte le contexte juridique et réglementaire dans la conception et la réalisation du projet.	Pourquoi? Les lois et règlements devraient être établis sur la base d'un consensus collectif. La conformité réglementaire devrait être une condition sine qua non de la réalisation d'un projet et de la poursuite d'une activité.	Comment? En s'informant sur le contexte légal là où le projet ou l'activité sera implanté. En visant la conformité réglementaire et même au-delà. En considérant et en anticipant les possibilités d'évolution du contexte légal. En tenant également compte de l'état de l'art, des normes, des prescriptions techniques en vigueur, y compris en matière d'urbanisme et d'architecture.
5.2 - Inclure des enjeux locaux spécifiques	Quoi? Connaître les caractéristiques des groupes sociaux et leurs centres d'intérêt et inclure de façon explicite ces enjeux dans le PSPP.	Pourquoi? Chaque collectivité a ses propres enjeux de développement selon leur contexte géographique, historique, culturel et leur niveau de développement. L'inclusion de ces enjeux dans le développement du PSPP augmente sa pertinence et sa viabilité.	Comment? En proposant des échanges avec la collectivité, en écoutant attentivement les habitants. En considérant les besoins et les attentes des habitants et en les prenant en compte dans la conception du projet. En s'assurant que le projet apporte un enrichissement à la collectivité, en favorisant le développement du territoire, la vitalité économique, la création d'emplois. En investissant dans le développement local (investissement social, dons, bénévolat).
5.3 - Assurer la cohérence systémique	Quoi? Réfléchir le projet ou l'activité de façon globale et intersectorielle, en tenant compte simultanément des dimensions économiques, sociales et environnementales, au niveau local et global.	Pourquoi? Les projets ont souvent une double portée (locale et globale), ils s'inscrivent dans un maillage institutionnel à plusieurs niveaux et ils affectent à la fois l'environnement, l'économie, la culture, etc. Réfléchir à la cohérence systémique augmente le	Comment? En participant aux différents mécanismes de concertation sur le développement (local, régional, national). En s'assurant de la cohérence du projet avec les documents de planification locale et avec les orientations territoriales. En vérifiant la capacité des infrastructures et équipements existants,

		<p>réalisme, la pertinence et la faisabilité du projet.</p>	<p>en calibrant les objectifs du projet à la réalité locale. En proposant des mesures proportionnées et en s'assurant de leur faisabilité. En améliorant la collaboration et la mise en valeur des forces régionales. En s'assurant de disposer des ressources et l'expertise nécessaires à la réalisation du projet.</p>
--	--	---	---

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 6 : Information	Quoi? S'assurer de l'accès du plus grand nombre, y compris de la société civile, à de l'information pertinente et de qualité.	Pourquoi? Pour permettre la prise de décision éclairée, avec la contribution de toutes les parties concernées. Pour favoriser la multiplicité des représentations et l'éducation des participants.	Comment? En mettant à disposition une information complète, crédible et transparente. En renseignant et en développant des systèmes indicateurs et de gestion de l'information.
6.1- Assurer l'accès à une information préalable, pertinente, compréhensible et juste	Quoi? Favoriser la diffusion de l'information préalable, juste et suffisante relative au projet, aux actions et aux décisions.	Pourquoi? L'accès à une information de qualité (pertinente, compréhensible et complète) pour toutes les personnes et structures sociales concernées par la décision améliore la collaboration entre les personnes et les groupes, et favorise la prise de décision éclairée.	Comment? En mettant à disposition une information crédible et transparente provenant de sources diversifiées et en offrant des moyens d'expertise aux parties prenantes. En s'assurant que la bonne information est disponible au moment opportun. En identifiant les attentes et les préoccupations des parties concernées en matière d'information. En établissant des règles qui balisent l'influence des parties. En allouant du temps suffisant à l'information. En affirmant et en mettant en place des mesures pour le droit d'accès à l'information.
6.2 - Utiliser les mécanismes de communication appropriés	Quoi? Utiliser des mécanismes de communication pertinents pour optimiser les échanges d'information.	Pourquoi? L'existence de mécanismes de communication efficaces facilite le partage de l'information et des connaissances et aide à prendre des décisions plus adaptées aux besoins et au contexte.	Comment? En adaptant les mécanismes de communication existants, en créant de nouveaux mécanismes d'animation et de concertation. En tenant compte des habitudes et préférences de communication des milieux d'insertion. En utilisant des outils de communication appropriés selon le public cible. En sensibilisant le public sur les possibilités de participation. En optimisant le potentiel des TIC. En diffusant les coordonnées d'un contact aux personnes qui veulent poser des questions ou émettre des Comment? aires. En respectant le droit des individus à la vie privée.

<p>6.3 - Fournir l'information de base aux décideurs.</p>	<p>Quoi? Fournir une information complète et diversifiée aux personnes en position décisionnelle.</p>	<p>Pourquoi? Pour planifier une meilleure gestion du risque. La gestion des données et l'accès à l'information constituent une difficulté récurrente liée à la faiblesse de la production des données, à la difficulté de leur validation et de la documentation des indicateurs. De même, les mécanismes de production et de diffusion de l'information sur le développement durable sont encore de qualité variable.</p>	<p>Comment? En mettant en place une bonne gestion des données sur le développement durable. En concevant et renseignant des indicateurs pour garantir leur disponibilité et leur pérennité. En caractérisant les réseaux et circuits de la production des données et les conditions d'opérationnalisation de l'information. En développant des mécanismes pour assurer le « socle des données ». En offrant des informations sur les aspects liés à la santé, à la sécurité, à l'environnement. En faisant des évaluations honnêtes de l'efficacité des actions. En développant les outils statistiques appropriés pour la modélisation du futur comme outil d'aide à la décision. En établissant des règles qui éliminent tout risque d'influence des parties.</p>
<p>6.4 - Mettre en place des mesures de suivi et d'évaluation</p>	<p>Quoi? Mettre en place des mécanismes permettant l'évaluation en continu de l'évolution du projet, des actions ou de la démarche.</p>	<p>Pourquoi? Pour identifier les succès et les obstacles rencontrés, pour témoigner de l'atteinte ou non des cibles fixées, pour identifier les actions qui n'ont pas fonctionné et en trouver les raisons, pour apporter les ajustements nécessaires rapidement. Pour satisfaire au besoin d'évaluation des politiques, plans, programmes et projets au plan du développement durable.</p>	<p>Comment? En développant des plans de suivi pour les différentes étapes d'un projet ou d'une démarche. En se dotant d'objectifs, d'indicateurs de suivi pertinents, d'un tableau de bord de gestion. En utilisant des indicateurs sociaux, écologiques et économiques qui donnent une image plus complète du développement durable. En mesurant régulièrement ces indicateurs, en mesurant les améliorations et les dysfonctionnements. En veillant à la participation des parties prenantes dans les processus d'évaluation et d'amélioration.</p>

<p>6.5 - Rendre des comptes de façon transparente</p>	<p>Quoi? Communiquer de façon transparente les résultats de la démarche ou du projet.</p>	<p>Pourquoi? Pour favoriser les réactions rapides en cas de dysfonctionnement et pour mettre en œuvre des mesures de correction ou de bonification, pour répondre à un objectif de transparence.</p>	<p>Comment? En faisant un retour obligatoire pour présenter les recommandations faites au terme des processus qui mettent en évidence les préoccupations du public et la manière dont elles ont influencé les plans des projets. En publiant l'information recueillie au cours des consultations sous forme de rapports axés uniquement sur les préoccupations exprimées par le public, neutres et sans recommandations. En établissant, mettant à jour et en maintenant des listes de personnes intéressées par l'information. En déterminant le plus tôt possible les mécanismes de reddition de comptes. En produisant les bilans appropriés (bilan de développement durable, de responsabilité sociale, rapport annuel, etc.) et en les diffusant de façon transparente auprès des parties intéressées.</p>
---	--	---	--

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 7 : Innovation	Quoi? Rechercher des solutions originales et de nouvelles façons de faire qui seront accessibles à tous.	Pourquoi? Le monde change constamment et de manière accélérée à mesure qu'on avance dans l'anthropocène. Les solutions qui ont pu paraître appropriées dans le passé ne sont plus en mesure de juguler les problèmes du futur. Dans certains cas, elles contribuent même à amplifier les problèmes. Pour élargir le potentiel d'adaptabilité, pour offrir plus de choix aux individus actuels et à venir pour satisfaire à leurs besoins.	Comment? En suscitant et en valorisant la créativité, en stimulant l'imaginaire, en supportant la recherche et le développement, en valorisant les idées innovantes, en diffusant les nouvelles technologies, en s'assurant de leur utilisation judicieuse.
7.1- Optimiser le potentiel d'innovation et la diversification des options	Quoi? Explorer de nouvelles options, favoriser les idées et les projets novateurs ou exploratoires et augmenter le nombre de choix possible.	Pourquoi? Le potentiel d'innovation est un facteur qui peut être déterminant pour effectuer des changements technologiques et favoriser une meilleure utilisation des ressources et une meilleure satisfaction des besoins humains, afin de réduire la pression sur des ressources existantes ou d'utiliser de nouvelles ressources pour satisfaire aux besoins humains. Favoriser des actions différentes aide à mieux faire face aux changements, à mieux s'adapter aux changements.	Comment? En valorisant le droit à l'initiative, à l'invention et à l'expérimentation. En stimulant la créativité. En pensant en termes de multifonctionnalité. En développant de nouveaux secteurs d'activités, en diversifiant l'économie. En travaillant en équipe et en réseau, en reconnaissant les points de vue divergents. En créant un mécanisme de cueillette d'idées ou de suggestions.
7.2 - Favoriser la recherche et le développement	Quoi? Investir et soutenir la recherche et le développement dans tous les secteurs de la connaissance.	Pourquoi? La recherche et le développement permettent d'explorer et d'identifier des éléments qui peuvent dégager des marges de manœuvre pour les générations futures.	Comment? En investissant en recherche et développement pour développer de nouvelles connaissances et de nouveaux outils, en diffusant l'information scientifique et technique, en intégrant des réseaux de chercheurs ou un groupe de recherche. En valorisant toutes les sciences (fondamentales, sociales, humaines, appliquées), ainsi que les sciences multidisciplinaires.

<p>7.3 - Favoriser la mise en œuvre des solutions nouvelles</p>	<p>Quoi? Promouvoir la mise au point de processus et de mécanismes qui mobilisent les connaissances scientifiques et favoriser le déploiement de ces innovations là où elles sont appropriées.</p>	<p>Pourquoi? Au-delà de la recherche, il est important de rechercher des applications concrètes afin de développer des modes de développement plus respectueux de l'environnement et des personnes. Les meilleures techniques et technologies disponibles devraient être appliquées lorsque c'est possible pour limiter les impacts sociaux et environnementaux.</p>	<p>Comment? En renforçant l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation. En coordonnant mieux les mécanismes existants pour la diffusion et l'exploitation des connaissances scientifiques aux fins d'innovation. En renforçant l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications. En adaptant les solutions connues à de nouveaux contextes.</p>
<p>7.4 - Favoriser l'accès aux connaissances et aux technologies</p>	<p>Quoi? Favoriser le partage et l'accès équitable et universel aux connaissances scientifiques et techniques.</p>	<p>Pourquoi? Pour favoriser le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement et des personnes, notamment en faveur des pays en développement.</p>	<p>Comment? En stimulant le partage des connaissances et des informations de nature scientifique. En apportant un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement. En favorisant la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale. En limitant la portée des brevets. En favorisant la diffusion libre des connaissances. En favorisant la coopération entre les ministères et les universités.</p>
<p>7.5 - Gérer les risques associés aux nouvelles technologies</p>	<p>Quoi? Identifier et gérer les risques associés aux nouvelles technologies.</p>	<p>Pourquoi? Les capacités technologiques de l'humain sont plus grandes que jamais, et les chercheurs explorent des technologies dont les conséquences pourraient être délétères par leurs effets indésirés sur la santé humaine et la pérennité des écosystèmes</p>	<p>Comment? En développant des connaissances approfondies sur les conséquences des nouvelles technologies. En assurant un mécanisme d'homologation rigoureux avant de permettre leur diffusion à grande échelle. En menant des évaluations des impacts cumulatifs. En encourageant l'utilisation des outils d'évaluation environnementale. En appliquant les meilleures pratiques en matière de gestion de risque pour les nouvelles technologies. En appliquant le principe de précaution.</p>

Thème et objectifs	Quoi	Pourquoi	Comment
Thème 8 : Gestion du risque et résilience	Quoi? Un risque est une évaluation quantifiée du caractère critique d'un événement indésirable. Il se mesure par la combinaison de la probabilité et de la gravité du dommage.	Pourquoi? La bonne gestion des risques permet de réduire les probabilités et les conséquences néfastes des activités humaines et des aléas naturels.	Comment? En identifiant les risques prévisibles. En appliquant les principes de prévention, de précaution et d'équité en matière de gestion des risques.
8.1- Identifier les risques	Quoi? Identifier et analyser les risques inhérents à un PSPP ou aux activités d'une organisation.	Pourquoi? Pour bien gérer les risques, il faut d'abord les connaître et les faire connaître. Avec la montée en puissance des risques environnementaux, sociaux et économiques, l'identification des risques permet de prévoir des mesures de prévention propres à les réduire et de planifier les interventions susceptibles d'en limiter les effets néfastes.	Comment? En procédant à une caractérisation de l'ensemble des risques pouvant affecter un projet ou une organisation. En évaluant le niveau et la nature des risques, ainsi que les groupes et individus concernés. En dressant un schéma de couverture des risques référant à l'ensemble des données et de l'information disponibles.
8.2 - Appliquer le principe de prévention	Quoi? Privilégier une approche préventive plutôt que curative : en présence d'un risque connu, mettre en place en priorité des actions de prévention, d'atténuation et de correction.	Pourquoi? Pour intervenir en amont et instaurer des mesures visant à limiter ou à diminuer les éventuels impacts négatifs d'un projet sur le plan social, économique ou écologique.	Comment? En considérant les risques économiques, sociaux et environnementaux dans les processus de prise de décision. En mettant en œuvre des mesures d'atténuation pour réduire ou contrôler les activités à risque. En élaborant un programme de surveillance de l'évolution des risques.
8.3 - Considérer la perception du risque	Quoi? Considérer les phénomènes liés à la perception sociale du risque tels que l'amplification sociale du risque ou l'acceptabilité sociale du risque.	Pourquoi? La gestion du risque devrait aussi être abordée avec un regard sociologique, puisque la perception sociale d'un risque va influencer les stratégies individuelles et collectives pour y faire face et la réceptivité des mesures mises en œuvre pour le diminuer.	Comment? En ne minimisant pas l'importance des perceptions sociales. En dialoguant avec les personnes susceptibles de subir les impacts d'un projet ou d'une activité. En favorisant la participation des différents acteurs à la gestion du risque. En créant des plans d'urgence et des processus de gestion de crise.
8.4 - Favoriser une répartition équitable des risques	Quoi? Réduire les inégalités face aux risques en traitant en priorité les populations exposées.	Pourquoi? Pour s'assurer que les risques environnementaux, économiques et sociaux des actions soient distribués équitablement entre les groupes ou les populations.	Comment? En caractérisant les facteurs de risque pour les populations touchées. En déterminant les groupes vulnérables aux risques connus. En informant et sensibilisant les acteurs concernés. En évaluant la pertinence d'agir sur certains

			facteurs de risque ou de maintenir les activités existantes. En améliorant la capacité de prise en charge collective du risque et en formant les habitants et les responsables à réagir face à une situation de crise. En diminuant globalement la vulnérabilité des populations. En offrant des compensations aux populations soumises à des risques importants.
8.5 - Prévoir des mesures d'adaptations aux changements	Quoi? Agir avec précaution et prévoir des actions adaptées aux situations résultant des changements globaux anticipés.	Pourquoi? La seule constante, c'est le changement. Des changements globaux vont transformer les paysages économiques, technologiques, politiques, écologiques, climatiques, sociaux et culturels. Ces changements sont inévitables, et dans une perspective de développement durable, ils sont même souhaitables. L'adaptation aux changements futurs permet d'éviter des investissements inutiles et contre-productifs.	Comment? En évaluant les impacts des changements globaux, en anticipant l'évolution des besoins en fonction de nouvelles réalités ou de nouvelles exigences. En se donnant des mesures pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités économiques sur les territoires potentiellement affectés. En adoptant une démarche de projet flexible et réversible, en modulant le projet, en prévoyant des solutions alternatives anticipant les évolutions probables. En considérant de potentiels projets futurs dans le montage initial des projets d'infrastructure (modernisation, aménagement connexe, extension ou redimensionnement, renforcement des capacités). En rêvant aujourd'hui le monde de demain, et en contribuant aujourd'hui au monde que nous souhaitons pour demain.